الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

UNIVERSITE Dr. YAHIA FARES DE MEDEA
Faculté des sciences et technologie
Département du Génie des procédés et Environnement

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Présenté pour l'obtention du Diplôme De Master en Génie des Procédés

Option : Hygiène et Sécurité Industrielle

Thème

Gestion des crises : plan d'intervention interne, étude de cas.

Réalisé par :
-BOUKACHACHE Amira
-BOUALAMI Amel

Encadré par :
Dr. SARRAI Abdelaziz

2021-2022

Résumé :

Un plan de gestion des crises bien défini est un élément important desprogrammes de santé et de sécurité au travail.L'élaboration de ce plan peut aider àidentifier et à éliminer les risques non reconnus qui pourraient aggraver l'urgence.

L'objectif de ce mémoire est de générer des informations personnellement identifiables à la station-service AL-Titieri (Médea) afin de prévoir les différents risques et de préparer à l'avance les interventions de réduction des dégâts. La mise en œuvre de ce plan doit faire l'objet de la volonté de l'entreprise de la part de la station-service et de la possibilité effective de dégager les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Mots clés: santé, sécurité au travail, risque, intervention, catastrophe.

Abstract:

A well-defined crisis management planis an important part of occupational health and safety programs. Developing this plan can help identify and eliminate unrecognized risks that could escalate the emergency.

The objective of this dissertation is to generate personally identifiable information at the AL-Titieri service station (Médea) in order to predict the various risks and to prepare damage reduction interventions in advance. The implementation of this plan must be subject to the will of the company on the part of the service station and the effective possibility of releasing the means necessary to achieve the objectives set.

Keywords: health, safety at work, risk, intervention, disaster.

الخلاصة :

تعد خطة إدارة الأزمات المحددة جيدًا جزءًا مهمًا من برامج الصحة والسلامة المهنية ، ويمكن أن يساعد تطوير هذه الخطة في تحديد المخاطر غير المعترف بها والقضاء عليها والتي يمكن أن تؤدي إلى تصعيد حالة الطوارئ .

الهدف من هذه الأطروحة هو إنشاء معلومات تعريف شخصية في محطة خدمة التيطري –المدية- من أجل التنبؤ بالمخاطر المختلفة وإعداد تدخلات الحد من الضرر مقدمًا .يجب أن يخضع تنفيذ هذه الخطة لإرادة الشركة من جانب محطة الخدمة والإمكانية الفعالة للإفراج عن الوسائل اللازمة لتحقيق الأهداف المحددة .

الكلمات المفتاحية: صحة ، سلامة في العمل ، مخاطر ، تدخل ، كارثة.

Remerciements

Nos remerciements les plus sincères vont à toute personne ayant eu la bonté et la patience de satisfaire notre curiosité et de nous aider dans notre travail par leurs précieux conseils, réponses et recommandations.

A notre encadrant , Dr. SARRAI Abdelaziz , nous adressons notre plus profonde reconnaissance pour son bon encadrement et pour les conseils fructueux qu'il n'a cessé de nous prodiguer.

Nous adressons par la même occasion nos remerciements à Mr.HADIDI et Mr. KORTBI , qui n'a épargné ni temps ni effort pour nous aider et pour répondre à nos questions.

Nos sincères remerciements s'adressent à touts enseignants et au chef de département de Génie Des Procédés Environnement.

Nous tenons aussi à adresser nos remerciements aux membres de jury Pour nous avoir fait l'honneur et le plaisir d'accepter et juger notre travail.

En fin, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de prés ou de loin, au bon déroulement de notre travail et de nos études.

Enfin, que toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réussite de ce travail trouveici l'expression de notre reconnaissance.

Dédicaces

Avec l'expression de ma reconnaissance, je dédie ce modeste travail à ceux qui, quels que soient les termes embrassés, je n'arriverais jamais à leur exprimer mon amour sincère.

A l'homme, mon précieux offre du dieu, qui doit ma vie, ma réussite et tout mon respect : mon cher père .

A la femme qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'a jamais dit non àmes exigences et qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse: mon adorable mère

Sans oublier mon amie BOUALAMI Amel pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet.

A mes très chers frères et mes soeurs.

A toute la famille BOUKACHACHE.

Une spéciale dédicace à mes voisins et mes amis .

Et enfin, à tous ceux qui m'aiment.

AMIRA

Dédicaces

Je dédie cet humble travail à ceux qui ont donné un sens à mon existence, en offrant mon éducation digne de confiance, ceux qui ont patiemment attendu les fruits de leur bonne éducation pour mes chers parents : Fatima Foudil et aidé Boualami à ceux qui ont été le lien dans ma carrière mes chers frères : Ahmed, sa femme, Tawfiq, sa femme Miloud, Mohamed Fatiha, Habiba et Et son mari, Fadila et son mari, à mes amis :Amira , Asma, Yasmin, Zahra,.qui m'ont suivi tout au long mon parcours scolaire, et je mentionne en particulier le Dr Superviseur Sarai Abdel Aziz , et Mr Imad et Je remercie également mes collègues HSI.

AMEL

Liste des figures :

Titres	Pages
Chapitre I : la gestion des urgences et Plans Internes d'Intervention « PII »	
Figure N°1 : le risque industriel	07
Figure N°2:Le risque industriel Explosion	08
Figure N°3: Conséquences et effets des accidents industriels	10
Figure N°4: Processus de gestion des urgences et des crises	11
Figure N°5: Procédure de mise en place de plans de réponse à l'urgence	14
Figure N°6: Chaine générale de Commandement de l'Incident « ICS »	17
Figure N°7 : Modèle structuro-fonctionnel d'un Plan d'Opération Interne	20
Figure N°8: Schéma général d'organisation	27
Figure N°9: Plan d'alerte, schéma de principe	29
Figure N°10: Vue d'ensemble de base de la Structure et des Communications	32
Chapitre II : Gestion d'un risque incendie	
Figure N°11: Le triangle du feu de la combustion	34
Figure N°12 : Phases de déroulement d'un incendie	38
Figure N°13: Constitution d'un S.D.I	43
Figure N°14: Type de détecteur suivant l'évolution d'u incendie	44
Figure N°15: Schéma simplifié d'un détecteur à ionisation	45
Figure N°16: Capteur Optique	45
Figure N°17: Détecteur linéaire de fumée	46
Figure N°18: Tableau récapitulatif des caractéristiques techniques desdétecteurs d'incendie	48
Figure N°19: Méthodes d'analyse du risque incendie	51
Chapitre III : Présentation de l'entreprises « NAFTAL » et de son organisation	
Figure N°20: Carburants & G.P.L, les principales activités	59
Figure N°21 : Activités opérationnelles	61
Figure N°22 : STPE : société de transport ferroviaire des produits pétroliers	65
Figure N°22 : BAG : fabrication et réparation bouteilles GPL et palettes	65
Chapitre IV : Le canevas	
Figure N°23 : Vue aérienne	80
Figure N°24 : Plan d'alerte Schéma de principe	83
Figure N°25 : Le schéma d'alerte	84
Figure N°26 : Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service	85
Figure N°27 : Procédure à suivre en cas d'incendie	102
Figure N°28 : Plan d'itinéraire	107
Figure N°29 : La rose des vents	108
Figure N°30 : La rose des populations	109
Figure N°31 : Schéma d'organisation des intervenants internes	154
Figure N°32: Fiches machines	194
Figure N°33: Schéma descriptif du processus d'exploitation	195
Figure N°34: Schéma descriptif du processus de dépotage	196

Liste des tableaux :

Titres	Pages
Chapitre III : Présentation de l'entreprises « NAFTAL » et de son organisation	
Tableau N°1: Une nouvelle organisation……..	58
Tableau N°2 : Les moyens de l'entreprise……	60
Chapitre IV : Le canevas	
Tableau N°3 : Fiche diffusion interne……..	64
Tableau N°4 : Mise à jour du PII……..…	76
Tableau N°5 : Présentation générale de l'établissement……..	78
Tableau N^0 06: Préoccupation selon le niveau d'alerte…….	79
Tableau N°07 : Niveaux de mobilisation de la structure de gestion selon les niveaux d'alerte	88
Tableau N^0 08 : Définition des niveaux de mobilisation….....	89
Tableau N°9: Moyens de transmission …….....	90
Tableau N°10: Destinataires de la procédure d'information des autorités locales …….	91
Tableau N°11: Répertoire téléphonique du personnel désigné dans le cadre du PII …..95	
Tableau N°12 : Répertoire téléphonique des services publics de secours …….....	97
Tableau N°13 : Répertoire téléphonique des autorités locales …….....	98
Tableau N°14 : Légende du plan parcellaire …….....	123
Tableau N°15: Correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques ..	126
Tableau N°16: Localisation et classement des risques ……..…..…	127
Tableaux N°17: Fiches scénarios 1 et 2 et 3 …….....	129
Tableaux N°18: Fiches scénarios 4 et 5 et 6……..…….	130
Tableaux N°19: Fiches scénarios 7 et 8 et 9……..…….	131
Tableaux (a,b,c,d)N°20 : Extinction par mousse physique……..…..…	133
Tableau N°22: Réseau incendie…….....	134
Tableaux (a,b,c,) N°23 Lutte risque toxique……..…..…	135
Tableaux (a,b) N°24 : Secours aux blesses et évacuation……..….	136
Tableaux (a,b,c,d) N°25 : Moyens divers……..…..…	139
Tableau N°26:Répertoire téléphonique…….....	140
Tableau N°27 : Déploiement des organes du plan d'intervention interne……...	144
Tableau N°28: Affectation du personnel aux fonctions……	167
Tableau N°29: Check liste pour le DOI ……..….	174
Tableau N°30 : Rapport d'accident……..…….....	176
Tableau N°31: Fiche d'exercice ……	186
Tableau N°32 : Fiche d'exercice……	187
Tableau N°33: Moyens a disposition dans le compte rendu d'exercice ……	189
Tableau N°34: Caractéristiques physico-chimiques -Gasoil- ……..	191
Tableau N°35: Caractéristiques physico-chimiques –GPL/C-…….	192
Tableau N°36: Caractéristiques physico-chimiques –Essence sans plomb- ……	193
Tableau N°37: SYNTHESE DES POTENTIELS DE DANGERS – GASOIL ……..197	
Tableau N°38: SYNTHESE DES POTENTIELS DE DANGERS – Essence …….198	
Tableau N°39: SYNTHESE DES POTENTIELS DE DANGERS – GPL/C ……199	

Glossaire

Risque : élément caractérisant la survenue du dommage potentiel lié à une situation de Danger. Il est habituellement défini par deux éléments : la probabilité de survenance du dommage et la gravité des conséquences.

Risque majeur : risque caractérisé par une faible occurrence et une gravité importante ,engendrant un nombre élevé de victimes et de nombreux dommages matériels et Environnementaux.

Risque industriel majeur : la possibilité de la production d'un événement accidentel sur un site industriel entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations Avoisinantes, les biens ou l'environnement.

Danger : une propriété intrinsèque d'une substance, d'un agent, d'une source d'énergie ou d'une situation qui peut provoquer des dommages pour les personnes, les biens et L'environnement.

Accident majeur : un événement tel qu'une émission, un incendie ou une explosion d'importance majeure résultant de développements incontrôlés survenus au cours de L'exploitation, entraînant des conséquences graves, immédiates ou différées.

Aléa : phénomène destructeur observé indépendant de l'enjeu exposé, il est caractérisé par une probabilité d'occurrence.

Catastrophe : Événement qui cause de graves bouleversements, des morts

Étude de danger : C'est un outil de démonstration de maîtrise des risques par l'exploitant, elle constitue le premier maillon réglementaire d'une chaîne de mesures destinées à protéger les riverains et l'environnement.

Plan d'Opération Interne (POI) : est un outil opérationnel d'aide à la décision utilisable à L'intérieur de, l'installation et par les Secours Extérieurs lors de la survenance d'un accident.

Enjeu : Ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque.

Gestion de crise : Ensemble des processus d'organisation, des techniques et des moyens mis en œuvre par une collectivité pour se préparer à une crise, y faire face et en atténuer les Conséquences.

Décret : Acte réglementaire ou individuel pris par le président de la République, par le Premier ministre, ou conjointement par ces deux autorités, en vertu de leur pouvoir Réglementaire.

Intervention : Ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades De l'activité dans l'entreprise, lorsque le danger se sera concrétisé. Nota : souvent le terme de « Prévention » regroupe les trois notions de « prévention », « protection » et « intervention ». Le contexte du document permet, en général, de lever une éventuelle ambiguïté.

Loi : Règle écrite et générale votée selon la procédure législative par le parlement .La loi peut Être adoptée à l'initiative du parlement ou du gouvernement.

Prévention : Ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades de L'activité dans l'entreprise, en vue de diminuer la concrétisation des dangers.

Protection : Ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades de l'activité dans l'entreprise, en vue d'éviter ou de diminuer les dommages induits par la Concrétisation des dangers.

Plan Internes d'Intervention (PII) : Un Plan Interne d'Intervention sert à définir les mesures D'urgence à entreprendre en cas d'accident au sein de son établissement.

Réglementation: l'ensemble des règlements, c'est -à-dire des mesures légales, des règles, des Prescriptions, des indications et autres textes juridiques qui régissent une activité sociale ou Qui concernent un domaine particulier. Elle est rédigée par les administrations compétentes ou Les personnes mandatées.

Station-service: toute installation où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs. Les Stations-service peuvent être ouvertes ou non au public.

Urgence : Toute situation ayant le potentiel de porter préjudice aux personnes, a l'environnement ou aux équipements, et pouvant nécessiter l'évacuation des installations ou Des sites avoisinants.

Analyse des risques : Emploi systématique des informations disponibles pour déterminer les Dangers et en évaluer le risque.

Arrêté : Un arrêté est un acte administratif à portée générale ou individuelle (spécifique à une Exploitation ou une zone géographique). Les arrêtés peuvent être pris par les ministres (arrêtés Ministériels ou interministériels), les préfets (arrêtés préfectoraux) ou les maires.

Liste des abréviations

ORSEC : Organisation des secours.

PII : Plan Interne d'Intervention.

Sonatrach : Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures.

ISO: international standard for organization.

OHSAS : Occupational Health and safety management System.

OIL : Organisation Internationale du travail.

PCT : Poste de Commandement Tactique.

PCO : Poste de Commandement Opérationnel.

PCS : Poste de Commandement Stratégique.

HSE : Hygiène Sécurité et Environnement.

PAM : Plan d'Aide Mutuel.

DOI : Directeur des opérations internes.

EDD : Etude De Danger.

HSE–M : Health Safety et Environnement Management System.

FIS : Fonctions – Interactions – Structure.

ICS : Incident Command System.

BIT : Le bureau international du travail.

ERDP : Entreprise Nationale de Raffinage et de Distribution des Produits Pétroliers.

G.P.L : Gaz Pétrole Liquéfié.

L.P.B : Lubrifiants, Pneumatiques & Bitumes.

Table des matières

Résumé

Remerciement

Dédicaces

Liste des figures

Liste des tableaux

Glossaires

Liste des abréviations

Introduction générale……..01

Partie théorique

Chapitre I : la gestion des urgences et Plans Internes d'Intervention « PII »

Section 1 : la gestion des urgences :

I.1. Introduction07

I.2. Notions de risques…….....07

I.3. Degré de gravité des événements10

I.4. Processus de gestion des urgences et des crises 11

I.4.1. Prévention 11

I.4.2. Préparation12

I.4.3. Intervention16

I.4.4. Rétablissement16

I-5 Approches d'évaluation de la performance des PII.....16

Section 2 : Contexte réglementaire et normatif du plan interne d'intervention dans les établissements et l'industrie :

II.1. Le référentiel HSE-MS20

II.2. OHSAS 18001:2007: Occupational Health and safety management System20

II.3. Organisation Internationale du travail (OIT)21

II.4. La norme de management de l'environnement ISO 14001:200421

II.5. Disposition réglementaire en Algérie22

Section 3 : Notions sur le plan interne d'intervention :

III.1. Généralités sur le PII.....23

III.1.1. l'intérêt d'un plan interne d'intervention24

III.1.2. l'objectif général d'un plan interne d'intervention24

III.1.3.Gestion du cycle de vie du PII26

III.1.4. Définition des différents constituants du PII27

III.1.5. Stations-service disposant d'un PII30

III.2. Interfaces avec les autres plans.....30

III.2.1. Liaison avec le Plan d'Aide Mutuelle et le Plan Orsec31

III.2.2. Liaison avec le Plan de Gestion des crises31

Conclusion32

Chapitre II : Risque incendie

Section 1 : Généralités sur l'incendie

I.1. Introduction34

I.2. L'incendie……...…34

I.2.1. Causes de démarrage d'un feu…….....35

I.2.2. Typologies de feux……..36

I.2.2.1. Types de foyers selon la taille ou la gravité……..36

I.2.2.2. Types de foyers selon l'emplacement……37

I.2.3. Phases de déroulement d'un feu……..…38

I.2.3.1. Déclenchement/Eclosion……..38

I.2.3.2. Croissance……38

I.2.3.3. Embrasement généralisé……39

I.2.3.4. Déclin……..…39

I.2.4. Propagation de l'incendie……..……39

I.2.4.1.Facteurs de propagation ……..……..…39

I.2.4.2Mode de propagation……..…….39

I.2.5. Effets de l'incendie…….....…….40

I.2.5.1. Conséquences sur l'Homme……...….40

I.2.5.2.Conséquence sur les bâtiments…….…40

I.2.6. Les classe de feux…….....…41

Section 2 : Sécurité et protection Incendie

II.1.Introduction…….42

II.2.Système de détection incendie …….……42

II.2.1.Les différents types de détecteurs d'incendie ……43

II.2.1.1 .Détecteur optique de fumée…….……...44

II.2.1.2. Détecteur de chaleur……..45

II.2.1.3. Détecteur linéaire…….....46

II.2.1.4. Détecteur de flamme…….47

II.3. Ingénierie de sécurité incendie……47

II.3.1. Objectifs de l'ISI ……48

II.3.3. Mesures de mise en sécurité …….……48

II.3.4.Méthodes d'évaluation du risque incendie ……50

II.3.5.Etapes de résolution d'un problème de sécurité incendie ……53

Partie pratique

Chapitre III : Présentation de l'entreprises « NAFTAL » et de son organisation

Historique.....57

Section 1 : L'organisation de « NAFTAL »:

I.1. Les missions de l'entreprise NAFTAL.....58

I.2. Les moyens de l'entreprise NAFTAL.....60

I.3. L'organisation de l'entreprise NAFTAL60

I.4. Les activités opérationnelles de NAFTAL61

I.5. Organisation de la branche commercialisation.....62

I.6. Les filiales de NAFTAL.....64

Section 2 : Le système management de la qualité, sécurité et environnement :

II-1 Management de la qualité ISO9001 : 2008.....66

II-2 Système de management de la sécurité et de l'environnement(HSE)67

Chapitre IV : Le canevas

Section 1 : Composition du PII

I.1.LA PREMIER PARTIE : Généralités75

I.1.5 Diffusion du PII.....76

I.1.6 Mises a jour.....77

I.1.7 Présentation générale de l'établissement.....79

I.1.8 Prise de vue aérienne.....80

I.2.DEUXIEMES PARTIE: Alarme et Alerte.....81

I.2.1 Introduction.....82

I.2.2 Plan d'alerte.....83

I.2.3 Procédure d'alerte et d'alarme des personnels.....84

I.2.3.1 Le mode spécifique a la station-service et auquel le personnel a été informé.....86
I.2.3.2 Analyse de la situation.....87
I.2.3.3 Déploiement de l'alerte.....89
I.2.3.4 Personnels chargés de donner l'alerte et l'alarme.....91
I.2.3.5 Mode d'alarme (restreinte et générale).....91
I.2.3.6 Point de rassemblement.....91
I.2.4 Procédures d'alerte des services publics de secours.....92
I.2.5 Procédure d'alerte des établissement signataire d'une convention d'aide mutuelle.....94
I.2.6 Procédure d'alerte des autorités locales.....95
I.2.7 Procédures d'information des populations et des établissements voisins.....96
I.2.8 Répertoire téléphonique.....97
I.2.9 Consignes de sécurité.....99
I.3TROISIEME PARTIE: Situation géographique de l'établissement.....103
I.3.1 Plan de situation.....104
I.3.2 Plan d'itinéraire.....106
I.3.3 Rose des vents.....108
I.3.4 Rose des populations.....109
I.3.5 Risques environnants.....110
I.3.6 Présentation des zones géographiques et des zones de risques.....111
I.3.7 Plan de masse.....113
I.3.8 Plan(s) de niveau(x).....115
I.3.9 Plan d'alimentation eau.....117
I.3.10 Plan de réseaux.....119
I.4.QUATRIEME PARTIE: Evaluation des risques.....121
I.4.1 Plan d'ensemble de zones de risques.....122
I.4.2 Plans parcellaires.....123
I.4.3 Correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques.....125
I.4.4 Localisation et classement des risques.....127
I.4.5 Fiches scenarii.....128
I.5.CINQUIEME PARTIE: Recensement des moyens.....132
I.5.1 Lutte explosion-incendie.....133
I.5.2 Lutte risque toxique.....135

I.5.3 Secours aux blessés.....136
I.5.4 Rétention des liquides.....137
I.5.5 Transport produit.....138
I.5.6 Moyens divers.....139
I.5.7 Répertoire téléphonique interne externe.....140
I.6.SIXIEME PARTIE: Organisation des compétences et missions.....141
I.6.1 Missions générales des fonctions.....142
I.6.2 Missions générales des fonctions.....145
I.6.3 Schéma général d'organisation.....153
I.6.4 Organisation et implantation du P.C exploitant.....155
I.6.5 Fonction du directeur DOI.....156
I.6.6 Fonction assistance DOI.....158
I.6.7 Fonction secrétariat DOI.....159
I.6.8 Fonction chef poste de commandement opérationnel PCO.....161
I.6.9 Fonction intervention.....162
I.6.10 Fonction responsable exploitation.....164
I.6.11 Fonction logistique165
I.6.12 Fonction secrétariat PCO.....166
I.6.13 Affectation du personnel aux fonctions.....167
I.6.14 Formation du personnel.....168
I.7.SEPTIEME PARTIE: Organisation des secours.....170
I.7.1 Check-list pour le DOI.....171
I.7.2 Compte rendu de situation.....175
I.7.3 Rapport d'accident.....176
I.8 HUITIEME PARTIE : Information.....177
I.8.1 Introduction.....178
I.8.2 Procédure d'information des interlocuteurs locaux.....178
I.8.3 Fonction communication.....179
I.9 NEUVIEME PARTIE : Interface avec les autres plans.....180
I.9.1 Mesures d'urgences.....181
I.9.2 Schéma général d'organisation.....182
I.9.3 Programmation183
I.9.4 Fiche d'exercice.....186
I.9.5 Compte rendu d'exercice.....188

I.10 DIXIEME PARTIE : Annexes techniques.....189
I.10.1 Fiches produits.....191
I.10.1.1 Gasoil.....191
I.10.1.2 GPL/C.....192
I.10.1.3 Essence sans plomb.....193
I.10.2 Fiches machines.....194
I.10.3 Fiches procédés.....195
I.10.4 Fiches analyse des risques.....197
Abréviations.....200

Conclusion générale.....202

Références bibliographiques.....204

Autres annexes.....209

Introduction générale

Introduction générale

Le rôle du secteur pétrolier dans le développement de l'économie nationale est inévitable. Cependant, il peut présenter de graves risques pour les personnes et les installations et peut avoir diverses répercussions environnementales. Cependant, certains des risques les plus dangereux associés aux installations et aux activités de pétrole ne sont pas attribués à la production, mais au transfert de produits pétroliers.

Des accidents industriels peuvent survenir et avoir de graves conséquences pour l'installation, la population, les biens et l'environnement. Il peut se transformer en véritables catastrophes, même si les progrès réalisés par la science dans divers domaines sont aujourd'hui possible d'atténuer les effets sur les personnes, les bâtiments et les infrastructures. et prenez-les au sérieux dans le contexte du développement durable. L'Algérie a pris conscience de la nécessité de contrôler ces risques industriels souvent manifestés par les incendies ou l'explosion, et le contrôle de l'urbanisation autour des installations à risque élevé pour réduire les conséquences d'un éventuel accident industriel majeur.

La gestion des urgences et les crises et la mise en œuvre d'une stratégie pour lutter contre ces incendies restent le meilleur moyen d'adapter une approche mondiale pour gérer les risques appliqués. Selon un processus continu d'identification des risques, l'évaluation jusqu'à la prise de décision sur la gravité du risque et le choix des options de contrôle des risques restantes, et éventuellement interférer pour contenir ce risque en cas d'échec de mesures préventives.

Les plans d'intervention interne (IIP) qui ont été développés en vertu de la loi n ° 04-20 pour prévenir les risques majeurs et la gestion des catastrophes sont conçus dans le contexte du développement durable, comme un outil de gestion, de sauvetage et d'intervention, dans le but de protéger les travailleurs , Propriété et environnement, et spécifiant l'installation concernée toutes les mesures et moyens préventifs qui sont effectués sa mobilisation à cet effet, ainsi que les procédures à mettre en œuvre lorsqu'une catastrophe se produit. Décret exécutif n ° 09-335 du 20 octobre 2009 détermine les conditions de développement et de mise en œuvre des plans d'intervention internes par les opérateurs d'installations industrielles.

Le plan d'intervention interne (PII), qui sera utilisé pour une stratégie d'attaque basée sur la disponibilité du nombre et de la quantité de moyennes qui doivent être calculées à l'avance conformément aux scénarios et aux résultats du calcul du risque identifié par l'étude de risque.

L'objectif de notre travail est de contribuer à l'élaboration de plans efficaces en ce qui concerne la prévention des risques, la réduction des conséquences des accidents et l'explication des étapes nécessaires pour développer des informations d'identification d'informations et d'élaborer des stratégies pour sécuriser les sites et disposer systématiquement.

Ce qui nous amène à d'autres questions:

• Q1 / Quels sont les moyens appropriés pour protéger la santé et l'environnement contre les risques industriels?

• Q2 / Quel est le plan d'intervention interne?

• Q3 / Les informations d'identification personnelle offrent-elles la possibilité de réduire les effets de la catastrophe?

• Q4 / Pourquoi avez-vous choisi la station de service Al-Titteri comme étude de cas?

• Q5 / Quelles sont les dimensions de la réalisation des informations d'identité personnelle?

Pour répondre à ces questions, nous avons mis quelques hypothèses qui seront confirmées ou annulées dans l'une de nos études:

1 / PII est un outil qui fait partie de la logique de préparation aux travaux d'urgence face aux risques majeurs dépend de: - Une analyse détaillée des risques et des conséquences; - la capacité d'anticiper la crise.

2 / permet de réduire les effets dans l'installation pertinente. La réalisation de

3/ PII dans une station-service consiste à contrôler les risques et les urgences. Pour réduire l'impact sur l'environnement, donnant ainsi à l'image de la marque de durabilité.

4 / IIP est un document multidimensionnel avec des défis. Le sujet de l'étude que nous avons choisi d'expliquer le développement du plan d'intervention interne dans une station-service Nous avons adapté l'approche systématique organisée en deux parties:

La première partie est la partie théorique: elle comprend deux chapitres: Le premier chapitre sera alloué: déterminer le statut des plans d'intervention interne, et le processus de gestion des urgences et les concepts en général, d'un point de vue exploratoire, afin de cadrer notre étude.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude du risque d'incendie sous toutes ses formes, effets, causes et le traitant.

La deuxième partie est la partie pratique: dédiée à l'étude de NAFTAL, qui comprend une présentation de l'organisation hôte où nous avons été formés, et finalement nous nous sommes concentrés sur PII (plan d'intervention interne) mis en œuvre à la station de service Al-Titteri. Et étudier le statut de sa mise en œuvre dans une station en cas de catastrophe.

En fin de compte, cette thèse encadrait une conclusion générale qui résume l'approche et les résultats obtenus, les notes et les suggestions afin de donner une valeur supplémentaire aux résultats de nos travaux, recommandations et annexes.

Partie théorique

Chapitre I :
la gestion des urgences et Plans Internes d'Intervention « PII »

Section 1 : la gestion des urgences

I.1. Introduction :

Elle vise à réduire la probabilité que des situations d'urgence se produisent pendant les opérations, bien qu'elles puissent se produire dans ces situations, et il est nécessaire d'élaborer des plans efficaces pour faire face à de telles situations. En raison de son importance, il est conforme à la loi et est pleinement fonctionnel. Par conséquent, dans ce chapitre, nous visons à déterminer l'état des plans d'intervention internes et la gravité des événements, à décrire les étapes générales du processus de gestion des urgences et des crises et une stratégie d'intervention en cas d'urgence et de crise pour l'élaboration d'un plan d'intervention interne (PII).

I.2.Notions de risques :

Un "risque" est un événement dont l'arrivé aléatoire, est susceptible de causer un dommage aux personnes ou aux biens ou aux deux à la fois.
La notion de risque implique la combinaison d'un aléa et d'un enjeu :
Aléa : événement, phénomène, danger ou probabilité d'un événement qui peut affecter notre Environnement.
Enjeu : personne, bien, équipement, environnement susceptible de subir les conséquences de L'événement [1].
La figue ci-dessous illustre un exemple pour un risque industriel :



Figure N°1: le risque industriel[2]

Le risque majeur : Ce sont les types de risques auxquels chacun de nous peut être exposé sont regroupés en cinq familles :

- Risques naturels : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique ;

- Risques technologiques : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaire, biologique, rupture de barrage...
- Risques de transports collectifs (personnes, matières dangereuses):sont des risques technologiques, On en fait un cas particulier car les enjeux varient en fonction de l'endroit où se développe l'accident.
- Risques de la vie quotidienne (accidents domestiques, accidents de la route...) ;
- Risques liés aux conflits [3]

Le risque majeur peut être défini comme la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre. Alors seules les trois premières catégories font partie de ce risque majeur qui est caractérisé par :

-Une faible fréquence : L'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;

- Une énorme gravité : Nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à L'environnement [4].

Le risque industriel majeur :

Le risque industriel majeur, qui fait partie des risque industriels, constitue l'origine de tout accident industriel ce qui signifie qu'un accident industriel résulte d'un risque industriel. « A l'origine de tout accident industriel, il existe un risque, autrement dit un danger potentiel susceptible d'introduire une situation plus ou moins grave» [5].

Le risque industriel majeur est défini comme étant la possibilité de la production d'un événement accidentel sur un site industriel entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

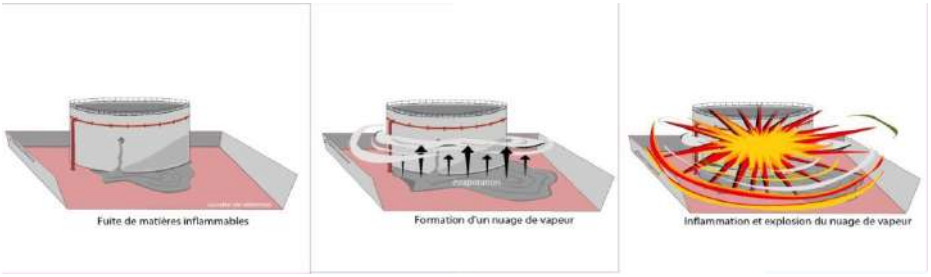


Figure N°2:Le risque industriel Explosion [6]

Ce risque résulte de la combinaison des trois critères suivants :

- La probabilité d'occurrence des phénomènes dangereux pouvant se produire ;
- L'intensité des effets de ces phénomènes ;
- La vulnérabilité des intérêts.

Le bureau international du travail (BIT) à Genève donne la définition suivante :

« l'expression accident majeur (industriel) désigne un événement inattendu et soudain ,y compris en particulier une émission, un incendie ou une explosion de caractère majeur ,du à un développement anormale dans le déroulement d'une activité industrielle, entrainant un danger grave ,immédiat ou différé, pour les travailleurs ,la population et l'environnement à l'intérieur ou à l'extérieur de l'installation et mettant en jeu un ou plusieurs produits dangereux »

Effets des risques industriels :

Les principaux effets du risque industriel qui sont susceptibles d'être générés par les installations Industrielles sont regroupés sous trois typologies d'effets :

⇨ Effets thermiques:

Sont liés à la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable ou combustible. Ils provoquent des brûlures internes ou externes, partielles ou totales des personnes exposées. Ils peuvent enflammer des structures voisines.

⇨ Effets mécaniques ou de surpression:

Résultent d'une onde de pression (déflagration ou éclatement en fonction de la vitesse de propagation de l'onde de pression), provoquée par une explosion. Celle-ci peut être issue d'un explosif, d'une réaction chimique ou d'une combustion violente (combustion d'un gaz ou d'un nuage de poussières), d'une décompression brutale d'un gaz sous pression (éclatement d'une bouteille d'air comprimé par exemple). Les effets de surpression peuvent être directs et provoquer des lésions aux tympans et aux poumons, la projection de personnes à terre ou contre un obstacle. Ils peuvent être aussi indirects, comme par exemple l'effondrement des structures ou l'impact de projectiles sur des personnes.

⇨ Effets toxiques:

Résultent d'une fuite sur une installation ou du dégagement d'une substance toxique issue d'une décomposition chimique lors d'un incendie ou d'une réaction chimique. L'inhalation constitue généralement le risque toxique le plus important pour les populations exposées,

Les conséquences qui découlant peuvent être, par exemple : une détresse respiratoire, un œdème du poumon, une atteinte au système nerveux central, etc.

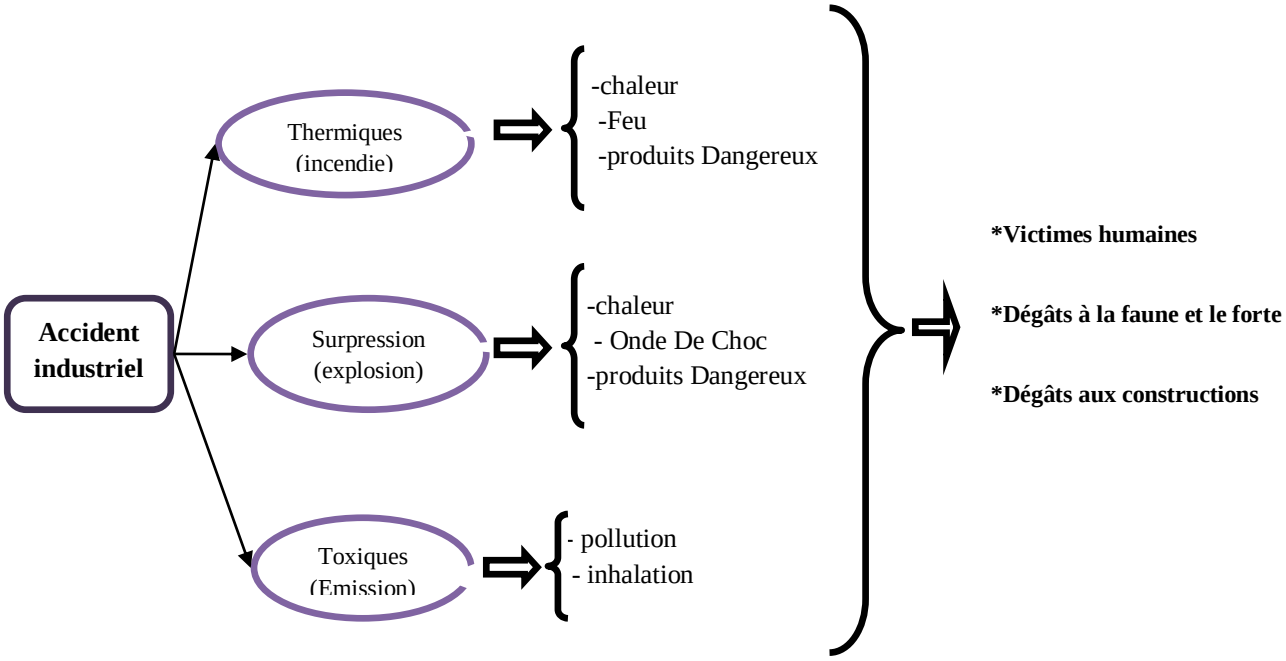


Figure N°3: Conséquences et effets des accidents industriels [7].

I.3. Degré de gravité des événements:

Un accident industriel est un événement tel qu'une émission de matière toxique, un incendie ou une explosion résultant de développements incontrôlés d'une perte de confinement survenus dans une activité industrielle chimique et/ou pétrochimique qui engendre un danger grave, immédiat ou ultérieur, pour l'homme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement et dans lequel une ou plusieurs substances dangereuses sont impliquées.[8] Une échelle de gravité des accidents est définie, elle classe les accidents en trois niveaux selon une graduation de la gravité du phénomène :

- **Niveau 1:Incident:**
 Un Incident se définit comme [9] «toute situation résultante d'un événement non souhaité n'ayant qu'un impact faible envers les personnes, l'environnement et l'installation ».
- **Niveau 2:Urgence:**
 Une Urgence se définit comme [10] «toute situation résultante d'un événement non souhaité ayant un impact grave envers les personnes, l'environnement et l'installation et nécessitant la coordination de différents intervenants pour faire disparaître la menace ou pour limiter le conséquences néfastes».

- **Niveau 3:Crise:**

Une Crise se définit comme [11] «toute situation résultante d'un événement rare et brutal provoquant une rupture et un déséquilibre entre besoins et moyens et ayant un impact catastrophique envers les personnes, l'environnement et l'installation et sur la réputation et les capacités professionnelles des établissements ».

I.4. Processus de gestion des urgences et des crises:

La gestion des urgences et des crises est un processus continu, dynamique, proactif, Réactif et réflectif, qui s'articule autour de quatre phases bien identifiées, avant, pendant et après la crise. Ces quatre phases sont illustrées sur la figure N°4et sont:

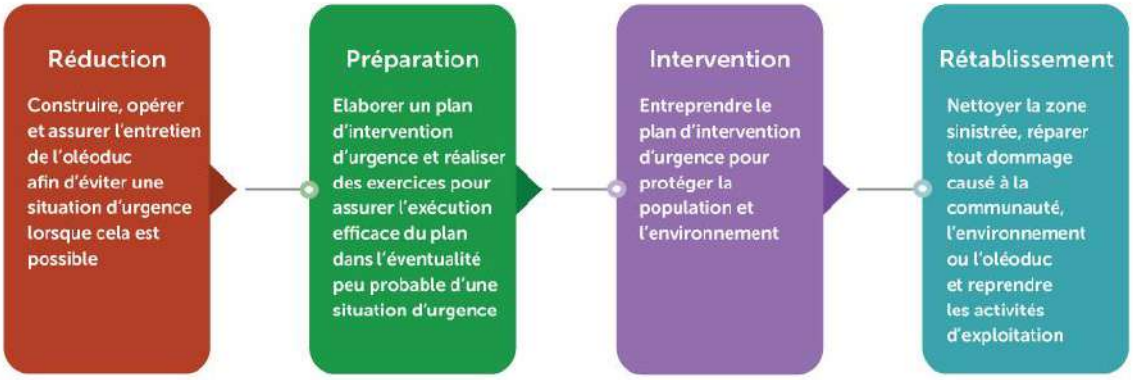


Figure N°4: Processus de gestion des urgences et des crises [12]

I.4.1. Prévention:

La prévention est la phase initiale du processus de gestion des urgences et des crises et doit être mise en place avant la survenue d'une crise. Elle a pour objectif d'amener le risque de crise à un seuil acceptable et, quand cela est possible, d'éviter que la crise ne se produise effectivement[13] .Elle s'agit d'actions continues visant à réduire ou éliminer le risque pour les personnes, les biens et l'environnement sur le long-terme et elle regroupe les activités proactives, mises en place par les organisations pour analyser et évaluer les niveaux de risque et de menace d'un territoire. Sur la base de ces études, des scenarios sur les accidents et crises potentiels sont établis afin de mettre en place des mesures de prévention des risques.

I.4.2. Préparation:

Ce terme désigne les actions prises pour se préparer à intervenir efficacement lors d'une crise ou d'une urgence et à atténuer leur impact sur les populations vulnérables. Elles consistent notamment à développer des différents types de plans de réponse à l'urgence et les mettre à l'essai. Il s'agit par exemple des plans internes d'intervention « PII », d'assistance mutuelle (PAM), d'intervention médicale (PIM) ou de sûreté (terrorisme et autres actes de malveillance).

Sur la base des analyses de risques, les organisations vont alors planifier les ressources humaines et matérielles permettant de répondre aux scenarios établis, déterminer les moyens de communication, définir un réseau de structures de réponse supportant la coordination des acteurs, et pour cela tout un ensemble de plans est rédigé afin d'aider les décideurs au moment venu. Ils contiennent les différents scenarios de crises, des annuaires recensant les divers acteurs, la composition des cellules de crise, les rôles et les objectifs de chacun.

Cette phase de planification est également l'occasion de préparer les organisations, au travers des exercices de simulation et les formations des équipes d'intervention, afin d'assurer la disponibilité, la rapidité de mobilisation et de déploiement des ressources nécessaires pour gérer les urgences potentielles, définies en amont dans les scenarios de risques en appliquant des plans exposés précédemment.

Le retour d'expérience à partir des divers plans de réponse à l'urgence a permis de mettre en évidence des principes et méthodes à mettre en œuvre afin de faciliter le développement des plans internes ou externes d'intervention. Ces principes et méthodes sont résumés en trois approches [14].

- **Planification basée sur des scénarios:**

Selon cette approche, le comité de planification met en place un scénario de base pour chaque risque. Un scénario est une description plus ou moins explicite de l'évolution anticipée de la survenue d'un aléa naturel et/ou technologique. Ensuite, une analyse effectuée sur ce scénario permet de développer les hypothèses principales du plan et de définir les actions globales et spécifiques à mettre en œuvre.

- **Planification basée sur les fonctions opérationnelles :**

Cette approche est également connue comme planification fonctionnelle. Elle permet d'identifier les tâches courantes à mettre en œuvre lors d'une situation d'urgence. Selon ce type de planification, le comité de planification définit les fonctions à effectuer et une combinaison d'autorités compétentes à qui la responsabilité de chaque tâche est attribuée.

- **Planification basée sur les capacités opérationnelles:**

Cette approche examine la capacité de l'organisation territoriale à effectuer une action. Le comité de planification se pose des questions sur l'agrégation des personnels, de leurs formations, des plans de réponse à l'urgence, de l'organisation, du commandement et de la direction, des équipements et des infrastructures disponibles, et de leur capacité pour la mise en œuvre d'une action. Cette méthode est souvent vue comme une combinaison des deux approches ci-dessus.

En réalité, une méthode hybride de planification est utilisée. Cette méthode constitue une combinaison de plusieurs aspects des trois approches précédentes. L'utilisation de la méthode hybride permet de « traduire » les risques identifiés dans une analyse des risques effectuée au préalable (par exemple, dans le cadre des risques technologiques, les études de dangers des installations industrielles) en des scénarios d'accidents. Ces scénarios sont ensuite utilisés afin d'identifier les besoins opérationnels qui risquent d'être créés en cas de survenue d'un aléa naturel et/ou technologique. Ces besoins opérationnels constituent les objectifs à atteindre. Cette procédure conduit à un plan qui décrit les rôles, les interactions et les responsabilités des différents acteurs, ainsi que le séquencèrent des actions à effecteur. La méthode hybride de planification permet par conséquent d'identifier les capacités d'un territoire en termes de gestion de situation d'urgence ; tout en étant basée sur une approche intégrale [15].

1.4.2.1. Développement des plans de réponse à l'urgence

La réalisation d'un plan de réponse à l'urgence est souvent conduite comme un projet de grande ampleur. Plusieurs guides à l'attention des comités de planification ont été édités par des autorités nationales de plusieurs pays [16], mais aussi par des organismes d'envergure nationale ou internationale[17] . Ils préconisent une procédure générale à

suivre afin de mettre en place un plan de réponse à l'urgence. Cette méthode de planification comporte de façon générale les étapes suivantes (fig. N°5) :

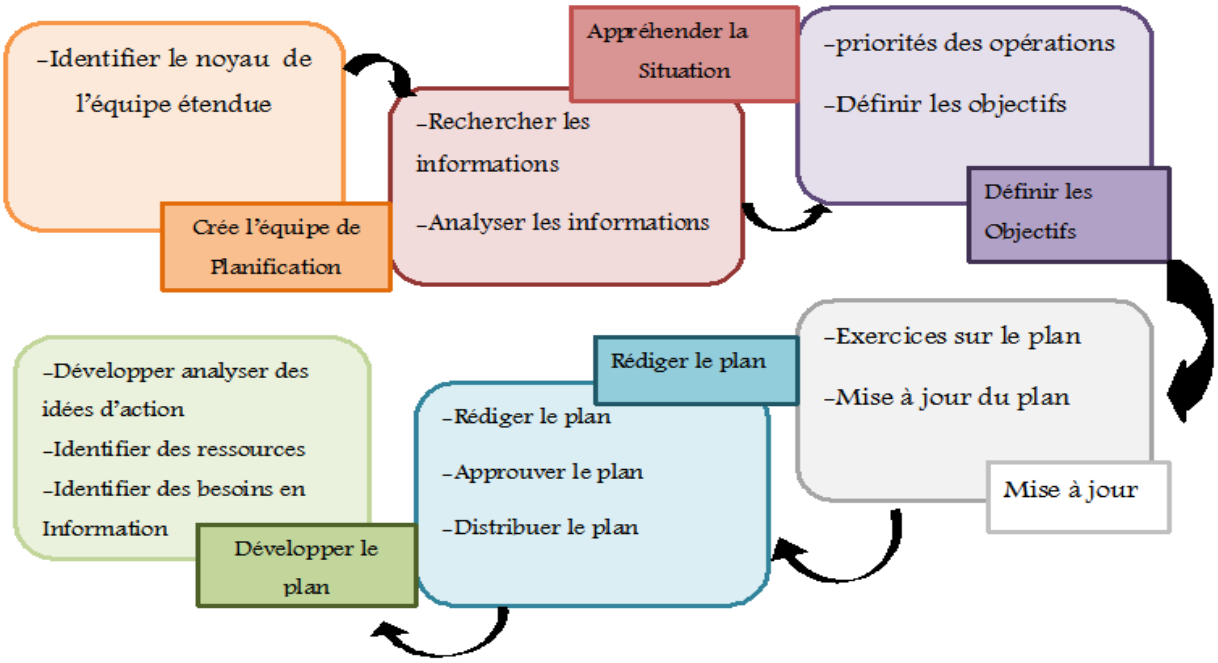


Figure N°5: Procédure de mise en place de plans de réponse à l'urgence [18].

1. Créer l'équipe de planification:

Un plan de réponse à l'urgence est développé en équipe. La formation d'une équipe de planification permet aux différents acteurs de bien définir leurs rôles dans le dis positif de gestion des risques.

2. Appréhender la situation:

Cette étape constitue la partie analytique du processus de résolution de problèmes et de prise de décision. La première partie est la recherche des informations pertinentes sur les risques envisagés. Les membres du comité de planification fournissent les premiers renseignements dans cette étape. Les études de danger constituent la source d'informations indispensable pour le développement du plan. La deuxième partie est l'analyse des informations, afin de produire les faits et hypothèses qui seront utilisées afin de définir les besoins opérationnels.

3. Définir les objectifs:

En utilisant les informations disponibles à partir de l'étape précédente, des scénarios d'accidents sont développés. Le développement des scénarios permet de définir les besoins

opérationnels qui déterminent les actions à effectuer et les ressources nécessaires pour ceci. Les opérations de gestion d'une catastrophe ont trois objectifs principaux : sauver et protéger les personnes, protéger les biens, et protéger l'environnement. La protection de la vie humaine est la priorité principale des opérations d'urgence après toute catastrophe. Pour atteindre ces 3 objectifs, des activités opérationnelles conséquentes doivent être entreprises immédiatement après la survenue de l'événement [19]. Les besoins opérationnels qui en résultent sont classés en besoins créés par l'incident et ceux induits par la gestion de l'incident. Les besoins créés par l'incident sont ceux qui résultent directement du phénomène dangereux. Ils se manifestent pendant ou immédiatement après la survenue de l'incident.

4. Développer le plan:

A ce stade, des solutions potentielles pour atteindre les objectifs définis pendant l'étape précédente sont recherchées. La méthode hybride de planification est utilisée pour illustrer l'évolution du scénario à travers le temps et identifier des points de décision critiques, les tâches opérationnel les, les ressources nécessaires pour les accomplir et les besoins en information.

5. Rédiger et approuver le plan:

Une fois l'idée opérationnelle mise en place, les résultats du travail sont transformés en un plan écrit. Le document doit être succinct et simple, afin d'être facilement appréhendé par tous les acteurs impliqués. Un document est diffusé aux organisations ayant des responsabilités dans la mise en œuvre du plan afin d'avoir leur retour et approbation. Une fois es commentaires reçus, le document final est arrêté par les El us ou le représentant de l'Etat, selon les modalités réglementaires. Des copies du document sont diffusées aux acteurs concernés, et une liste des copies est maintenue afin d'assurer la diffusion des mises à jour.

6. Exécuter et mettre à jour le plan:

Outre la mise en œuvre du plan en cas d'accident réel, les exercices de simulation permettent aussi d'évaluer l'efficacité du plan. De plus, ils sont un moyen de formation des acteurs en gestion de crise et aux modalités du plan, mais permettent aussi d'identifier les défaillances dans la mise en œuvre du plan et d'arriver aux modifications nécessaires. Outre les modifications grâce au retour d'expérience (rapport des exercices de simulation et des accidents réels), des mises à jour du plan sont également nécessaires suite à des changements importants de la situation, ou lorsque la réglementation en vigueur l'impose.

I.4.3. Intervention :

La phase de la réponse opérationnelle commence par l'activation des plans de réponse à l'urgence suivant la survenue d'un événement dangereux. Elle englobe toutes les actions effectuées (intervention, sauvetage et évacuation) afin de s'occuper des conséquences d'une crise ou d'une urgence, mettre les personnes en sécurité, protéger les biens et limiter les effets de l'événement sur l'environnement. Cette réponse revêt différentes formes en fonction de la localité, de la durée et de la gravité des conséquences.

I.4.4. Rétablissement :

Le retour à la normale est mise en œuvre progressivement après la déclaration de la fin de l'urgence ou de la crise, par minimiser leur effets, limiter les impacts sur l'environnement et la population locale, évaluer et tirer des leçons de l'expérience. À plus long terme, l'objectif est de ramener les systèmes à la normale, qu'il s'agisse d'environnement, d'économie, de la reconstruction des établissements ou autres. La gestion des situations d'urgence et de crise dans le secteur industriel en Algérie repose sur de multiples acteurs ayant des missions différentes bien identifiées dans des plans internes ou externes d'intervention. La partie suivante se focalise sur la description de la stratégie de réponse à l'urgence mise en place lors des situations d'urgence et /ou de crise et plus particulièrement sur les plans internes d'intervention « PII ».

I-5. Stratégie de réponse aux urgences et aux crises :

Le système de gestion des situations d'urgence et de crise, appelé Incident Command System (ICS) permet d'améliorer la coordination entre les différentes structures concernées et de mobiliser rapidement les moyens humains et matériels nécessaires aux interventions. Il définit également les rôles et responsabilités pour chaque niveau de l'organisation. Ce système de Commandement de L'Incident se déploie sur trois niveaux de gestion en fonction du degré de gravité de l'incident [20] (Fig. N°6) :

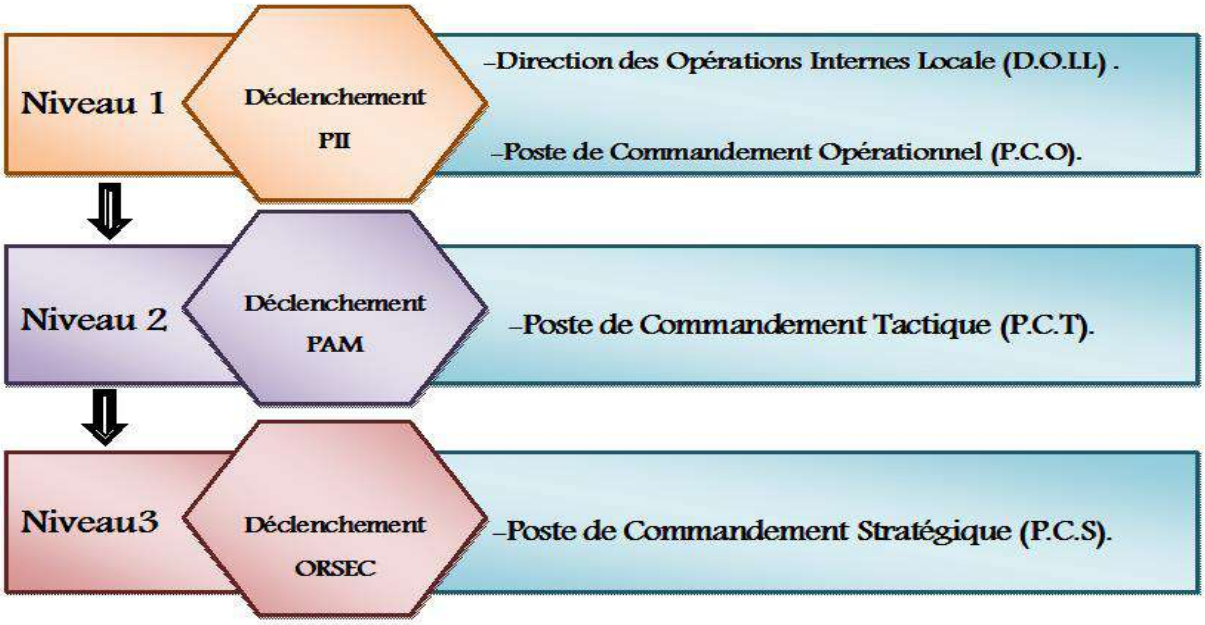


Figure N°6: Chaine générale de Commandement de l'Incident « ICS » [21]

- **Niveau 1 (Plan Interne d'Intervention « PII »):**

 Il a pour fonctions essentielles le confinement de l'incident et la préservation de la sécurité du Personnel et l'environnement. Il est contrôlé par le Poste de Direction des Opérations Internes Locales et le Poste de Commande Opérationnel au niveau du site sinistré.

- **Niveau 2 (Plan d'Aide Mutuel « PAM »):**

 il a pour fonctions de minimiser l'impact de l'incident au niveau régional et d'assurer la coordination de l'opération au niveau local en liaison avec les autres sites à proximité de l'incident. Il est contrôlé par le Poste de Commande Tactique (Direction des Opérations Internes Régionales).

- **Niveau 3 (Plan de Gestion de Crise, ORSEC):**

 Il a pour fonctions la gestion globale de tous les incidents, la communication avec les parties prenantes concernées et le suivi des activités et engagements commerciaux et autres en situations d'urgences et de crises. Il est contrôlé par le Poste de Commande Stratégique au niveau central (Direction des Opérations Internes Nationales).

 Donc La gestion des urgences et des crises est assurée à travers les trois niveaux de commandements suivants :

-Le niveau I : Commandement opérationnel de I 'incident l'accident.

-Le niveau II : Commandement Tactique de l'urgence.

-Le niveau III : Commandement Stratégique de crise.

I.5. Approches d'évaluation de la performance des PII :

Il existe trois approches d'évaluation de la performance des Plans Internes d'Intervention à savoir :

I.5.3.1. Évaluation des PII par le retour d'expérience :

Le retour d'expérience est important pour améliorer les performances en matière de la réponse à l'urgence dans les activités industrielles. Et dans le but d'évaluer l'efficacité globale des mesures prévues dans le PII, les exercices de simulation s'avèrent des outils indispensables. Effectivement, la mise en œuvre simulée du plan sera l'occasion pour les « participants de mettre en pratique les apprentissages théoriques, de se familiariser avec leurs rôles et responsabilités en situation d'urgence et de valider les différentes procédures établies dans le PII » [22].

La législation algérienne impose la réalisation d'au moins deux exercices de simulation PII par an (décret 09 -335, article 15) [23]. Ces exercices sont organisés pour s'assurer du bon fonctionnement du PII et des équipes d'interventions. La simulation du déploiement du PII facilitera donc l'évaluation des ressources prévues (humaines, matérielles). Par ailleurs, la mise en pratique du plan favorise le travail d'équipe et la communication entre les divers intervenants. En somme, les exercices de simulation servent en quelque sorte de complément à la formation des intervenants et, de ce fait, contribuent grandement à l'amélioration de la capacité de réponse en cas de situation d'urgences[24] .

L'amélioration des PII par le retour d'expérience est basée en général sur les rapports qui suivent les exercices de simulation et les incidents nécessitant l'activation du PII. Bien que les accidents réels soient le seul vrai test du plan, les exercices de simulation peuvent aussi évaluer une partie ou la totalité du PII.L'ensemble des actions effectuées ont été supervisées pour en analyser, en fin de manœuvre, et répertorier les causes des non-conformités éventuelles. Les rapports comportent un narratif succinct de l'opération, accompagné d'un exposé sur les éléments de l'action qui ont bien ou mal fonctionné et des propositions d'amélioration. Ces informations sont ensuite utilisées par la hiérarchie afin de faire évoluer la doctrine, les méthodes et les techniques opérationnelles [25].

Le retour d'expérience peut mettre en évidence des aspects du plan qui sont plus ou moins efficaces ou qui nécessiteraient des modifications. Une analyse approfondie peut même révéler quelles modifications sont nécessaires. Le processus du retour d'expérience identifie des défaillances déjà survenues mais ne permet pas une analyse exhaustive des PII [26].

Plusieurs auteurs ont déjà souligné le besoin d'une analyse systémique de ces plans . En revanche, peu de travaux se sont vraiment intéressés à développer une méthodologie pour l'analyse des PII [27].

I.5.3.2. Évaluation des PII par l'audit :

L'approche d'évaluation des PII par l'audit consiste à évaluer directement la performance du plan en utilisant des questions avec l'aide des facteurs identifiés par un grand nombre d'expert [28].

La performance est évaluée par des questions ciblées sur la qualité du plan, sur la prise en compte de tous les indicateurs définis dans la méthode, ainsi que sur la capacité du plan à répondre aux exigences réglementaires. Des scores sont attribués aux réponses à ces questions, et un score final est produit. Malgré son caractère pragmatique et pertinent, cette méthode manque de structure. L'identification des facteurs à évaluer est basée sur l'expertise et ne prend pas en compte la structure des PII. De plus, l'agrégation des scores est basée sur une somme des points obtenus par les différentes questions et ne prend pas en compte l'importance relative des différents aspects du plan[29].

I.5.3.3. Évaluation des PII par le modèle FIS :

L'École Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne a développé une méthode, pour l'analyse de la robustesse des PII en utilisant la méthode FIRENT. Cette recherche a utilisé l'outil informatique (XRisk) développé pour la modélisation structuro fonctionnel et l'analyse des risques des systèmes complexes. Le modèle a permis de structurer l'analyse et d'identifier les défaillances pouvant se manifester pendant la gestion de crise[30] (Figure N°7).

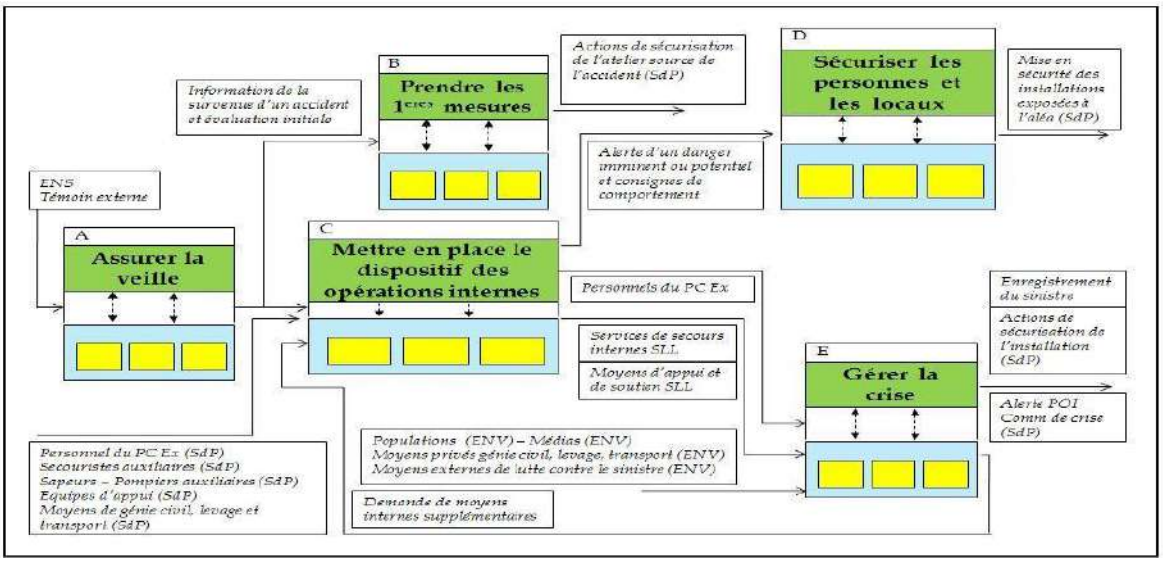


Figure N°7 : Modèle structuro-fonctionnel d'un Plan d'Opération Interne [31]

Section 2 : Contexte réglementaire et normatif du plan interne d'intervention dans les établissements et l'industrie

II.1.Le référentiel HSE-MS :

Ce référentiel dispose tout un chapitre sur les exigences de la gestion des urgences « 5.8 Le management des incidents et accidents ».

II.2.OHSAS 18001:2007: Occupational Health and safety management System:

Elle dispose aussi des exigences en matière de gestion des urgences dans Les industries « 4.4.7 : Etat d'alerte et réponse à une situation d'urgence »

a) L'organisme doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier La probabilité d'incidents et situation d'urgence et sa capacité à réagir de façon à prévenir et à réduire Les maladies et blessures éventuelles pouvant y être associées.

b) L'organisme doit revoir ses plans et ses procédures de prévention des situations d'urgence et de capacité à réagir, en particulier après La survenue d'un incident ou d'une situation d'urgence.

c) L'organisme doit également mettre périodiquement ces procédures à L'essai Lorsque cela est réalisable.

II.3.Organisation Internationale du travail (OIT) :

Elle a édité en 2001 un référentiel de management de La santé et de La sécurité au travail: ILO-OSH 2001. Son chapitre « 3.10.3 dispose des exigences en matière de gestion des d'urgences ». « 3.10.3.1 » : Des mesures de prévention, de préparation et de réaction aux urgences devraient être mises en place et actualisées. Ces mesures devraient identifier l'éventualité d'accidents et de situations d'urgence et prévenir les risques qui en découlent en matière de sécurité et de santé au travail. Les mesures devraient tenir compte de la taille de l'organisation et de la nature de ses activités. Elles devraient :

1- Assurer l'information, la communication internet la coordination nécessaires afin de protéger toutes les personnes en cas de situation d'urgence sur le lieu de travail.

2- Fournir l'information et faire l'objet d'une communication avec les autorités compétentes, les services locaux d'intervention et les services d'urgence.

3- Prévoir les premiers soins et l'assistance médicale, les moyens de lutte contre l'incendie et l'évacuation de toutes les personnes sur le lieu de travail.

4- Informer et former de façon appropriée tous les membres de l'organisation, à tous les niveaux, y compris sous la forme d'exercices à intervalles réguliers de prévention, de préparation et de réaction aux urgences.

« 3.10.3.2 »: Des mesures de prévention, de préparation et de réaction aux urgences devraient être établies en collaboration avec les services externes d'urgence et autres services, le cas échéant.

II.4.La norme de management de l'environnement ISO 14001:2004 :

Elle aussi consacre tout un paragraphe à La préparation aux situations d'urgence « 4.4.7 : Préparation et réponse aux situations d'urgence »

a) L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour une (des) procédure(s) pour identifier Les situations d'urgence potentielles et Les accidents potentiels qui peuvent avoir un (des) impact(s) sur L'environnement, et comment y répondre.

b) L'organisme doit répondre aux situations d'urgence et aux accidents réels et prévenir ou réduire Les impacts environnementaux négatifs associés.

c) L'organisme doit examiner périodiquement et revoir, Lorsque cela est nécessaire, ses procédures concernant La préparation et La réponse aux situations d'urgence, en particulier après L'occurrence d'accidents ou de situations d'urgence.

d) L'organisme doit également tester périodiquement de telles procédures Lorsque cela est réalisable[32].

II.5.Disposition réglementaire en Algérie :

Suite aux différents accidents qui ont survenus à travers le monde et particulièrement dans le territoire national et dans le cadre de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes, un processus réglementaire a été mis en place par l'Etat Algérien. Il s'agit en particulier de :

- Décret n° 85-231 du 25 août 1985 fixant les conditions et modalités d'organisation et de mise en œuvre des interventions et secours en cas de catastrophes

- Décret n° 85-232 du 25 août 1985 relatif à la prévention des risques de catastrophes

- Décret exécutif n°96-158 du 04 Mai 1996 fixant les conditions d'application des dispositions de sûreté interne d'établissement.

- La loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;

- La loi n° 04-20 du 13 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du Développement durable ; Art. 62. - Outre les plans particuliers d'intervention, les exploitants D'installations industrielles doivent élaborer un plan interne d'intervention définissant, au titre de l'installation concernée, l'ensemble des mesures de prévention des risques, les moyens Mobilisés à ce titre ainsi que les procédures à mettre en œuvre lors du déclenchement d'un Sinistre.

- Le décret exécutif n° 06-198 du 4 Joumada El Oula1427 correspondant au 31 Mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de L'environnement.
- Décret exécutif n° 07-144 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 fixant La nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Décret exécutif n° 09-335 de l'AouelDhou El Kaada 1430 correspondant au 20 octobre 2009 fixant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention Par les exploitants des installations industrielles.
- Arrêté interministériel du 17 Dhou El Kaada1431 correspondant au 25 octobre 2010 fixant Le canevas relatif à l'élaboration du plan interne d'intervention.
-Décret exécutif n° 07-145 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai déterminant le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des notices d'impact sur l'environnement.

Section 3 : Notions sur le plan interne d'intervention

III.1.Généralités sur le PII :

La réglementation de plusieurs pays impose la mise en place des plans de réponse à l'urgence afin d'assurer la capacité de réaction face aux accidents industriels majeurs. La législation algérienne impose le développement et la mise en place du Plan Interne d'Intervention « PII ».

Ce dernier a été élaboré conformément au Décret Exécutif N° 09-335 du 20 octobre 2009 ; fixant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention par les exploitants des installations industrielles. Le PII est établi pour définir l'organisation des secours et des interventions en cas de sinistre à l'intérieur du site. Il vise à protéger le personnel, la population et l'environnement immédiat et décrit les mesures à prendre pour protéger le personnel, remettre en sûreté les installations et éviter que la catastrophe ne prenne une plus grande ampleur. Le PII est établi sur la base de l'analyse de risques, il définit les conditions de gestion de l'accident et de ses conséquences, il décrit en fonction des scénarios d'accidents majeurs, l'organisation de l'alerte, des secours et de l'intervention. Il comporte également les dispositions à mettre en œuvre pour informer les services de l'État et les médias. Ce plan décrit ainsi la gestion de l'intervention dans le cas où un scénario d'accident identifié dans l'analyse des risques

comme scénario critique se produit. Dans le PII sont décrits pour chaque scénario la stratégie de l'intervention, les premières interventions, le déroulement de l'attaque et les moyens nécessaires à chaque phase de l'intervention. Les risques d'escalade du sinistre sont identifiés, la conduite à tenir et les mesures de précautions à respecter sont signalées.

III.1.1.l'intérêt d'un plan interne d'intervention :

Un plan bien défini de gestion des urgences majeures constitue un élément important des programmes de SST. En plus de servir de guide au cours d'une situation d'urgence, le PII comporte d'autres avantages. L'élaboration de ce plan peut permettre de détecter des risques passés inaperçus susceptibles d'aggraver une situation d'urgence, et de les éliminer. Le processus de planification permet de mettre à jour des lacunes, notamment le manque de ressources (équipement, personnel qualifié, fournitures) qui peuvent être corrigées avant qu'une situation ne survienne.

En outre, un PII favorise la sensibilisation à la sécurité et souligne l'engagement de l'organisation envers la sécurité de ses employés. L'inexistence d'un tel plan pourrait entraîner des pertes considérables, telles que de nombreuses victimes et, éventuellement, la faillite de l'organisation. Certains pratiquent la politique de l'autruche et prétendent que « Ça n'arrivera pas ici ». Il se peut que les gens ne veuillent pas consacrer le temps et les efforts nécessaires pour examiner le problème. Toutefois, la planification en cas d'urgence demeure un aspect important de l'exploitation d'une entreprise.

Comme les situations d'urgence sont bien réelles, il est nécessaire de se préparer. Lors d'une situation d'urgence, la nécessité de prendre des décisions rapidement de même que le manque de temps, de ressources et de personnel qualifié peuvent entraîner le chaos. En raison du moment de survenue et des circonstances, on ne peut pas suivre la chaîne normale de commandement ni compter sur les moyens de communication habituels. Le stress provoqué par la situation peut altérer le jugement, ce qui peut entraîner des pertes importantes.

III.1.2. l'objectif général d'un plan interne d'intervention :

Le plan interne d'intervention précise les marches à suivre pour gérer les situations imprévues et soudaines. L'objectif est d'être prêt à :

• De servir comme document de base et d'assistance pour la prise en charge d'un incident.

• Prévenir les accidents mortels et les blessures.

• Réduire les dommages causés aux bâtiments, aux stocks et à l'équipement.

• Protéger l'environnement et la communauté.

• Accélérer la reprise des activités normales

• D'identifier l'ensemble des moyens humains et matériels à mettre en œuvre, en cas d'incident et fixer les conditions de leur mise en œuvre.

• De constituer un document officiel répondant aux exigences réglementaires.

• De fournir des données écrites qui faciliteront l'implication des entités de soutien pendant l'urgence.

• De fournir une base pour l'amélioration continue de la performance en gestion des urgences sur le site.

• De développer les moyens et les méthodes disponibles pour réduire l'impact d'un événement potentiel.

• Travailler en conformité avec le décret 09-335, la loi 04-20 et le décret exécutif 06198.
À partir de cette évaluation, il est possible d'établir des marches à suivre appropriées en cas d'urgence.

À l'étape de la planification, il importe d'obtenir la participation de plusieurs groupes. Ainsi, le comité de santé et de sécurité au travail peut apporter une contribution précieuse et favoriser un engagement accru des employés. Il convient également de consulter les autorités municipales compétentes puisqu'elles seront peut-être appelées à prendre en charge les catastrophes ou les urgences majeures et qu'elles disposent de ressources additionnelles. La communication, la formation et les exercices de crise périodiques garantiront une prise en charge adéquate de la situation en cas de mise en œuvre du plan d'intervention.

III.1.3.Gestion du cycle de vie du PII :

Le contrôle du PII rentre dans le cadre des responsabilités du responsable HSE du site. Le responsable HSE sera chargé de l'examen au moins une fois par an, ainsi que de la mise à jour périodique du plan, et devra tenir compte :

• Du retour d'expérience des exercices et des entraînements

• Des mises à jour périodiques reflétant les changements de la législation.

• Du retour d'expérience des revues de direction et des audits, et de tout autre mécanisme de surveillance et de contrôle.

• Du retour d'expérience des suggestions faites parles employés.

• Du retour d'expérience des inspections physiques sur l'état des équipements opérationnels.

• Du retour d'expérience des leçons apprises dans d'autres structures de NAFTAL pour chacun des points précédents.

• Du retour d'expérience des leçons apprises suite à des évènements d'urgence vécus par NAFTAL.

• Du retour d'expérience des rapports d'investigation d'incidents/accidents.

Le plan sera mis à jour à chaque modification des :

• Procédures de gestion ou de l'Organisation

• Procédés

• Nature et des quantités des matières et/ou substances dangereuses pouvant avoir des répercutions importantes sur le plan des dangers.

• Installations et équipements

• A la demande du directeur de wilaya chargé de l'industrie lorsque des points nouveaux le justifient ou pour tenir compte de nouvelles connaissances techniques relatives à la sécurité.

III.1.4.Définition des différents constituants du PII :

Le PII définit une organisation de secours en 3 niveaux (les équipes d'interventions, un Poste de Commandement Opérationnel, un Poste de Direction des Opérations Internes) mise en place en interne de l'établissement, l'interface avec les autres plans (PAM, ORSEC, Crise….) et également les différents tiers impliqués dans l'accident. Il précise la structure de cette organisation, le rôle exact de chacun des intervenants et les liens hiérarchiques entre les Différentes entités mobilisées (Figure N°8).

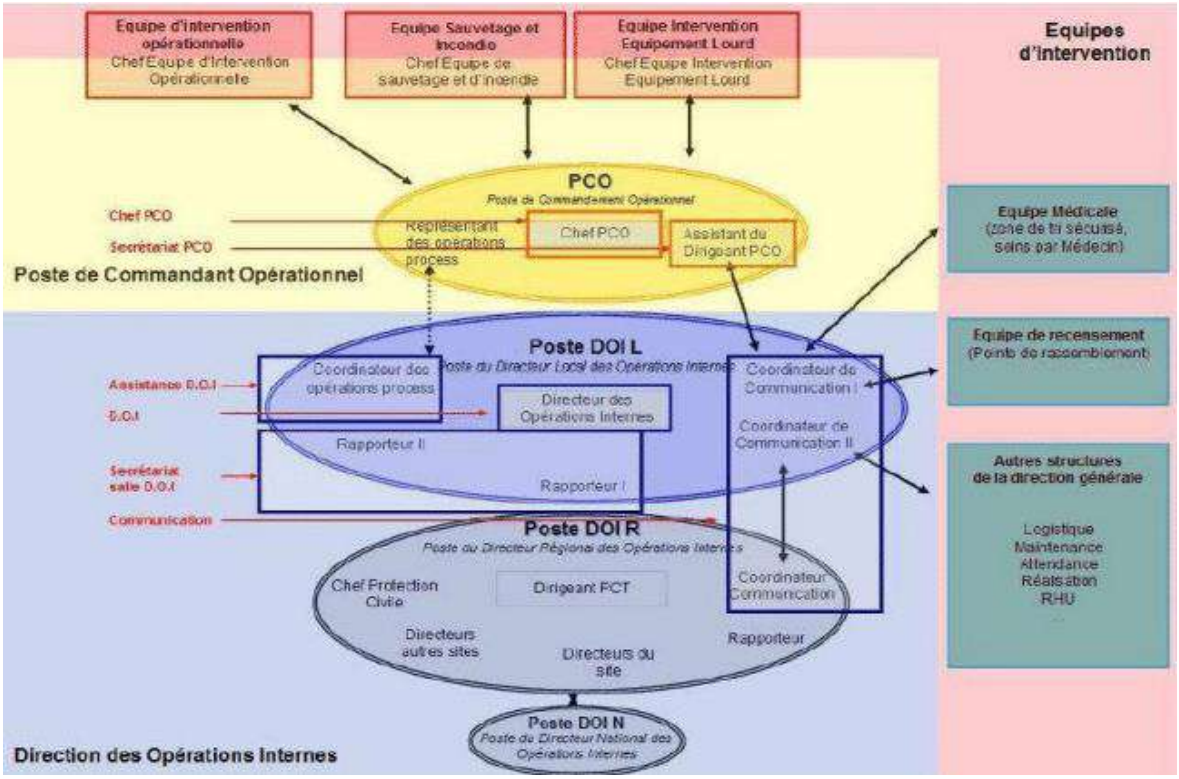


Figure N°8: Schéma général d'organisation [33]

La gestion des urgences au niveau des entités opérationnelles s'organise a travers la mise en place du Poste de Direction des Operations Internes (PDOI), du Poste de Commandement Opérationnel (PCO) et des Equipes Impliquées dans la gestion de incident et l'accident.

Chaque entité opérationnelle doit disposer d'une organisation adaptée pour la gestion des incidents et accidents, qui doit être mise en place en fonction de la taille du site, de sa complexité et des moyens humains et matériels dont il dispose.

III.1.4.1.Direction des opérations internes:

La mission de direction des opérations internes locale consiste en la réponse à l'urgence par la prise de toutes les dispositions qui s'imposent pour confiner l'incident, la supervision de l'ensemble des actions de communication (personnel interne, autorité, média et famille), la validation de la stratégie d'intervention, l'organisation des secours, le contrôle et l'information des autorités et administrations concernées de l'évolution possible de l'événement, recueillir les informations et la coordination avec les différents acteurs d'intervention. Le Poste de Direction de s Opérations Internes Local dirige, oriente et coordonne la gestion de l'incident sur le site pendant toute sa durée.

III.1.4.2. Activation du PII :

L'alerte est la fonction la plus importante, car elle assure le déclenchement du PII. Ce dernier définit la chaine d'alerte qui illustre la logique employée sur le site dans l'organisation des communications et la mobilisation des acteurs impliqués. Cette chaine commence par la détection d'un incident par des moyens automatiques ou par un témoin. Après qu'un incident e st détecté, l'alerte est répercutée à tous les acteurs du PII qui sont ainsi mobilisés. Enfin, lorsque la situation est sous contrôle, la fin de l'incident est déclarée par le niveau hiérarchique approprié[34] (fig. N°9).

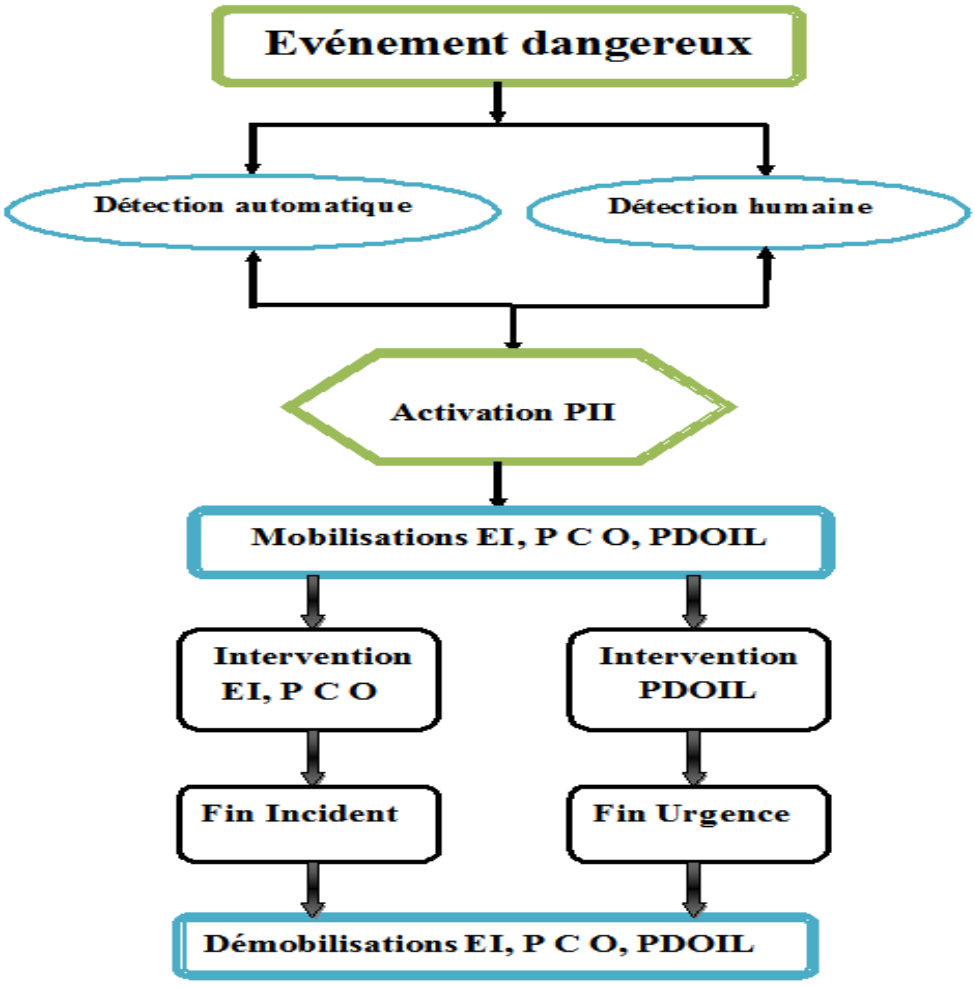


Figure N°9: Plan d'alerte, schéma de principe [35]

III.1.4.3. Commandement opérationnel :

La mission du commandement opérationnel consiste à commander l'intervention sur site en ayant une vision globale des opérations en cours et des risques d'effets domino ou de sur-accidents. Le Poste de Commandement Opérationnel coordonne le travail d'analyse, d'anticipation et d'application, recueillir les informations sur la situation et l'évolution du sinistre et de l'intervention, élabore les tactiques d'intervention, applique les décisions du DOI, s'assure de la bonne circulation de l'information, dirige et coordonne les équipes d'intervention présentes sur le site.

III.1.4.4. Intervention :

La mission d'intervention est assurée par les équipes d'intervention (incendie, opérationnel…) présentées sur le site. Les équipes d'intervention incendie appliquent le tactique d'intervention après validation par D.O.I, assure nt la lutte de première intervention, le sauvetage, les premiers soins et l'évacuation des blessés, la protection d es installations voisines , la définition des moyens nécessaire à mettre en œuvre et la prévision du temps nécessaire pour déployer ces moyens et pour ce dernier, une courbe de montée en puissance est utilisée à cet effet[36].

Les équipes d'intervention opérationnelle consiste à assurer le contrôle du procédé. Elle a pour objectifs essentiels d'éviter un sur accident ou un effet domino par la réalisation des opérations de sectionnement des zones sinistrées concernées, déviations des flux, d'arrêts potentiels des installations…etc.

III.1.5.Stations-service disposant d'un PII :

Les stations-service disposant d'un PII doivent mettre en place l'organisation conformément à leur PII, et la désignation du PDOI et du PCO :

A. Le chef de station en qualité de dirigeant PDOI,
B. Un cadre de la station en qualité d'assistant,
C. Le chef d'équipe en qualité de chef PCO,
D. Un agent de la station en qualité de secrétaire.

L'information des autorités et administrations concernées de l'évolution possible de l'événement, recueillir les informations et la coordination avec les différents acteurs d'intervention. Le Poste de Direction des Opérations Internes Local dirige, oriente et coordonne la gestion de l'incident sur le site pendant toute sa durée.

III.2.Interfaces avec les autres plans :

Un ensemble de liens existe entre le site et l'extérieur lors de l'activation du PII, par exemple l'activation des différents plans (ORSEC, PAM, Crise…), les actions sur les sites adjacents, la demande d'aide à l'extérieur du site, la liaison avec les autorités, les médias, les familles des victimes.

III.2.1.Liaison avec le Plan d'Aide Mutuelle et le Plan Orsec :

Le rôle de soutien externe des sites avoisinants et des zones locales qui font partie du Plan d'Assistance Mutuelle (PAM) n'est pas compris dans le PII. Le plan de soutien régional (ORSEC) en est également exclu, mais les points d'interface appropriés sont soulignés tout au long de ce PII.

III.2.1.Liaison avec le Plan de Gestion des crises :

Le PII concerne principalement le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) et les activités des différentes équipes impliquées dans l'incident sur le site ou aux abords immédiats. Le Poste de Commandement Opérationnel devra gérer l'incident depuis un lieu de sécurité sur le site ou dans ses environs.

Le Poste de Commandement Opérationnel tient informé le Poste de Commandement Tactique de l'évolution de la situation.

Le Poste de Commandement Tactique est situé dans un lieu non exposé aux dangers. A son tour, il informe le Poste de Commandement Stratégique, basé à Alger.

Les communications associées avec le Poste de Commandement Tactique sont abordées dans le cadre de ce PII.

Le rôle et la planification du Poste de Commandement Stratégique qui siège à Alger sont abordés dans le Plan de Gestion des Crises

1) Poste de Commandement Tactique (PCT) :

Le Poste de Commandement Tactique se réunit en cas de situation d'Urgence. Il est situé au niveau du district Il supporte le Poste de Commandement Opérationnel et coordonne la demande de renfort externe. Le Poste de Commandement Tactique a également un rôle de conseil vis-à-vis du PCO mais se tient à sa disposition pour organiser tout support médical, logistique ou humain estimé nécessaire par le PCO. Il réalise les demandes de renforts externes. Réunissant les Dirigeants des éventuelles sociétés voisines et les responsables des services de secours, il doit utiliser sa position hiérarchique pour favoriser l'intervention des équipes sur le site. Le Poste de Commandement Tactique est également responsable des communications avec les médias, le public et, si nécessaire, avec les familles des victimes.

2) Poste de Commandement Stratégique (PCS)

Le Poste de Commandement Stratégique se réunit en cas de situation de Crise. Le PCS mobilise des responsables de haut niveau des différents secteurs concernés par une Crise

(Production, HSE, Communication, Direction Générale…) pour permettre de minimiser l'impact de cette crise le plus rapidement possible. Il est situé à Alger.

Les interactions entre ces trois niveaux de commandement s'effectuent selon le schéma de principe suivant :

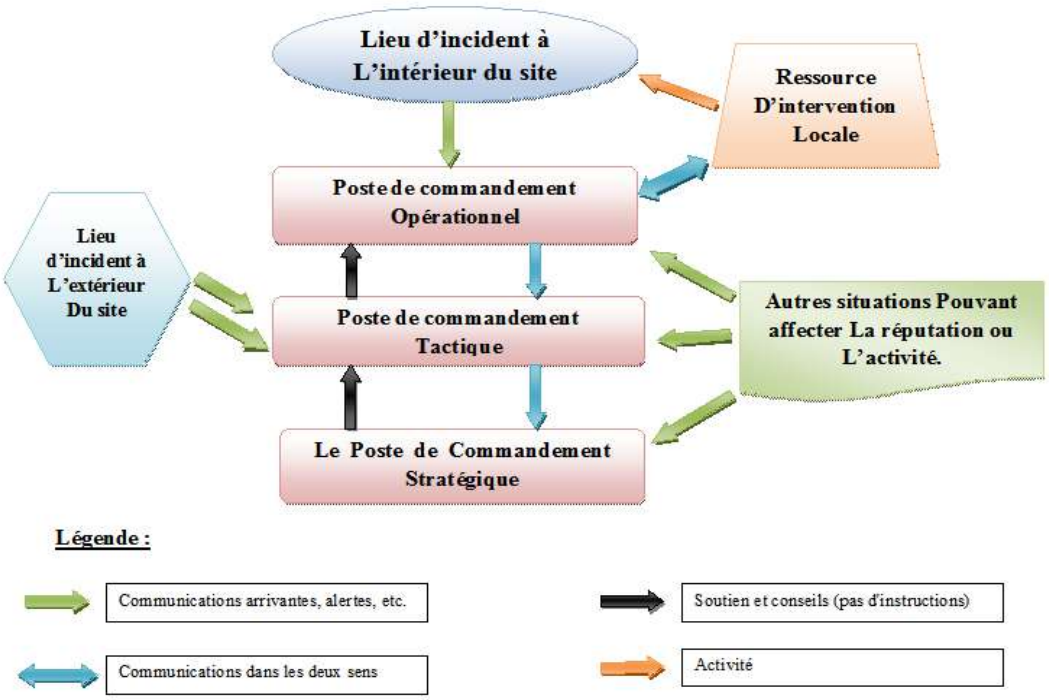


Figure N°10: Vue d'ensemble de base de la Structure et des Communications [37]

Conclusion :

Après avoir visualisé la gravité des événements, les différentes phases du processus de gestion des urgences et des crises et l'interaction avec d'autres plans et stratégies d'intervention d'urgence, comprenez bien ce vaste domaine et concentrez-vous sur la mise en œuvre des informations personnellement identifiables au sein de l'organisation et sur l'évaluation de ses performances.

Chapitre II :

Risque incendie

Section 1 : Généralités sur l'incendie

I.1. Introduction :

Aucune entreprise n'est à l'abri d'un incendie. Le secteur manufacturier est particulièrement à risque compte tenu de la cohabitation de produits combustibles ou inflammables et de procédés qui génèrent de la chaleur ou des étincelles. Lorsqu'un incendie majeur se déclare, il est trop tard pour penser à la prévention, il faut agir et procéder à l'évacuation. On dit souvent « mieux vaut prévenir que guérir » et cela prend tout son sens lorsqu'il s'agit de prévention incendie. Une entreprise qui a identifié ses zones à risque et qui a mis en place les moyens de prévention qui s'appliquent pour réduire ou contrôler ses risques fait preuve de prévoyance. Cela réduira la probabilité qu'un incendie survienne. Il faut donc planifier ce qui devra être fait dans l'éventualité d'un incendie en préparant un plan de sécurité incendie.

I.2. L'incendie :

Un incendie est un grand feu non maitrisé qui, en se propageant rapidement et de façon incontrôlée, cause des dégâts très importants. Le processus de combustion est une réaction chimique d'oxydation d'un combustible par un comburant. Cette réaction nécessite une source d'énergie. L'absence d'un des trois éléments empêche le déclenchement de la combustion et la suppression d'un des trois éléments arrête le processus.[38]

Cette interdépendance est symbolisée par le triangle du feu suivant (Fig. N°11).

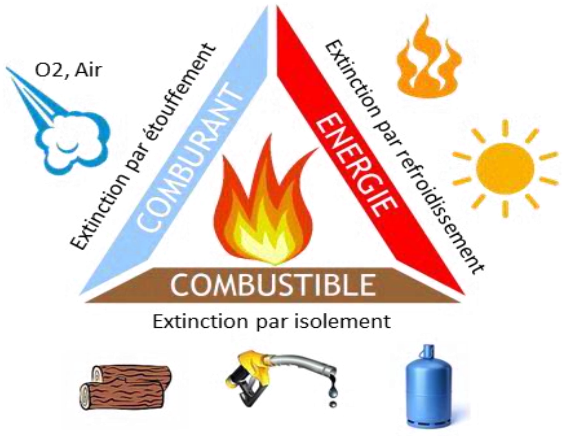


Figure N°11: Le triangle du feu de la combustion [39]

Remarque :
La réaction chimique de combustion ne peut se produire que si l'on réunit trois éléments :

UN COMBUSTIBLE : *La matière susceptible de brûler : solide, liquide, gazeuse, métallique, huile de cuisson.*

UN COMBURANT : En se combinant avec le combustible, il permet la combustion : *c'est l'oxygène présent dans l'air ambiant, ou un peroxyde*

UNE ENERGIE D'ACTIVATION : L'énergie nécessaire au démarrage de la réaction chimique, elle est apportée par une source *d'origine thermique, chimique, biologique, mécanique ou électrique*

I.2.1. Causes de démarrage d'un feu :

Plusieurs facteurs peuvent provoquer un incendie. Les sources d'inflammation peuvent être diverses telles une foudre, une cigarette, un court-circuit etc.….. Et peuvent être classées comme suit [40] :

Origines techniques :

- Thermiques (sources de chaleur) ;
- Mécaniques (Disfonctionnement, frottement) ;
- Chimiques (réaction de produits) ;
- Biologiques (fermentation) ;
- Electriques (court-circuit) ;
- Emploi d'énergie ;

Origines humaine :

- Imprudence ;
- Erreur ;
- Ignorance ;
- Oubli ;
- Male surveillance ;
- Négligence ;

Origines naturels :

- Soleil ;
- Foudre ;
- Combustion spontanée ;

Origines accidentelles :

- Cigarette mal éteinte ;
- Mauvaise utilisation d'un chalumeau…

I.2.2. Typologies de feux :

Se basant sur les définitions de Curtat [41], les incendies ou feux peuvent être classifiés selon trois paramètres : la nature du feu, son évolution dans l'espace et la gravité de ce dernier.

I.2.2.1. Types de foyers selon la taille ou la gravité :

L'étendu d'un feu dans l'espace est corrélé avec le degré de gravité de ce dernier.

On peut distinguer :

- Premier foyer :

 Un foyer peu puissant et relativement modéré (un feu dans une corbeille à papier) atteint quelques kilowatts ou une dizaine de kilowatts. Il peut être contrôlé et s'éteint assez facilement. La distance entre un premier foyer et les autres foyers potentiels, joue un rôle important sur la possibilité d'extension d'un feu. Sous l'effet du rayonnement, ce petit foyer peut provoquer le déclenchement d'un incendie plus puissant (quelques centaines de kilowatts).

- Foyer puissant dans un local :

 Un feu est puissant si son intensité atteint ou dépasse un mégawatt (un feu dans un lit devient très puissant si les conditions de combustion sont regroupées). Ce type de feu dégage une importante quantité de chaleur et de fumées toxiques qui le rend dangereux pour les vies humaines.

- Feu de très grande taille :

 Un incendie d'immeuble non maîtrisé, un tremblement de terre ou des bombardements, peuvent généraliser l'incendie à tout un quartier ou toute une ville. Les habitants des régions où les séismes sont fréquents et les constructions en bois courantes (Japon,

Californie), sont prédisposés à de tels risques. Des mesures de sécurité passives et actives doivent être prises à l'échelle de ces incendies, (ce qui n'est pas une tâche facile).

- Feu généralisé dans un local :

Un feu puissant peut se propager sur tous les combustibles (mobilier, revêtement, etc. ...) et se généraliser dans tout un local, voir tout un bâtiment. Dans une situation de feu généralisé, presque tout le volume du local est occupé de gaz toxiques et de fumées, ce qui peut facilement mené au décès des personnes pressentent dans le local en feu ou des locaux à proximité (par transfert de chaleur et propagation des fumées).

I.2.2.2. Types de foyers selon l'emplacement :

D'autres types de foyers selon leurs emplacements, peuvent être distingués [42]:

- Incendie dans un bâtiment :

Sur une grande surface, un incendie peut se propager sur plusieurs mètres carrés et enfumer plusieurs étages, ce qui nécessite de gros moyens d'extinction. Il peut aussi causer le décès de personne présentes dans les lieux ou à proximité. L'installation de moyens de prévention et de protection peut limiter les dégâts dans un bâtiment lors d'un sinistre.

- Feu dans un milieu confiné :

Dans des milieux clos, tels des sous-marins, des avions et des stations spatiales, l'évacuation des personnes et le désenfumage étant difficile ou impossible. Il est essentiel de contrôler et limiter le plus possible la production et le mouvement des fumées, et le choix des matériaux, la détection et le maintien de l'étanchéité des compartiments sont primordiaux.

- Incendie industriel :

Le plus souvent les feux d'industries sont rapidement contrôlés étant donné qu'ils sont munis de moyens de prévention et de protection. Néanmoins ils peuvent être très puissants (dizaines ou centaines de mégawatts) et dangereux car ils peuvent être accompagnés d'explosion et de libération de grandes quantités de produits toxiques (dépendant du secteur d'activité) pouvant affecter l'humain et l'environnement.

- Incendie de végétation :

Il est à noter que les feux de forêts sont aussi dangereux et importants vu leurs conséquences nuisibles sur l'environnement, l'écologie, ainsi que sur les vies humaines (lors du déroulement d'extinction des feux).

I.2.3. Phases de déroulement d'un feu :

Le développement d'un feu passe par plusieurs étapes en fonction de son environnement; sa température devient de plus en plus importante, s'étend puis s'éteint. Les phases de développent d'un feu peuvent se résumer en quatre étapes (selon Fig. N°12 suivant) [43]:

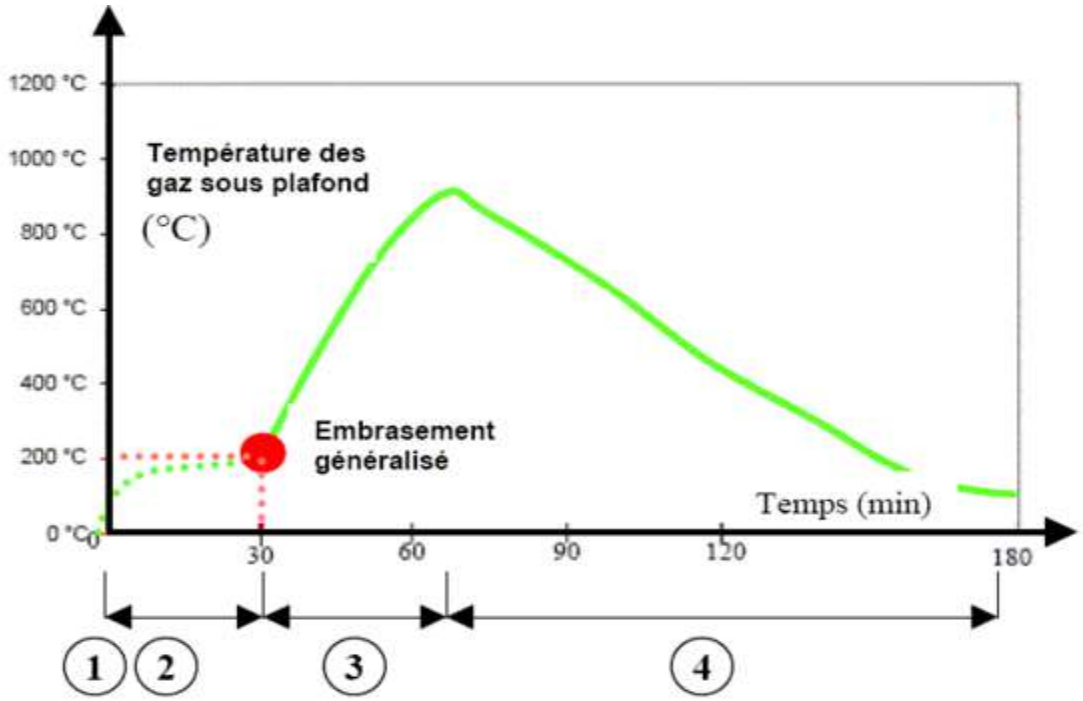


Figure N°12 : Phases de déroulement d'un incendie [44]

I.2.3.1. Déclenchement/Eclosion :

Un combustible, un comburant et une énergie d'activation (étincelle) sont à l'origine du déclenchement d'un feu. Au début, le dégagement de la chaleur est modéré et les fumées peu denses.

I.2.3.2. Croissance :

En présence d'oxygène, le feu entretient et accroit l'énergie d'activation. Quand le combustible et le comburant sont disponibles, l'incendie s'étend. On considère que pour éteindre un feu naissant, nous avons besoin de quelques centilitres d'eau pendant la première minute, quelques litres au cours de la minute qui suit et une centaine de litres au bout de quelques minutes. "Dans le cas d'un feu clos (feu d'habitation), on envisage que la température de l'air s'élève à 600° C au bout de cinq minutes ; en même temps et dans une cage d'escalier, elle peut augmenter jusqu'à 1200° C. Dans ces conditions, un embrasement généralisé est rapidement atteint [45].

I.2.3.3. Embrasement généralisé :

L'embrasement généralisé éclair (flash over en anglais) est une étape cruciale de l'évolution d'un feu dans un milieu semi-clos. Il survient brusquement et par conséquent, toute une pièce se met à brûler dans sa totalité. Le flash over n'est pas un feu qui se développe rapidement dans le temps, mais c'est tous les objets ainsi que l'environnement qui se mettent à brûler. Les matériaux (bois, papier, tissus, ...) décomposés dégagent des gaz inflammables et alimentent le feu ou s'accumulent en hauteur dans une pièce fermée. Une quantité d'air qui rentre dans le local enflamme les gaz cumulés et provoque l'embrasement généralisé éclair.

I.2.3.4. Déclin :

La quantité et la répartition du combustible disponible ainsi que la taille et la nature du premier foyer, contrôlent la durée du feu. Les ouvrants (dans un local fermé) affectent aussi l'évolution du feu puisqu'ils l'alimentent par l'oxygène. La consommation du combustible réduit progressivement le débit de chaleur, la puissance et la taille du foyer jusqu'à extinction totale de ce dernier. L'intervention des secours a pour but d'activer le déclin du feu.

I.2.4. Propagation de l'incendie :

1-Facteurs de propagation :

Les principaux paramètres de la phase de développement du feu sont liés :

- à la quantité de combustibles présents qui détermine la quantité d'énergie disponible,
- au pouvoir calorifique du combustible,
- à la forme des matériaux
- aux produits de décomposition : certains matériaux engendrent des gaz combustibles propageant l'incendie à d e grandes distances comme les plastiques…,
- au degré hygrométrique : la sécheresse augmente les possibilités d'inflammation,
- à la ventilation et à la circulation des gaz qui sont fonctions de l'importance, de la forme et de la répartition des ouvertures (portes, fenêtres, exutoires de fumées…),
- à la nature du local en feu : les dimensions du local et la nature des parois vont conditionner son isolement thermique [46].

2-Modes de propagation :

L'extension du feu s'effectue par transport d'énergie dû :

- au rayonnement : apport de chaleur aux matériaux voisins du foyer
- à la convection : transfert de chaleur par mouvement ascendant d'air réchauffé

- à la conduction : transfert de chaleur au sein d'un même matériau au déplacement de substances déjà en combustion (exemple : transmission du feu dans les systèmes de ventilation) [47].

I.2.5. Effets de l'incendie :

I.2.5.1. Conséquences sur l'Homme :

Les effets de l'incendie sont surtout dus à deux phénomènes : les gaz - fumées et la chaleur.

-Les gaz et fumées présentent les dangers suivants :

*dégagement de température avec risque de brûlure interne par inhalation des chauds.

*Opacité gênant l'évacuation.

* asphyxie (la concentration d'oxygène diminuant lors d'un incendie).

*Toxicité [48]

-Les flammes et la chaleur :

La température au cœur du foyer peut varier de 600 à 1 200°C. Au contact des flammes, les brûlures sont immédiates. Des lésions peuvent apparaître lors de l'exposition de la peau pendant plusieurs secondes à une température de l'ordre de 60°C.

On distingue trois catégories de brûlures :

* le premier degré : atteinte superficielle (typiquement : le « coup de soleil »)

* le second degré : destruction de l'épiderme avec apparition de cloques

* le troisième degré : destruction du derme et de l'épiderme ; à ce stade, la peau n'est plus capable de se régénérer seule [49].

L'effet lumineux des flammes constitue également un danger pour les yeux.

I.2.5.2.Conséquence sur les bâtiments :

La destruction des bâtiments et des biens représente un tribut important payé à l'incendie. La protection contre l'incendie nécessite de connaître la charge calorifique et le comportement au feu des matériaux et des éléments de construction [50].

I.2.6. Les classe de feux :

Tous les feux ne sont pas identiques. La course et la vitesse de propagation dépendent des conditions environnementales et de l'état des matériaux inflammables. La norme NFS 60-100 (constituée de la norme européenne EN2) range les feux de diverses natures (celles de combustibles) en 4 classes:

Classe A :

Feux de matériaux solides (généralement organiques) dont la combustion se fait normalement avec formation de braises. On trouve souvent ces matériaux (papier, tissu, coton, bois) dans l'industrie.

Classe B :

Feux de liquides ou solides liquéfiables (essence, gasoil, mazout, alcool, acétone, vernis, etc.). Ces produits sont présents dans les ateliers (restauration, etc.) et dans les installations techniques.

Classe C :

Feux de gaz (gaz de ville, butane, hydrogène, etc.). Ces gaz sont utilisés dans certains ateliers (restauration, serrurerie, etc.) ou installations techniques (chaufferie, climatisation, etc.)

Classe D :

Feux de métaux (aluminium, zinc, magnésium, potassium, etc.). Ces feux très particuliers peuvent se produire dans les laboratoires ou les musées des techniques.

Section 2 : Sécurité et protection Incendie

II.1.Introduction :

Le risque qu'un incendie éclate reste l'une des plus grandes menaces pour la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses. L'incendie est à l'origine non seulement de blessures graves voire de décès, mais aussi de dégâts matériels considérables mettant en jeu la survie économique des entreprises et des institutions. Dans près de 70% de ce type de sinistre, l'entreprise ne renaît jamais. Les établissements industriels et commerciaux sont particulièrement exposés aux risques d'incendie. Dans plus de 30 % des cas, les travaux par points chauds (soudage au chalumeau, oxycoupage, etc.) sont à l'origine de nombreux incendies. Les employeurs et les travailleurs sont les responsables de la protection incendie dans leur milieu de travail. Ainsi, afin de réduire l'occurrence de même que les impacts d'un incendie, une démarche volontaire de prévention des incendies est à prévoir autant que l'application des obligations légales.

II.2.Système de détection incendie :

Un **système de détection incendie** (SDI) est une unité faisant partie du système de sécurité incendie (SSI), dont l'objectif est de déceler de façon aussi précoce que possible la naissance d'un feu. Il comprend des organes de détection incendie (déclencheurs manuels, détecteurs automatiques...), des organes intermédiaires (réseaux filaires...) et un équipement de contrôle et de signalisation (ECS), également dénommé « tableau de signalisation » ou « tableau de contrôle », qui alerte de toute sollicitation du système, en cas de dérangement ou d'alarme feu. Les organes sont disposés sur des boucles ou lignes, reliées à l'ECS [51]. (Voir Fig. N°13).

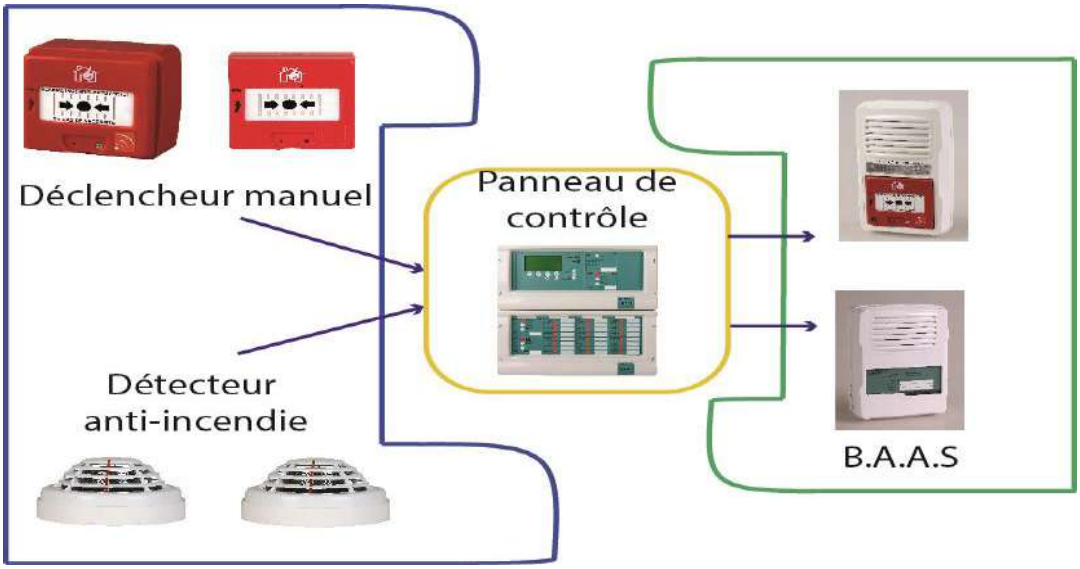


Figure N°13: Constitution d'un S.D.I [52]

II.2.1.Les différents types de détecteurs d'incendie :

Un détecteur d'incendie est un appareil électronique qui analyse l'air au niveau du plafond. Dès qu'il perçoit un incendie, il émet une alarme sonore ou un signal vers l'automate programmable.

En fonction du phénomène physique à détecter, on trouvera plusieurs technologies de détecteur (voir Fig. N°14) :

* Détecteurs de gaz et fumée,
* Détecteurs de Chaleur,
* Détecteurs de flammes.
* Détecteur linéaire.

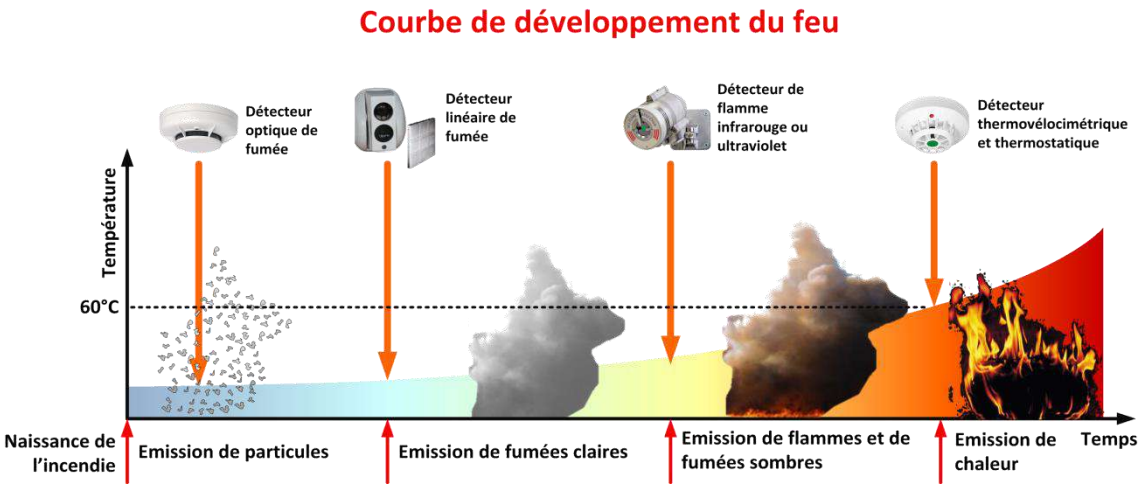


Figure N°14: Type de détecteur suivant l'évolution d'u incendie [53]

II.2.1.1 .Détecteur de gaz et de fumée :

Les gaz et la fumée sont les premiers phénomènes observés lors d'un incendie. C'est pourquoi les détecteurs de gaz et de fumée sont les plus répandus.

De plus, certains de ces détecteurs ont l'avantage de détecter les gaz même invisible (ex : monoxyde de carbone) provoquant l'asphyxie, et permet parfois d'éviter l'incendie voir l'explosion (en cas d'accumulation de gaz suite à une fuite par exemple). On notera d'ailleurs qu'il sera obligatoire d'ici 2015 d'installer un DAAF (Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée) dans tout lieu d'habitation [54].

Il existe deux principaux types de détecteurs de gaz et de fumée :

-Le détecteur à ionisation:

Le détecteur à ionisation est de loin le plus utilisé car il a l'avantage d'être sensible à tous les types d'aérosol: gaz de combustion invisibles (type monoxyde de carbone), fumées claires ou sombres. Son principe repose sur celui de la chambre d'ionisation. On rappelle qu'une chambre d'ionisation est un détecteur de particules qui repère le passage d'une particule en mesurant la charge totale des électrons des ions produits lors de l'ionisation du milieu (gaz) par la particule.

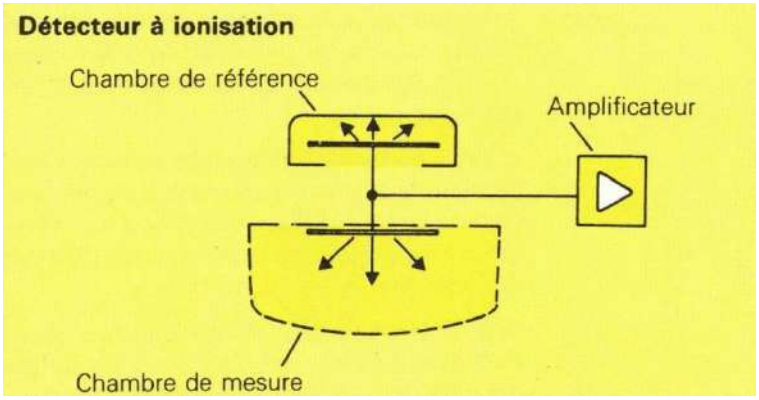


Figure N°15: Schéma simplifié d'un détecteur à ionisation [55]

-Les détecteurs optiques de fumée

Les détecteurs optiques de fumée réagissent aux fumées visibles et sont utilisés quand l'environnement perturbe le fonctionnement des détecteurs à ionisation et rend ceux-ci moins efficaces, voire sources d'alarmes intempestives, ou pour les types de risques émettant très tôt des fumées visibles (feux de câbles électriques notamment).

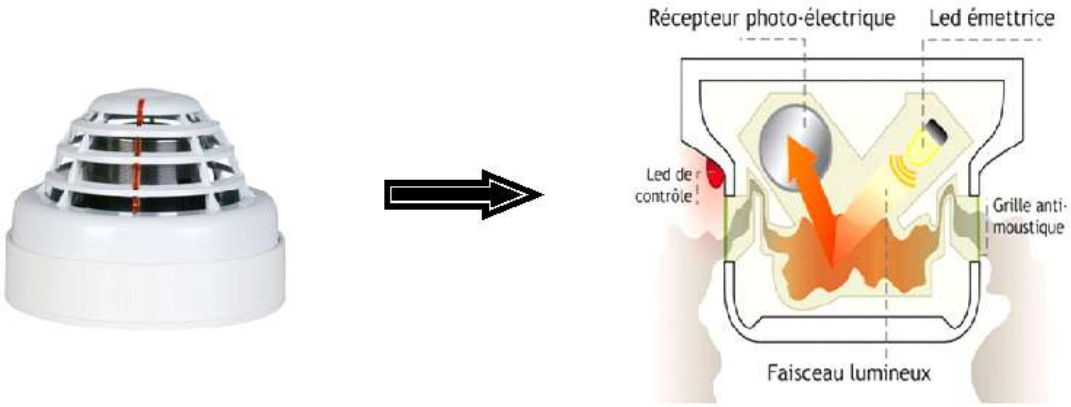


Figure N°16: Capteur Optique [56]

II.2.1.2. Détecteur de chaleur :

Ils réagissent à une élévation de la température. On distingue :

*Détecteurs thermostatique : Ces détecteurs sont particulièrement adaptés pour la détection de feux à évolution rapide et à foyer ouvert. Les détecteurs de température contrôlent les paramètres de température à deux niveaux :

- Différentiel : il entre en état d'alarme lorsqu'une augmentation brusque de température dépasse les paramètres qui sont programmés (65°C) dans une période de temps déterminée.

- Thermique : Il entre en état d'alarme lorsqu'une augmentation lente de température, non détectée par le système différentiel, atteint une température prédéfinie.

*Détecteurs thermo-vélocimétriques : Ils réagissent lorsque la vitesse d'augmentation de la température excède une certaine valeur ; ce sont des détecteurs ponctuels (surveillance d'une aire de 18 à 25 m² avec une hauteur maximale de 6m).

II.2.1.3. Détecteur linéaire :

Les détecteurs linéaires de fumée, ou opacimétries, répondent à un phénomène détecté au voisinage direct d'une ligne continue. Leur fonctionnement repose sur un principe simple, en effet ce type de détecteur se compose d'un émetteur de lumière ainsi que d'un récepteur, tous deux séparés par une distance importante. L'émetteur émet un rayonnement infrarouge que le récepteur collecte et analyse dans un circuit électronique. En cas d'incendie, la fumée pénètre le faisceau, le rayonnement infrarouge est donc affaibli et si celui-ci s'affaiblit jusqu'à une valeur déterminée alors l'alarme est donnée. On note que pour certains modèles le rayon infrarouge peut atteindre une portée de 100 m et peut surveiller une bande de 10 m de largeur. Ces détecteurs sont avantageux pour la surveillance des locaux de grande hauteur ou difficilement accessibles sans nacelle, là où la maintenance est difficile à réaliser.

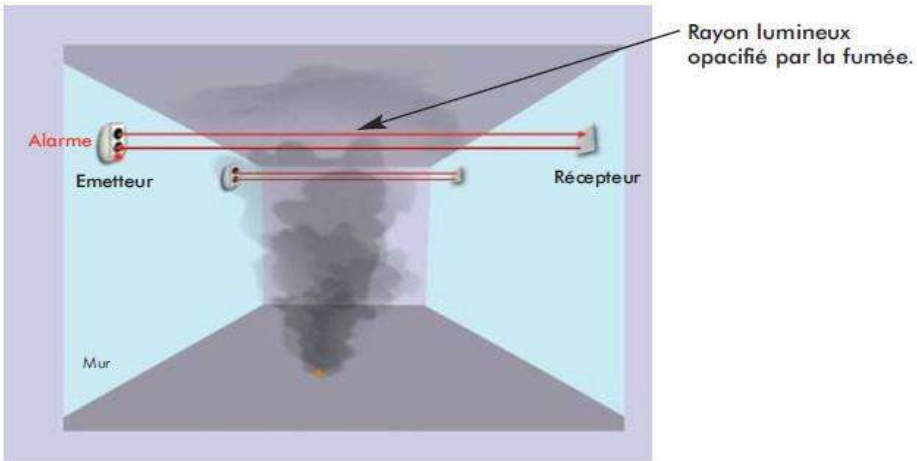


Figure N°17: Détecteur linéaire de fumée [57]

II.2.1.4. Détecteur de flamme :

Il détecte les flammes grâce à une cellule sensible aux rayonnements infrarouges (IR) ou ultraviolets (UV).

La sélection des détecteurs, les principes d'opérations, la qualité et la localisation sont considérés en fonction du matériel combustible et/ou inflammable prédominant, la typologie d'incendie qui peut se vérifier et la présence du gaz inflammable à l'intérieur des bâtiments.

TYPES DE DÉTECTEURS	DÉTECTEURS AUTOMATIQUES : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES				
	MODE DE FONCTIONNEMENT LE PLUS FRÉQUENT	PHÉNOMÈNES DÉTECTÉS	PRÉCOCITÉ DE LA DÉTECTION	PERTURBATIONS	EXEMPLES D'UTILISATIONS LES PLUS COURANTS
IONIQUE	Ponctuel	- Fumée - Feux couvants à évolution lente - Feux ouverts à évolution rapide	Très bonne	- Perturbations en cas de givrage et de condensation - Réaction aux poussières	Bureau, couloir, locaux propres, machinerie ascenseur
OPTIQUE À DIFFUSION	Ponctuel	- Fumée - Feux couvants à évolution lente - Feux ouverts à évolution rapide	Bonne	- Perturbations en cas de givrage et de condensation - Réaction aux poussières	Chaufferies, combles, locaux à ordures
OPTIQUE À ABSORPTION	Linéaire	- Fumée - Feux couvants à évolution lente - Feux ouverts à évolution rapide	Bonne	- Obstacles physiques - Perturbations en cas de givrage et de condensation	Locaux de grande hauteur, grands volumes
THERMOVÉLO-CIMÉTRIQUE	Ponctuel	- Température - Feux ouverts à évolution rapide	Tardive selon rapidité du feu	- En cas de variations maximales de la température ambiante	Chaufferies, parking. Ambiances agressives
THERMO-STATIQUE	Ponctuel	- Température - Feux ouverts à évolution rapide	Tardive	- Si la température ambiante est proche du seuil de déclenchement	Chaufferies, cuisine
OPTIQUE UV OU IR	Ponctuel	- Flammes - Feux ouverts à évolution rapide	Bonne	- En cas de fumées abondantes masquant les flammes - Réaction aux arcs électriques, rayonnements directs du soleil, éclairs, etc.	Dépôt de produits inflammables, chaufferie, gaz, fioul

Figure N°18: Tableau récapitulatif des caractéristiques techniques desdétecteurs d'incendie [58]

II.3. Ingénierie de sécurité incendie :

L'ingénierie de la sécurité incendie ISO (FIS) est définie comme l'application de méthodes d'ingénierie, basées sur des principes scientifiques, pour développer ou évaluer des conceptions dans un environnement bâti en utilisant des incendies spécifiques pour l'analyse de scénarios ou en identifiant les dangers pour une gamme de scénarios d'incendie.

Où c'est une branche de la conception technique appliquée aux problèmes de sécurité incendie. Elle s'appuie sur une expertise technique pointue pour analyser les performances du bâtiment vis-à-vis des risques incendie nécessaires à l'exercice de l'activité en toute sécurité.

II.3.1. Objectifs de l'ISI :

Les objectifs peuvent être résumés comme suit [59] :

-Protéger les passagers des risques d'incendie jusqu'à ce qu'ils soient transportés en lieu sûr.

- Protection des secours lors de l'intervention.

- Sécurisation de la structure pour éviter qu'elle ne s'effondre pendant toute la durée de l'incendie.

- Réduction de la propagation du feu.

II.3.4. Mesures de mise en sécurité :

Une mesure de sécurité incendie définit toutes les procédures techniques et organisationnelles

Pour minimiser le risque d'incendie encouru dans un établissement [60].

Deux catégories de mesures de sécurité peuvent être discernées : les mesures de prévention et les mesures de protection.

La première catégorie vise à éviter la survenue d'un incendie ou de limiter sa fréquence d'occurrence. La deuxième aide à limiter sa gravité.

II.3.4.1. Mesures de prévention :

Plusieurs mesures de prévention peuvent être entreprises :

• Consignes de sécurité : La plupart des installations sont équipées de consignes de sécurité incendie qui incitent à la réduction des sources d'inflammation.

• Formation du personnel : Le personnel formé contribue à réduire le risque d'incendie grâce à sa connaissance des bâtiments, des procédures de prévention, de l'utilisation des moyens de protection tels que l'extincteur, de la notion d'intervention et des premiers secours à apporter dans un tel cas.

• Sources d'inflammation : la réduction des sources d'inflammation réduit le risque d'incendie et l'imposition de mesures préventives telles que l'interdiction de fumer ou l'introduction de fumée Liquides inflammables dans le bâtiment. Le luminaire doit être mis à la terre pour Réduit les dangers de la foudre, de l'attraction et des problèmes liés à l'électricité, et met également Mettre les consignes de circulation et ne pas être négligent.

• Surveillance et maintenance des installations : vérification et réparation périodiques des installations et des équipements liés à la sécurité incendient au niveau de l'installation.

II.3.4.2. Mesures de protection :

• Compartimentage : la division d'une grande cellule en compartiments plus petits est une caractéristique de sécurité essentielle. Aide à réduire les causes de la prolifération pour la réduire.

• Procédures réglementaires : La réglementation de la sécurité dans l'organisation rend l'intervention en cas d'incendie plus simple et plus facile. Les principales actions à réaliser sont la mise en place d'une structure incendie et les tâches à lui déléguer, la mise à jour des schémas d'installation indiquant les issues et issues de secours, l'affectation des équipements de sécurité et de protection incendie et assurer leur installation et leur entretien régulier. La simulation d'évacuation est une mesure réglementaire importante.

• Détection incendie : la détection incendie, manuelle ou automatique, est l'étape préalable à l'action d'intervention et d'évacuation. Un appareil de détection doit découvrir et signaler le plus tôt et le plus clairement possible tout départ de feu. Le but de la détection incendie est de réduire le temps de déclenchement des outils de protection, d'extinction et de d'évacuation. Un système de détection d'incendie se compose de détecteurs automatiques et d'un tableau de signalisation qui, dès la détection d'un feu reçoit un signal électrique. Leur rôle est de détecter une mesure caractéristique de l'incendie, la transformer en signal électrique puis lancer une alarme sonore et visuelle.

• Alarme : un système d'alarme est composé d'appareils d'alerte reliés au tableau de signalisation du système de détection. Il émet un signal sonore et/ou visuel, qui peut être soit une alarme restreinte avertissant le poste de sécurité incendie de l'établissement, soit une alarme générale sélective qui a pour rôle de signaler un danger à une partie de l'établissement ou une alarme générale avertissant toutes les personnes présentes pour quitter immédiatement les lieux.

• Moyens d'extinction : ils incluent des équipements pouvant être manipulés par le personnel ou les secours. Il existe plusieurs sortes de moyens tels que les points d'eau, des réserves naturelles ou artificielles, des bouches et poteaux d'incendie, des extincteurs, des robinets d'incendie armé (RIA), des colonnes sèches ou humides, permettant de connecter les tuyaux des sapeurs-pompiers pour un accès à la ressource, et installation d'extinction automatique ou commande manuelle (système composé de plusieurs têtes libérant un produit extincteur servant à éteindre ou au moins à contenir le feu).

• Désenfumage : le rôle du désenfumage est de dégager partiellement les fumées et les gaz produits par la combustion, afin de libérer les accès d'évacuation pour le public et les secours. Il limite la diffusion du feu en évacuant les éléments générés à savoir chaleur, gaz et imbrûlés. La stratification des fumées en zone haute, la différence de pression entre la zone sinistrée et l'extérieur ou la combinaison des deux permet le désenfumage d'un local. Il existe deux types de désenfumages : naturel basé sur le phénomène de tirage thermique et mécanique qui s'appuie sur des outils motorisés tels les souffleurs et les extracteurs mécaniques.

II.3.5.Méthodes d'évaluation du risque incendie :

Pour bien évaluer un risque incendie dans un établissement, les ingénieurs peuvent avoir recours aux méthodes et outils d'aide disponibles. L'analyse du risque incendie se base sur l'utilisation systématique d'informations recensées, afin d'identifier les phénomènes dangereux et estimer le risque incendie. Une étude de risque repose sur une méthode d'analyse fondée sur des calculs mathématiques ou des cas réels. Vu la diversité et la spécificité de ces derniers, l'évaluation du risque incendie et son analyse restent des tâches très complexes. Afin de quantifier ce risque, plusieurs méthodes ont été proposées. Deux approches de méthodes d'analyse de risque sont à distinguer : les approches analytiques et les approches systémiques. Selon la définition usuelle, "une **approche analytique** est une approche qui procède par voie d'analyse en vue de mettre en évidence les défaillances potentielles". Il existe deux types de méthodes : les méthodes inductives et déductives [61] (voir Fig. N°19)

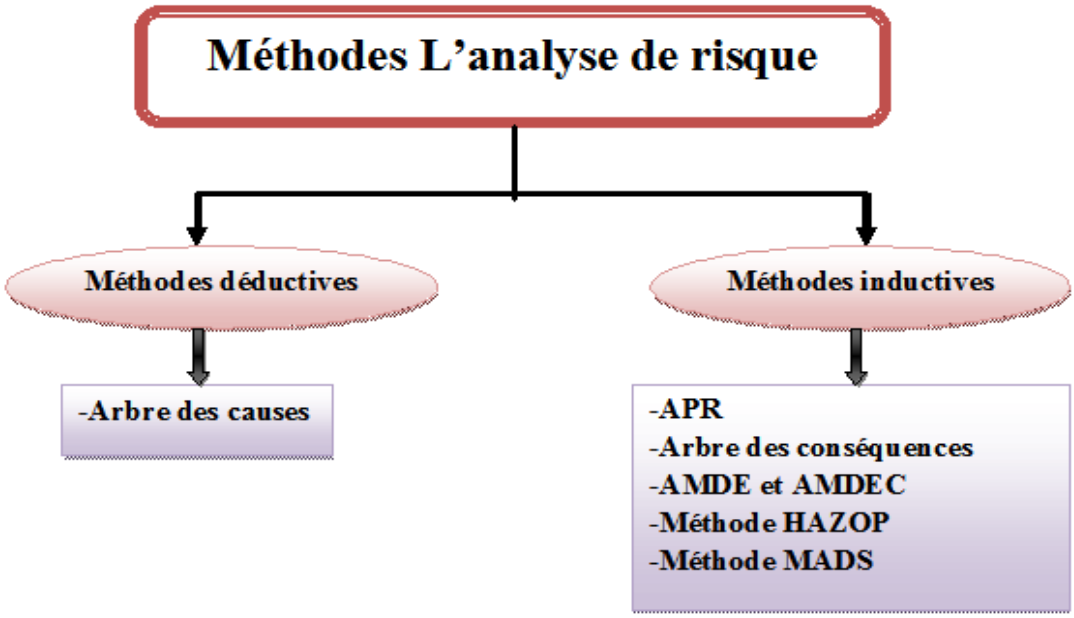


Figure N°19: Méthodes d'analyse du risque incendie [62].

• Les méthodes inductives : Le principe de ces méthodes consiste à partir d'une cause d'anomalie (défaillance, erreur humaine, agression externe, etc.) et à déterminer les scénarios d'évènements qui en résultent et/ou l'ensemble de ses conséquences possibles[63]

• Les méthodes déductives : Les méthodes d'analyse déductive ont pour finalité la recherche des combinaisons des causes possibles d'un événement redouté [64]

Une approche systémique : est une approche scientifique des systèmes traitant le problème Comme étant un ensemble d'éléments en relations mutuelles. C'est une théorie qui considère que tous les savoirs organisés, sont en mesure d'être connectés pour constituer un ensemble cohérent [65]

«Un système peut être complexe et sa définition implique une connaissance approfondie de son Fonctionnement dans ses états stationnaires (fonctionnement, repos) et transitoires. Cette approche Définit un modèle comme étant une partie de la réalité et chaque système correspond à une grille De référence. Le modèle permet d'établir un schéma simplificateur de la réalité, en identifiant des Scénarios et en s'appuyant sur une analyse de modèles » [66].

Les méthodes d'analyse de risques les plus citées sont :

• Arbre des défaillances: permet de spécifier les différentes compositions d'évènements menant à une situation non désirée unique. Le diagramme logique de cette méthode est sous forme de structure arborescente d'où son nom [67].

• APR (Analyse Préliminaire des Risques): à partir des composants d'un système, cette méthode a pour but d'identifier tous les cheminements possibles menant à une situation non souhaitée [68]

• Arbre des conséquences : permet de réaliser un diagramme représentant plusieurs combinaisons d'événements. L'arborescence se développe selon une logique binaire en commençant par un évènement initiateur, et tout événement recensé mène à deux états possibles (acceptable et non acceptable). Cette approche présente toutes les séquences logiques des événements pouvant se produire et ainsi permet leur évaluation.

• AMDE et AMDEC [69] :

-AMDE: consiste à analyser les causes et effets des défaillances potentielles de chacun des composants du système étudié.

- **AMDEC:** méthode équivalente à l'AMDE, en y affectant une criticité au mode de défaillance. La connaissance des probabilités d'occurrence des défaillances et la gravité de leurs effets, sont nécessaires pour estimer leurs criticités.

• Méthode MADS (Méthode d'Analyse de Dysfonctionnement des Systèmes): [70]

cette méthode permet d'identifier à priori, l'enchaînement des événements qui conduit à un événement non souhaité. Selon Perilhon, la méthode MADS peut être considérée comme étant le modèle théorique de l'AMDEC.

• Méthode HAZOP (HAZard and Opérabilité study): [71]

méthode étudiant l'impact des changements de paramètres indispensables à l'analyse, par rapport à leurs valeurs nominales de fonctionnement. En se basant sur des mots clés, les valeurs possibles de chaque paramètre sont automatiquement analysées pour déterminer leurs causes, leurs effets, les mesures à prendre pour les corriger ainsi que les moyens de détection.

• MOSAR (Méthode Organisée Systémique d'Analyse de Risque): [72]

cette méthode permet l'analyse préalable des risques techniques d'une installation. Elle permet aussi de déterminer les moyens de prévention utiles pour maitriser ces risques. La méthode MOSAR repose sur deux modules : le premier est utilisé pour identifier les risques, et le second pour les analyser. Cette méthode peut être utilisée lors de la

conception d'une installation nouvelle ou pour le diagnostic d'une installation déjà existante.

II.3.6.Etapes de résolution d'un problème de sécurité incendie :

Pour résoudre un problème de SI, il est essentiel de suivre une certaine méthode et choisir au préalable certains outils à utiliser. Cette méthode résumée Comme suit :

II.3.6.1 Poser le problème de sécurité :

Poser le problème de sécurité incendie revient à définir toutes les conditions nécessaires à l'évaluation du système de sécurité à savoir :

1) Décrire le bâtiment à étudier : le type du bâtiment (ERP, habitation, ...), sa géométrie, ses ouvertures, les matériaux de construction, les mesures de sécurité déjà installées
2) Définir le nombre de simulations à effectuer
3) Définir la durée d'une simulation
4) Définir les caractéristiques et le comportement des humains actifs dans le système
5) Définir le nombre et la localisation des foyers à prendre en considération
6) Décrire les conditions atmosphériques de l'environnement tel que la température intérieure et extérieure du local en feu, sa pression et ce, avant de lancer la simulation (t=0)
7)Définir les événements non souhaités représentant "des phénomènes susceptibles de provoquer directement ou indirectement des effets non souhaités sur un ou plusieurs individus, un ou des écosystèmes, un ou des systèmes matériels ou symboliques"[73]. Ils sont issus de systèmes naturels ou artificiels en relation avec la structure, l'activité, l'évolution des constructions et l'environnement. L'atteinte d'une température ou d'une pression critique ou même d'une faible hauteur de fumées, sont des exemples d'évènements non souhaités. Ces conditions peuvent mener, d'une manière directe ou indirecte, au décès des personnes présentes dans un local enflammé ou avoisinant.

II.3.6.2 Définition des configurations/scénarios :

Pour définir une configuration ou un scénario de départ de feu, il est nécessaire de décrire la géométrie du bâtiment, le lieu et dimensions des ouvertures (ouvertures verticales et horizontales), la nature des parois, les caractéristiques des foyers potentiels et la description de l'environnement interne et externe. Le scénario doit intégrer une description du comportement humain pouvant avoir un impact primordial sur le système.

Le comportement des humains en situation de feu, peut être imprévisible et dépend du lieu et des conditions auxquelles il est confronté. Fixer le scénario de départ de feu nécessite ainsi de définir des conditions initiales et les valeurs limites des propriétés nécessaires pour décrire les phénomènes physiques observés en situation de feu [74].

II.3.6.3 Simulation :

Cette étape repose sur des outils de simulation de feu (CIFI, FDS, CFAST) qui essayent de reproduire numériquement les phénomènes physiques observés lors d'une situation de feu. Ils nécessitent des données décrivant l'état initial du système, certains paramètres relatifs aux foyers potentiels et à leurs comportements. Ces dernières (données) sont fournies au simulateur sous forme de fichier de configuration (scénario de départ).

I.3.6.4 Traitement des résultats :

Le résultat d'une simulation de feu est une série de grandeurs physiques décrivant l'évolution du système au cours du temps en se basant sur les données initiales de la configuration. Ces grandeurs représentent les variables du système et peuvent être la température de la zone haute et basse d'un local, sa pression, le taux des gaz toxiques, la hauteur libre des fumées Ces résultats traités manuellement par les experts de la sécurité incendie sont fondés sur leur expérience et sur les cas d'incendie ayant déjà rencontrés. Se reposant sur la définition des événements non souhaités qui posent le problème de la sécurité incendie, les grandeurs physiques obtenues reflètent la dangerosité du système de sécurité installé et son impact sur les personnes et les biens.

Partir Pratique

Chapitre III :

Présentation del'entreprises « NAFTAL » et de son organisation

Historique :

Après la nationalisation des hydrocarbures en 1971, la distribution des produits pétroliers en Algérie est confiée à la division « Marché Intérieur » relevant de SONATRACH.

En 1980, l'entreprise ERDP est créée [75] pour prendre en charge les activités de raffinage et de distribution des produits pétroliers sur le marché national.

La restructuration de l'ERDP en 1987[76], en séparant l'activité raffinage de l'activité distribution, a abouti à la création de NAFTAL, la société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, au statut d'entreprise publique économique.

En 1998, NAFTAL engage un plan de redressement interne considéré comme un tournant dans la vie de l'entreprise, en changeant de statut pour devenir une société par actions.

L'appellation NAFTAL provient de :

NAFT : pétrole

AL : Algérie.

NAFTAL aujourd'hui:

NAFTAL est une société par actions au capital social de 15.650 millions DA, détenu totalement par la société mère SONATRACH.

La société est organisée selon les principes directeurs suivants :

- Ligne Produit ;

- Recentrage sur les métiers de base ;

- Structures opérationnelles décentralisées ;

- La coordination et la cohérence d'ensemble assuré par le centre.

Schématiquement, elle est organisée en trois pôles tel qu'indiqué sur le tableau suivant :

Tableau N°1: Une nouvelle organisation.

Direction Générale	- Assure le management et le pilotage stratégique
Branches d'activités	- Au nombre de cinq (Carburants, Gaz Pétrole Liquéfié, Lubrifiants Pneumatiques Bitumes, Réseau, Activités Internationales et Partenariat), elles exercent les activités et métiers de la société de manière décentralisée.
Structures fonctionnelles	- Elaborent les stratégies et politiques de la société, - Veillent à la coordination et à la cohérence d'ensemble, - Fournissent expertise et appui aux structures opérationnelles.

Elle s'est réorganisée sur ses principaux métiers de base qui sont désormais :

La distribution et la commercialisation des produits carburants et GPL. NAFTAL se trouve aujourd'hui, dans les nouveaux contextes de libre concurrence, marqué de surcroit par les nouvelles dispositions de la loi N° 05-07 du 27-04-2004 relative aux hydrocarbures.

Section 1 : L'organisation de « NAFTAL »:

I.1. Les missions de l'entreprise NAFTAL :

NAFTAL, a pour mission principale, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers sur le marché nationale, comme elle intervient dans les domaines suivants :

- L'enfûtage des GPL.
- La formulation de bitume.
- La distribution, stockages et commercialisation des carburants, lubrifiants, pneumatiques, GPL carburants, produits spéciaux.
- Transports des produits pétroliers.
- Distribution des produits pétroliers et dérivés.

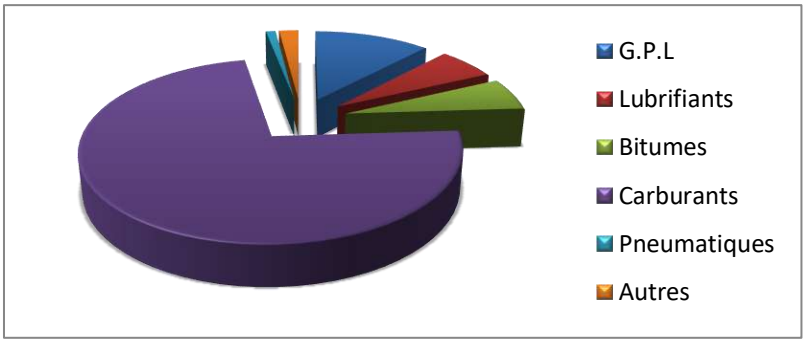


Figure N°20: Carburants et G.P.L, les principales activités [77]

NAFTAL a les activités qu'elle exerce durant sa mission, elle consistent a commercialiser les produits pétroliers à travers toute l'organisation et la gestion du réseau de distribution sur l'ensemble du territoire national. Ses missions sont :

1-Organiser et développer l'activité de commercialisation.
2-Stocker, transporter et/ou faire transporter tous les produits à commercialiser sur le territoire national.
3-Élaborer et concrétiser les plans annuels et pluriannuels arrêtés avec les organismes concernés, visant la couverture du marché national en produits pétroliers.
4-Veiller à la mise en œuvre des actions par une utilisation rationnelle des produits énergétiques.
5-Veiller à l'application et au respect des mesures relatives à la société industrielle, la sauvegarder et la protection de l'environnement en relation avec les organismes concernés.
5-Procéder à la récupération des huiles usagées dans le cadre de la préservation et de la protection de la nature.
6-Développer les infrastructures de stockage, et de distribution pour assurer une meilleure couverture des besoins du marché.
7-Procéder à une étude du marché en matière d'utilisation et de consommation des produits pétroliers. Formation, au recyclage au perfectionnement des travailleurs.
8-Définir et développer une politique en matière d'audit, concevoir et mettre en œuvre des systèmes intégrés d'informations.
9-Développer et mettre en œuvre les actions visant à une utilisation optimale et rationnelle des infrastructures.
9-Développer une image de marque [78].

I.2. Les moyens de l'entreprise NAFTAL :

Tableau N°2 : Les moyens de l'entreprise [79].

<table>
<tr><td>Moyens humains</td><td colspan="2">Moyens matériels</td><td>Moyens de transport</td></tr>
<tr><td rowspan="2">29 328 agents (plus de 51% de l'énergie finale).</td><td>Réseau de distribution</td><td>Infrastructures</td><td rowspan="2">-Parc de 3 000 véhicules (tracteurs routiers, semi-remorques citernes)
-07 barges pour le soutrage des navires
- Affrète-en permanences au prés de SNTF et SNTR des citernes et wagons citernes</td></tr>
<tr><td>-2010 stations service
dont 672 en toute propriété.
-7900 Point de vente GPL</td><td>-48 dépôts carburants ;
-47 centres de distribution ;
-24 Centres Lubrifiants pneumatique
-30 centres et dépôts aviation ;06 centres marine
-47 Dépôts relais de stockage GPL ;
-41 Centres d'emplissage GPL d'une capacité d'enfûtage de 1,2 millions tonnes/an ;
-3Centres vrac GPL ;
-1Unitésbitumes d'une capacité de formulation de 360.000 tonnes/an ;
-3000 Véhicules de distribution et 800 engins de manutention et de maintenance ;
-730 Km de canalisation.</td></tr>
</table>

I.3. L'organisation de l'entreprise NAFTAL :

La société NAFTAL a adapté une organisation basée sur le principe de la spécialisation par ligne de produit et la décentration des activités opérationnelles. Ce schéma d'organisation de l'entreprise répond aux doubles objectifs suivants :

-Le renforcement de la direction générale dans son rôle de conception et d'orientation stratégique de décentration des divisions opérationnelle. **(Annexe N°1: Organigramme de l'entreprise NAFTAL [80]).**

I.4. Les activités opérationnelles de NAFTAL :

L'entreprise de NAFTAL assure la commercialisation des carburants sur trois type de moyens de transport et a partir des diverses traitement des hydrocarbures (le traitement du gaz naturel ou gaz associés, le raffinage du pétrole, la liquéfaction du gaz naturel) on peut extraire les GPL et grâce à son réseau de distribution et ses infrastructures de stockage elle commercialise une gamme complète de lubrifiants et des pneumatiques de grandes marques dans le secteur automobile et industriel [81].

Le schéma suivant représente ces

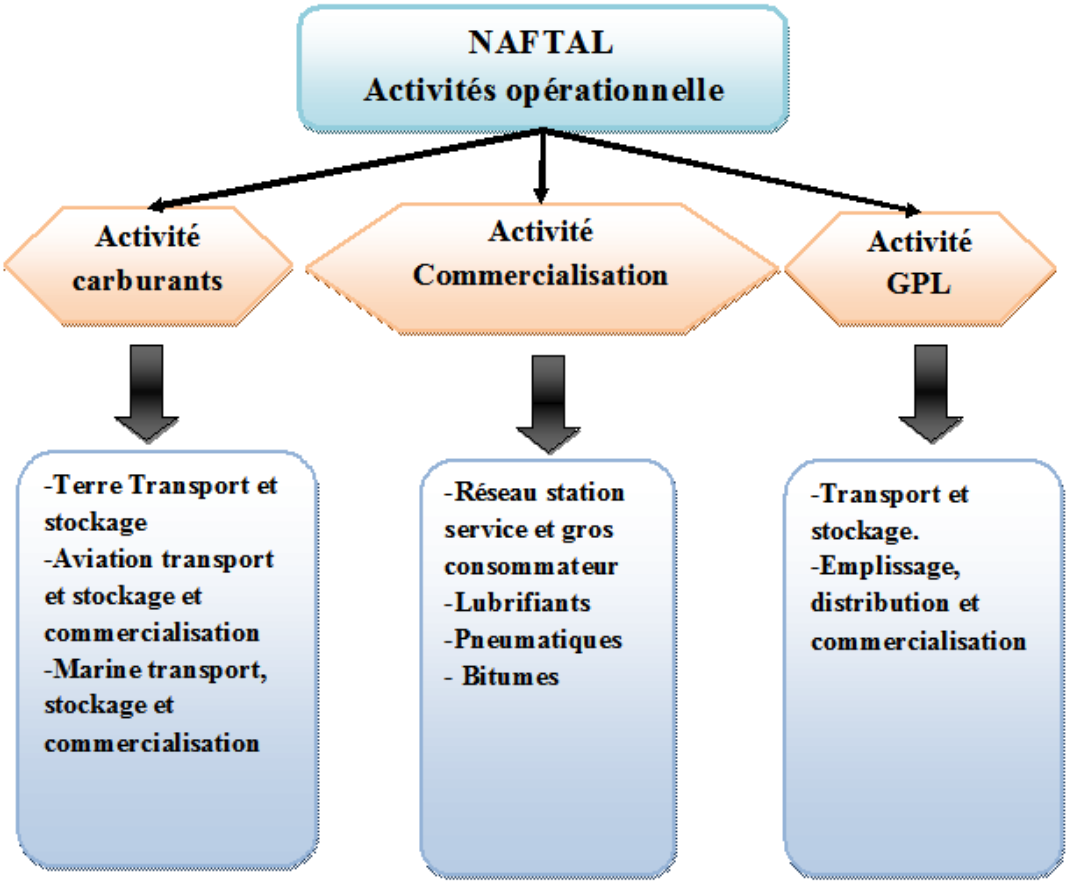


Figure N°21 : Activités opérationnelles [82].

I.5. Organisation de la branche commercialisation :

La Branche Commercialisation de l'entreprise NAFTAL, assure la distribution et la Commercialisation des produits pétroliers a travers le territoire national. Toutes les fonctions De la branche commercialisation sont identifiées et formalisées dans un organigramme validé par la direction générale de NAFTAL, et diffusées aux différentes structures concernées .chaque structure à son propre organigramme où l'on trouve ses missions principales. Les responsabilités et autorités, principales taches, compétences clés ainsi que les conditions D'accès aux postes sont clairement définis sur les fiches descriptives de postes. (**Annexe N°2: Organigramme de la branche commercialisation [83]).**

NAFTAL compte quatre sites opérationnels qui sont les suivants :

- **Les centres bitumes :**

 L'activité Bitumes a pour mission l'approvisionnement, le stockage, la formulation et la Commercialisation des bitumes et produits dérivés.

- **Les centres Lubrifiants Pneumatiques (C.L.P) :**

 L'activité lubrifiant a pour rôle l'approvisionnement, le stockage, la distribution et la vente Des lubrifiants (les huiles pour moteurs essence, diesel, les graisses et les produits spéciaux). L'activité pneumatique assure l'approvisionnement, le stockage, la promotion et la vente des Pneumatiques.

- **Les centres de distribution (C.D.D) :**

 L'activité appro/distribution carburants a pour mission principale la satisfaction de la Demande en carburants terre de la clientèle NAFTAL et du réseau station service.

- **Les stations-services :**

 Le développement de l'automobile a fait apparaître un nouveau type de bâtiment spécialisé Dans la vente de carburant : la station-service. Dès le début du siècle, elle prend rapidement Place dans le paysage et devient un lieu de la quotidienneté où se côtoient les citoyens. Le réseau stations service NAFTAL constitue un moyen de communication important avec la Clientèle, notamment pour les produits suivants (carburants, lubrifiants, pneumatiques) et les Prestations de service (vidange, vulcanisation, lavage).

Présentation de l'établissement : Station-service Al-Titteri

La station multiservices "Al-Titteri" est située rue Jaish al-Tahrir, là où se trouve la station-service dans le sud-ouest de l'état de Médéa, après la résurrection de cette installation et sa consommation d'environ 31 milliards de cm3. Cette nouvelle station, qui fonctionne sur un système 24 heures sur 24, emploie 13 travailleurs et a une capacité totale de stockage d'environ 180 mètres cubes de carburant, dont 20 mètres cubes d'essence ordinaire, d'essence sans plomb et de SERGAS, en plus de 40 mètres cubes d'essence super et 80 mètres cubes de mazout. A noter que SERGAS est stocké dans un conteneur souterrain. La station, qui a été complétée par les dernières technologies des conditions de sécurité internationales, a atteint environ 41 stations réparties sur le territoire de l'État. Il vise à alléger les files d'attente sur les matières combustibles qui se produisent de temps à autre. Il renforcera également l'activité de services et de commercialisation des produits pétroliers dans la capitale de l'Etat, car on constate que cette activité fait défaut dans la banlieue de la capitale de l'Etat. Cette station modèle en face du siège de l'Etat, dont les riverains ont recommandé l'exploitation, selon l'inspection de terrain que nous avons menée sur place, dispose de plusieurs équipements, comme une station de lavage et de graissage de voitures, une cafétéria, un centre d'installation de bouteilles SERGAS , pour le la fluidité du trafic et la sécurité des clients à l'intérieur de ces stations-service, Le circuit de distribution de carburant est organisé en deux zones, l'une pour les poids lourds et l'autre pour les véhicules légers.

Classification de la station [84] :

- Suivant le décret N° 21 -319 du 13 Moharrem 1443 correspondant au22 août 2021,cet établissement classé catégorie 2 ou B .Liste des installations relevant des activités d'hydrocarbures soumise à notice d'impact sur l'environnement et notice de dangers. TABLEAU (B).

Tableau N°3: Les moyens de l'entreprise [85].

INSTALLATIONS / OUVRAGES RELEVANT DES HYDROCARBURES	DESIGNATION DE L'ACTIVITE
B.1. Installation de remplissage de Gazinflammables liquéfiés	Remplissage ou distribution de Gaz inflammable liquéfié : La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à6 t mais inférieure à 200 t
B.2. Installation de stockage de Gaz inflammables liquéfiés y compris les installations de chargement ou de déchargement associées à ces stockages	Stockage de Gaz inflammable liquéfié : La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à6 t mais inférieure à 200 t
B.3. Unités de fabrication, stockage ou dedistribution de bitumes	La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant inférieure à500 t
B.4.Installation de fabrication, stockage oude distribution de lubrifiants	Fabrication, stockage ou distribution de lubrifiants : La quantité stockée étant supérieure ou égale à 10 t
B.5. Installation de régénération des huilesusagées	Régénération des huiles usagées
B.6. Installations de stockage de carburants y compris les installations de chargement ou de déchargement associées à ces stockages (à l'exception des stations de services)	Stockage : essences et naphtas, gasoil, kérosène (carburants d'aviationcompris), fuel-oils, combustibles marins : Lorsque la quantité totale susceptible d'être présente dans les installationsétant supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 10000 t
B.7. Stations-service	Installations, ouvertes ou non au public, où les carburants y compris GPL/C et GNC sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirsà carburant de véhicules

1.6. Les filiales de NAFTAL [86]:

Grâce à son positionnement et participations en national le Groupe NAFTAL est aujourd'hui présent à travers ses projets, ses filiales sur tout le territoire national La stratégie national de ses activités seule et/ou en partenariat, a permis à NAFTAL de renforcer sa position sur la scène national de l'industrie de commercialisation et distribution des carburants .et on distingue deux filiales de NAFTAL :

STPE : La Société de Transport des Produits Energétiques, par abréviation "STPE" est une société par actions, détenu à parts égales par la société nationale des transports ferroviaires

"SNTF" et la société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers "NAFTAL" qui a pour objet de :

Le transport des carburants par rail,

Le transport des GPL par rail,

Le transport des produits énergétiques en mode combiné rail/ route.



Figure N°22 : STPE : société de transport ferroviaire des produits pétroliers [87].

BAG : Entreprise de Bouteilles à Gaz, BAG Spa par abréviation détenue à 100% par NAFTAL. Elle fabrique et commercialise des récipients à gaz GPL, GPL/C et Extincteurs.



Figure N°22 : BAG : fabrication et réparation bouteilles GPL et palettes [88].

Section 2 : Le système management de la Qualité, Sécurité et Environnement :

2.1. Management de la qualité ISO 9001 v 2008 :

NAFTAL comme beaucoup d'entreprises algériennes subit les effets de la mondialisation de l'économie qui est un phénomène irréversible et incontournable où seules les entreprises qui excellent pourront survivre.

Le marché Algérien de commercialisation des produits pétroliers (carburants, bitumes et dérivés, lubrifiants, pneumatiques et produits hors fuel) est caractérisé par la présence de nombreux opérateurs privés et de l'opérateur public Naftal, filiale du groupe SONATRACH. Ce phénomène impose des améliorations non seulement sur les politiques financières et les stratégies concurrentielles mais également sur les structures et les systèmes de gestion des entreprises.

Face à cette situation, la Direction Générale a décidé de mettre à jour le Système de Management de la Qualité de la Société. Il s'agit d'un processus d'alerte dont a besoin NAFTAL, pour demeurer compétitive. En effet si aujourd'hui elle se targue de sa position de leader sur le marché national de la distribution des produits pétroliers, le risque de voir ses parts de marché s'effriter peu à peu est présent fortement compte tenu du nombre de concurrents actuels et potentiels. Cela signifie que rien n'est acquis de façon définitive dans ce marché en expansion et largement porteur. Cet accroissement de la concurrence provoque la nécessité de s'interroger sur la bonne adaptation de NAFTAL à son environnement. Aussi doit-elle faire de gros efforts pour être à l'écoute des évolutions naissantes, des changements qui se dessinent dans les comportements des utilisateurs des produits pétroliers pour bien sûr, saisir les opportunités et localiser les menaces de toutes sortes qui peuvent se présenter. La branche commercialisation s'inscrivant dans la dynamique de Naftal s'est engagé dans une démarche qualité en se certifiant ISO 9001 v 2008, le directeur de la branche s'est engagé a mobiliser l'ensemble des moyens

Permettant :

*De se conformer aux exigences réglementaires de ses activités et celles de la norme iso 9001 v 2008.

*D'être à l'écoute des attentes du niveau de satisfaction de ses clients et partenaires.

*D'améliorer en continu ses activités, services et performances [89].

2.2. Système de management de la sécurité et de l'environnement (HSE) :

pour une amélioration continue des performances de son système de management et tout en répondant aux besoins des parties intéressées (clients, fournisseurs, prestataires, ….etc.) Et aussi d'assurer un système de management fiable, qui induit l'amélioration de la satisfaction client, de la performance en matière de santé, sécurité au travail et environnement.

la branche COM a certifié son Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 version 2008 et s'est inscrite dans une démarche HSE selon le référentiel propre au GROUPE SONATRACH HSE – MS qui s'inscrit dans la logique du système dynamique de gestion des risques et de l'amélioration continue.

Volet Santé :

- Promouvoir un milieu de travail sur et saint par l'amélioration des conditions de travail;

- Assurer une couverture médicale sur les sites de travail (médecins, infirmiers et ambulances);

- Prévenir et réduire l'apparition des maladies professionnelles;

- Créer un environnement de travail adéquat pour les employés;

- Promouvoir l'information, la formation et l'éducation dans le domaine de la santé et l'hygiène au travail;

- Préserver la santé/sécurité de l'ensemble des travailleurs.

Volet Sécurité :

- Réduire le nombre des accidents/Incidents de travail;

- Éliminer toute cause d'incidents et d'accidents ;

- Améliorer la sécurité du personnel ;

- préserver l'intégrité des installations et biens de l'entreprise;

- Former le personnel dans le domaine de la sécurité. Volet Environnement :

- Prévenir et réduire la pollution par une gestion rationnelle des déchets en favorisant le recyclage et le traitement des effluents et une bonne collecte des huiles usées ;

- Préserver les ressources naturelles ;

- Préserver les écosystèmes et la biodiversité des espèces.

Chapitre IV : Le canevas

Plan interne d'intervention	Fiche n° : A0 Page n° :70/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	Page de grade

Station-service Al-Titteri

PLAN INTERNE D'INTERVENTION

Lieu dit:Médéa

TEL/FAX: 025 78 36 02



Mai /2022

Plan interne d'intervention	Fiche n° : A0
	Page n° :71/200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Table des matières.**

TABLE DES MATIERES :

I.1.LA PREMIER PARTIE : Généralités75
I.1.5 Diffusion du PII.....76
I.1.6 Mises a jour.....77
I.1.7 Présentation générale de l'établissement.....79
I.1.8 Prise de vue aérienne.....80
I.2.DEUXIEMES PARTIE: Alarme et Alerte.....81
I.2.1 Introduction.....82
I.2.2 Plan d'alerte.....83
I.2.3 Procédure d'alerte et d'alarme des personnels.....84
I.2.3.1 Le mode spécifique a la station-service et auquel le personnel a été informé.....86
I.2.3.2 Analyse de la situation.....87
I.2.3.3 Déploiement de l'alerte.....89
I.2.3.4 Personnels chargés de donner l'alerte et l'alarme.....91
I.2.3.5 Mode d'alarme (restreinte et générale).....91
I.2.3.6 Point de rassemblement.....91
I.2.4 Procédures d'alerte des services publics de secours.....92
I.2.5 Procédure d'alerte des établissement signataire d'une convention d'aide mutuelle.....94
I.2.6 Procédure d'alerte des autorités locales.....95
I.2.7 Procédures d'information des populations et des établissements voisins.....96
I.2.8 Répertoire téléphonique.....97
I.2.9 Consignes de sécurité.....99
I.3TROISIEME PARTIE: Situation géographique de l'établissement.....103
I.3.1 Plan de situation.....104
I.3.2 Plan d'itinéraire.....106

I.3.3 Rose des vents.....108
I.3.4 Rose des populations.....109
I.3.5 Risques environnants.....110
I.3.6 Présentation des zones géographiques et des zones de risques.....111
I.3.7 Plan de masse.....113
I.3.8 Plan(s) de niveau(x).....115
I.3.9 Plan d'alimentation eau.....117
I.3.10 Plan de réseaux.....119
I.4.QUATRIEME PARTIE: Evaluation des risques.....121
I.4.1 Plan d'ensemble de zones de risques.....122
I.4.2 Plans parcellaires.....123
I.4.3 Correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques.....125
I.4.4 Localisation et classement des risques.....127
I.4.5 Fiches scenarii.....128
I.5.CINQUIEME PARTIE: Recensement des moyens.....132
I.5.1 Lutte explosion-incendie.....133
I.5.2 Lutte risque toxique.....135
I.5.3 Secours aux blessés.....136
I.5.4 Rétention des liquides.....137
I.5.5 Transport produit.....138
I.5.6 Moyens divers.....139
I.5.7 Répertoire téléphonique interne externe.....140
I.6.SIXIEME PARTIE: Organisation des compétences et missions.....141
I.6.1 Missions générales des fonctions.....142
I.6.2 Missions générales des fonctions.....145
I.6.3 Schéma général d'organisation.....153
I.6.4 Organisation et implantation du P.C exploitant.....155
I.6.5 Fonction du directeur DOI.....156
I.6.6 Fonction assistance DOI.....158
I.6.7 Fonction secrétariat DOI.....159
I.6.8 Fonction chef poste de commandement opérationnel PCO.....161
I.6.9 Fonction intervention.....162
I.6.10 Fonction responsable exploitation.....164
I.6.11 Fonction logistique165

I.6.12 Fonction secrétariat PCO.....166
I.6.13 Affectation du personnel aux fonctions.....167
I.6.14 Formation du personnel.....168
I.7.SEPTIEME PARTIE: Organisation des secours.....170
I.7.1 Check-list pour le DOI.....171
I.7.2 Compte rendu de situation.....175
I.7.3 Rapport d'accident.....176
I.8 HUITIEME PARTIE : Information.....177
I.8.1 Introduction.....178
I.8.2 Procédure d'information des interlocuteurs locaux.....178
I.8.3 Fonction communication.....179
I.9 NEUVIEME PARTIE : Interface avec les autres plans.....180
I.9.1 Mesures d'urgences.....181
I.9.2 Schéma général d'organisation.....182
I.9.3 Programmation183
I.9.4 Fiche d'exercice.....186
I.9.5 Compte rendu d'exercice.....188
I.10 DIXIEME PARTIE : Annexes techniques.....189
I.10.1 Fiches produits.....191
I.10.1.1 Gasoil.....191
I.10.1.2 GPL/C.....192
I.10.1.3 Essence sans plomb.....193
I.10.2 Fiches machines.....194
I.10.3 Fiches procédés.....195
I.10.4 Fiches analyse des risques.....197
Abréviations.....200

PREMIER PARTIE :

Généralités

Généralités	Fiche n° : A0 Page n° : 76/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Diffusion du PII**

1.1 Liste des destinataires du PII approuvé.

La restriction et le contrôle de la diffusion de ce plan interne d'intervention contribuent à éviter que des éléments techniques ou organisationnels ne parviennent à des personnes susceptibles d'opérations malveillantes.

Fiche de diffusion externe :

Destinataires
- Le Wali, - Le Président de l'APC du lieu d'implantation, - Le Directeur chargé de l'Industrie de wilaya, - Le Directeur de la Protection Civile de wilaya, - Le Directeur de l'Environnement de wilaya, - Le Directeur du secteur concerné de wilaya. - Le Responsable sécurité de l'établissement, - Le Responsible de l'établissement. - Un exemplaire doit être mis à la disposition du personnel.

Les fiches diffusions interne :

Détenteur de l'exemplaire	Exemplaire n°
Poste de Commandement exploitant (PC) – Station-service Al-Titteri	01
Poste de Commandement Opérationnel (PCO).	02
Le Chef de la Station-service Al-Titteri	03
Le directeur du District Commercialisation Médéa	04
Le responsable de la structure sécurité.	05
Le responsable de la structure sûreté interne	06
Les membres du Poste de commandement Opérationnel	07
Le poste de commandement stratégique (PCS)- Branche Commercialisation – Médéa	08
Exemplaire en réserve	09

Tableau N°3 : Fiche diffusion interne

Généralités	Fiche n° : A0
	Page n° :77 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Mises à jour.**

1.2 MISE A JOUR :

Révision du plan interne d'intervention

-D'après l'article 14 de décret exécutif n° 09-335 du 20 octobre 2009 Le plan interne d'intervention doit être revu et mis a jour par les exploitants des installations industrielles.

Le coordonnateur du plan interne d'intervention est responsable de :

- La révision annuelle du plan interne d'intervention :

- ⇨ Personnes ressources;
- ⇨ Liste des numéros de téléphone;
- ⇨ Modifications aux opérations;
- ⇨ Modifications apportées au voisinage des installations.

- La transmission des modifications à chaque personne étant inscrite sur la liste de distribution.

- Transmettre de façon périodique une nouvelle copie du plan interne d'intervention afin d'assurer son intégrité face à chaque intervenant ;

- Il doit garder contact avec les différents intervenants inscrits dans le plan interne d'intervention afin de s'assurer que chaque modification de structure administrative ou de disponibilité de personnel ou d'équipement soit connue et inscrite au plan interne d'intervention de l'entreprise NAFTAL

- Annuellement, le coordonnateur du plan interne d'intervention doit correspondre avec chaque membre de la liste de distribution afin de leur rappeler les changements survenus au cours de l'année, ou le cas échéant, de leur mentionner que les informations contenues dans le document sont demeurées inchangées.

Généralités	Fiche n° : A0 Page n° : 78/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Mises à jour.**

1.2 MISE A JOUR :

-D'après l'article 14 de décret exécutif n° 09-335 du 20 octobre 2009 Le plan interne d'intervention doit être revu et mis a jour par les exploitants des installations industrielles.

Le coordonnateur du plan interne d'intervention est responsable de:

-La révision annuelle du plan interne d'intervention.

- La transmission des modifications à chaque personne étant inscrite sur la liste de distribution.

- Transmettre de façon périodique une nouvelle copie du plan interne d'intervention afin d'assurer son intégrité face à chaque intervenant.

- Il doit garder contact avec les différents intervenants inscrits dans le plan interne d'intervention.

- Annuellement, le coordonnateur du plan interne d'intervention doit correspondre avec chaque membre de la liste de distribution afin de leur rappeler les changements survenus au cours de l'année, ou le cas échéant, de leur mentionner que les informations contenues dans le document sont demeurées inchangées

Date	Revision	Modification	N° de la fiche
Validation dernière mise à jour PAR… …….. … …….. …….		Le Visa:…….. …….	

Tableau N°4 : Mise à jour du PII

Généralités	Fiche n° : A0
	Page n° :79 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Présentation générale de l'établissement**

1.3 PRESENTATION GENERALE DE LA STATION-SERVICE :

Nom de l'établissement :	Station-service GD R2628 Al-Titteri-Médéa-
Adresse du siège social :	Boulevard de L'ALN Médéa
N° Tél / Fax:	025 78 16 68
Adresse de l'établissement visé par le plan :	Boulevard de L'ALN Médéa
N° Tél / Fax:	025 78 36 02
Nom de l'exploitant:	Dictict commercial Médéa
Activité de l'établissement:	Station service
Date de mise en service:	2016
Superficie totale:	4320 m^2 / 0.43H
Surface bâtie:	740m^2
Nature de construction:	En dur
Nombre du personnel de travail :	13
Produits stockés:	Carburant – GPL/C-Produit ENAD, Huiles,pneus

Produits stockés	**Capacité de stockage**	**Condition de stockage**
Carburant	160 m^3	En terré
GPL/C	20 m^3	En terré

Principaux Produits mise en Œuvre:	Essence sans plomb,gasoil, GPL/C
Produits dangereux mise en Œuvre:	Essence sans plomb, gasoil, GPL/C,huile usage

Installations principales	**Points névralgiques**	**Points dangereux**	**effectif**	**Organisation de travail**	**Gardiennage**
-Bâtiment -Zone d'avitaillement -Cuves de stockages -Bâches à eau -Niche électrique	- Essence Sans Plomb - Gasoil - GPL-C	- Essence Sans Plomb - Gasoil -GPL/C	13	7 jour/7jour En H24 (3*8h)	Un agente de sécurité mobilisé 24/24h

Tableau N°5 : Présentation générale de l'établissement

Généralités	Fiche n° : A0
	Page n° :80 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Prise de vue aérienne.**

1.4 PRISE DE VUE AERIENNE :

Station-service Al-Titiri de la commune médéa répartie sur une superficie et précisée :

Nord : terres agricoles.

Au sud : le siège de Wilaya de médéa.

Est : algérie telecom.

Dans l'ouest: siége district commercial naftal.

vue aérienne:



Figure N°23 : Vue aérienne

DEUXIEMES PARTIE:

Alarme et Alerte

Alarme et alerte	Fiche n° : B0 Page n° : 82/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan d'alerte. Schéma de principe**

2.1 INTRODUCTION :

information donnée à la permanence de sécurité de l'entreprise « NAFTAL » par le premier témoin permet de déclencher l'alerte.

Il est indispensable que tout membre du personnel susceptible d'être le premier témoin, ait reçu une information lui permettant de :

- Donner immédiatement au Poste central les informations sur la nature et l'ampleur de l'accident ;
- Prendre les mesures de sauvegarde parallèlement au déclenchement de l'alerte.

Compte tenu des informations données par le premier témoin, le poste dédié (poste central) doit être capable de décider le déclenchement ou non du P.l.l, et d'identifier le scénario d'accident de référence II faut souligner qu'un déclenchement inutile est toujours préférable à un déclenchement trop tardif.

La procédure doit prévoir une boucle de validation : le simple témoignage d'une personne ne doit pas être suffisant pour engager un plan d'intervention sauf si le témoin est une personne reconnue compétente et formée à ce type d'action.

L'information du témoin non formé doit être vérifiée soit par des questions posées au cours de la déclaration, soit par un recoupement d'informations issues d'une autre source

Le présent chapitre comporte, conformément au canevas, les parties suivantes :

- Le schéma de principe ;
- Procédure d'alerte et d'alarme des personnels de l'établissement ;
- L'alerte au niveau de l'établissement ;
- Procédure d'alerte des services publics de secours ;
- Procédure d'information des autorités locales ;
- Procédure d'information des populations et des établissements voisins ;
- L'annuaire téléphonique de l'établissent ;

Alarme et alerte	Fiche n° : B0 Page n° : 83/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan d'alerte. Schéma de principe**

2.2 PLAN D'ALERTE - SCHEMA DE PRINCIPE :

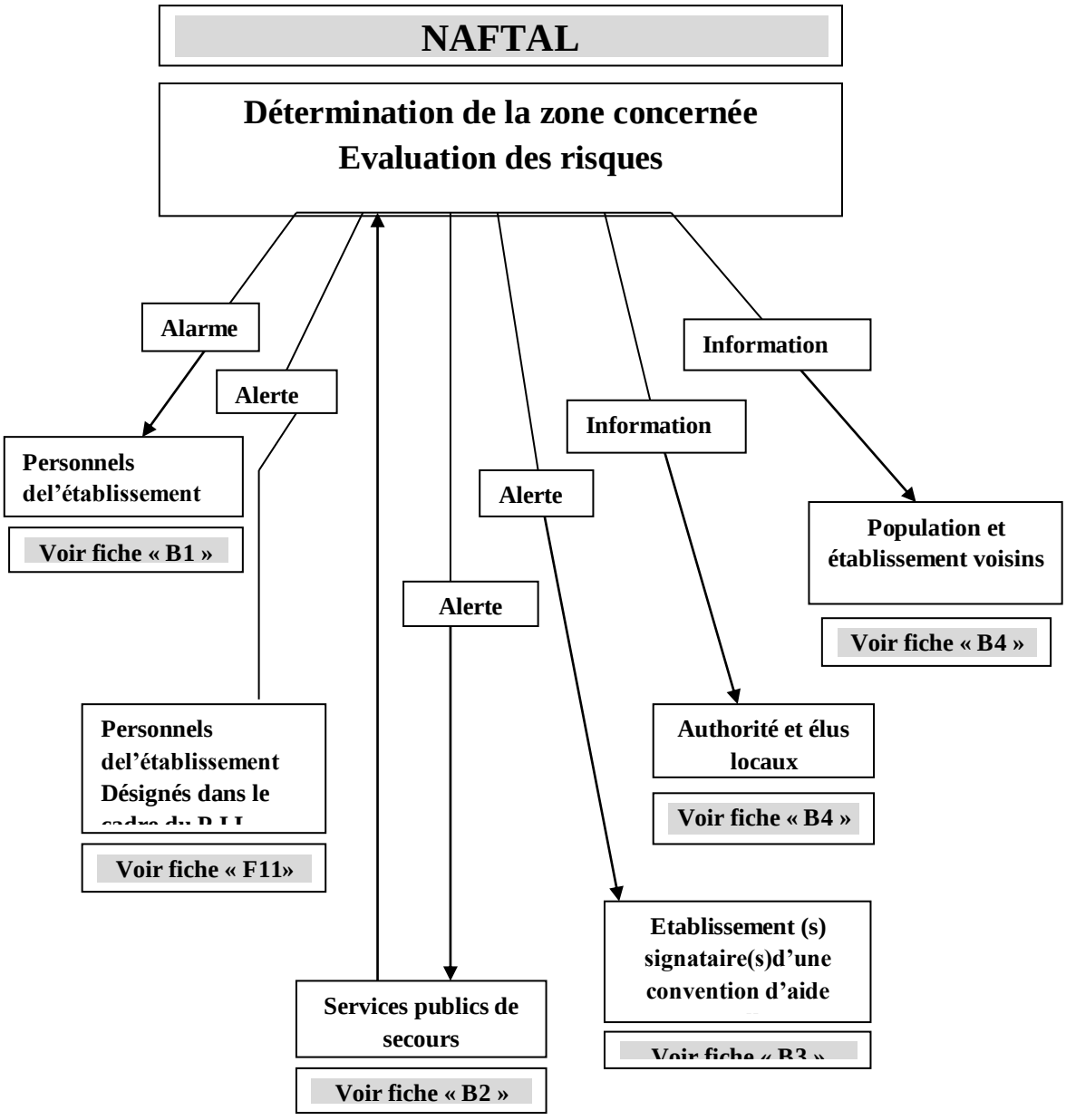


Figure N°24 : Plan d'alerte Schéma de principe

Alarme et alerte	Fiche n° : B1 Page n° : 84/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

2.3 PROCEDURE D'ALARME ET D'ALERTE DES PERSONNELS DE LA STATION-SERVICE :

2.3.1 Le schéma d'alerte :

Ce schéma est présenté sous forme de logigramme. Il fixe le processus suivi depuis la découverte du sinistre jusqu'au déclenchement du P.I.I.

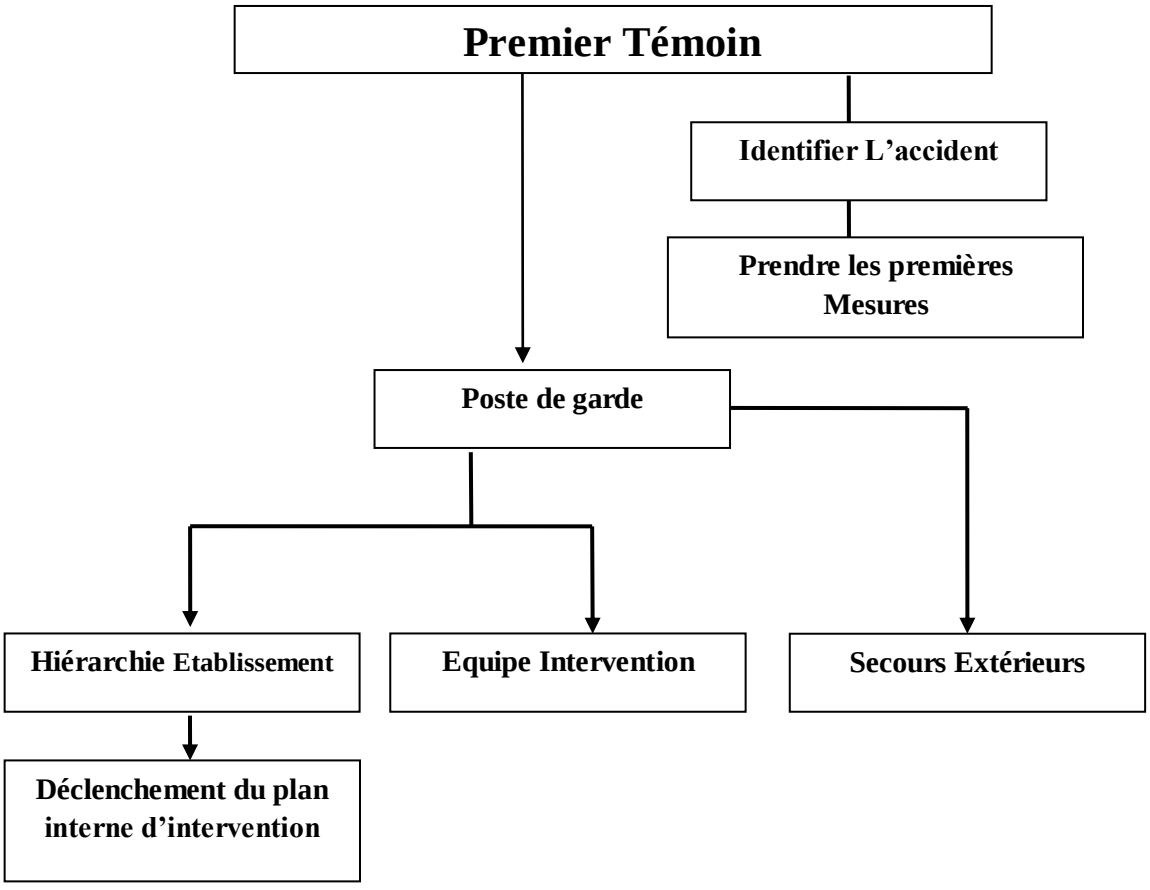


Figure N°25 : Le schéma d'alerte

Alarme et alerte	Fiche n° : B1
	Page n° :85/200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

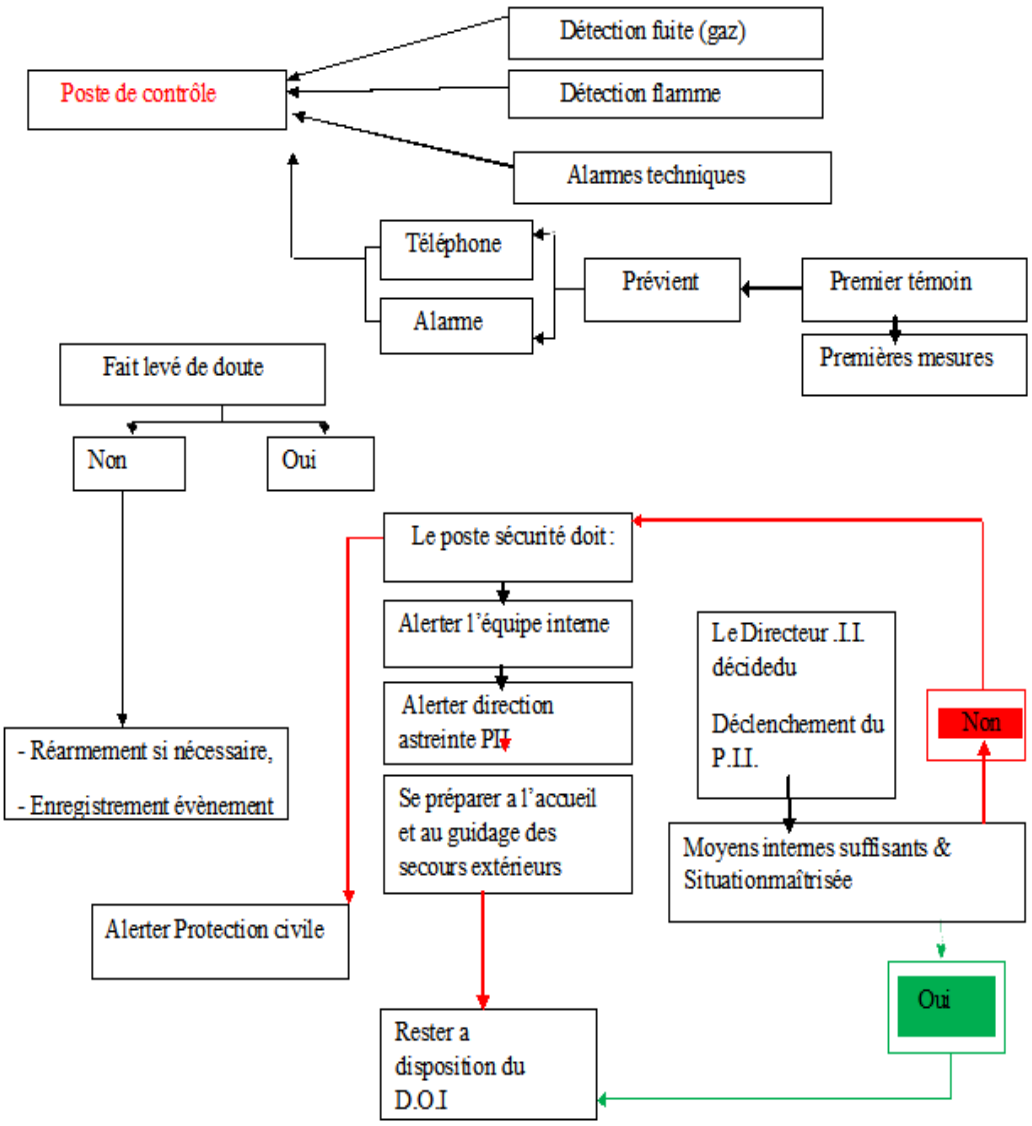


Figure N°26 : Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service

Alarme et alerte	Fiche n° : B1 Page n° :86/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

2.3.2 Le mode spécifique à la station service et auquel le personnel a été informé :

Pour que le personnel de la station-service Titteri soit informé, on a élaboré une procédure d'Alerte qui est basée sur l'escalade de réponse. Cette procédure permet de déterminer le personnel nécessaire qui doit intervenir selon l'ampleur de la situation. Elle est basée sur trois niveaux : Faible, Moyen, élevé

LE NIVEAU Faible : ce niveau est conçu pour déployer le minimum des ressources exigées pour contrôler la situation. Il tient compte de l'avis et de l'alerte du personnel nécessaire afin de les préparer à la réponse lorsque la situation s'aggrave.

LE NIVEAU Moyen : un événement exigeant une intervention organisée, soutenue par des représentants de services clés.

LE NIVEAU Élevé : un événement à ce niveau exige la coordination de toutes ressources disponibles, internes et externes.

Alarme et alerte	Fiche n° : B1 Page n° :87/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

2.3.3 Analyse de la situation :

Le Directeur des Opération internes (DOI) doit déterminer de si la situation exige les opération habituelles d'intervention usuelle et quant a leur mobilisation sur le site ou de si elle exige des opérations inhabituelle pour une capacité d'intervention pl us élevée par voie de conséquence, le DOI déterminera de si la procédure d'Alerte et de mobilisation doit etre déclenchée également il décide du niveau d'Alerte Les critères établit précédemment permettent d'évaluer la gravité de la situation et le nivea u de réponse nécessaire. Ces critères sont regroupés en quatre catégories de préoccupation :

- Santé, sécurité et bien-être de la population et des employ és ;
- Continuité des services de la Station-service ;
- Impact médiatique ;
- Incertitudes associées à l'événement.

Préoccupations	**Aucune activation (gestion courante)**	**Critères d'alerte**		
		Faible	**Moyen**	**Élevé**
Santé, sécurité etbien-être de la population et desemployés.	Aucune admission ne nécessite une ambulance, ou un transport à l'hôpital pour un employé en service.	Blessures graves/ Aucun décès. 1 ou 2 personnes ont été évacuées	évacuées +décès	Blessures multiples ou plus graves du même évenement
Continuité des services de La Station-service	Interruption non planifiée de moins de 6 heures	Interruption imprévue estimée à 6 < x < 12 heures	Interruption imprévue estimée à 12 < x < 24 heures	Interruption Imprévue estimée à plus de 24 heures ou de durée
Impact médiatique	Événement n'est pas considéré comme une crise ou une situation d'urgence et suscitant l'intérêt Modes divers	Événement susceptible de provoquer l'attention des médias	Événement d'intérêt marqué des médias	Événement d'intérêt continue ou présence médiatique

Alarme et alerte	Fiche n° : B1 Page n° :88/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

Préoccupations	**Aucune activation (gestion courante)**	**Critères d'alerte**		
		Faible	**Moyen**	**Élevé**
Incertitudes associésà l'événement	Une situation alarmante qui nécessite la divulgation d'informations précises sur l'état de la situation	Situation critique ou les ressources disponibles sont capables de contrôler et contrôler la situation	Une situation critique qui nécessite une expertise extérieure à la situation pour laquelle toutes les ressources disponibles ont été utilisées.	Situation critique quela station-service Médéa n'est pas en mesure de gérer.
Conséquencesur le bâti	Verre brisé	//	Destruction partielled'une installation	Destruction Partielle ou complète d'un bâtiment.
Environnement	Le suivi habituel de la direction de la surveillance environnementale	Dégazage contrôlé ou déversements mineurs	Atteinte à l'environnement	Pollution importante due à un événement unique ou à la nécessité de faire appel à plusieurs ressources.

Tableau N^0 06: Préoccupation selon le niveau d'alerte

Alarme et alerte	Fiche n° : B1 Page n° :89 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

2.3.4 Déploiement de l'alerte :

L'analyse de la situation et l'identification du niveau d'alerte approprié sont suivies de l'avis et la mobilisation des intervenants nécessaires. Le déploiement graduel ou complet des ressources permet leur utilisation optimale et une réponse adéquate selon l'ampleur de la situation. Une fois le niveau d'alerte et de mobilisation déterminé, le DOI avise le répartiteur. C'est le répartiteur qui effectue le déploiement de l'alerte en avisant, alertant et mobilisant les ressources requises. Chaque intervenant possède un téléphone portable. Le répartiteur peut donc envoy er simultanément et par groupe une pré-alerte, une alerte ou une mobilisation.

Le sy stème comporte quatre niveaux de mobilisation en relation avec les niveaux d'alerte et les centres de décision. Le tableau ci-dessous présente ces niveaux de mobilisation :

Niveau	**Poste de Commandement stratégique (PCS)– Branche Commercialisation**	**Poste de Commandement tactique (PCT) – District COM Medea**	**Le poste de commandement (PC exp) – salle DOI**	**Le poste opérationnel avancé (POA) sur le site d'incident – équipe de terrain**
Élevé	Alerte	Mobilisé	Mobilisé	Mobilisé
Moyen	Pré- alerte	Alerte	Mobilisé	Mobilisé
Faible	Pré- alerte	Pré- alerte	Alerte	Mobilisé

Tableau N°07 : Niveaux de mobilisation de la structure de gestion selon les niveaux d'alerte

Alarme et alerte	Fiche n° : B1 Page n° : 90/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

Les niveaux de mobilisation sont définit dans le tableau suivant

Niveau de	Définition	Action à	Mode d'échange
Mobilisation	Le personnel se présente au centre de décision désigné et est prêt à entamer les actions nécessaires	Avoir une Conversation directe avec les intervenants	Contact direct
Alerte	• Le personnel est avisé de la situation • Il est en mesure de mettre en œuvre les actions nécessaires à partir de l'endroit où il se trouve • Il demeure disponible pour la mobilisation	Avoir une conversation à l'intérieur	Contact direct
Pré-Alerte	• Le personnel est avisé de la situation • Les informations utiles lui sont transmises	Effectuer un suivi.	Message – courriel – Téléphone.

Tableau N^0 08 : Définition des niveaux de mobilisation

Alarme et alerte	Fiche n° : B1
	Page n° :91/200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de la station-service.**

2.3.5 Personnels chargés de donner l'alerte et l'alarme :

-Le personnel chargé de donner l'alarme est : le chef d'équipe de la station.

- Personnels chargés de donner l'alerte sont : le chef d'équipe de la station / pompiste encaisseur.

2.3.6 Mode d'alarme (restreinte et générale) :

Désignation	**Nombre**
Sirène	01
Ligne téléphonique	01

Tableau N°09: Moyens de transmission

2.3.7 Point de rassemblement :

La station-service ne prévoit pas un point de rassemblement. En cas de situation d'urge nce ou de crise, le chef de station PDOI gère l'évacuation du public présent hors de la station et alerte la protection civile suite à la première séquence de la sirène en cas d'incident.

Alarme et alerte	Fiche n° : B2 Page n° :92/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alerte des services publics de secours.**

2.4 PROCEDURE D'ALERTE DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS :

Le centre de coordination opérationnel de la Protection Civile doit être alerté par un numéro d'urgence 14 ou par une ligne directe, non par une ligne spécialisée. Le message type doit pouvoir concerner l'ensemble des scénarii envisageables.

-Personnels chargés de donner l'alerte :

Le responsable HSE ainsi que le responsable SI sont chargés de donner l'alerte, ils doivent faire appel aux services publics de secours.

- Destinataires :

*Protection civile- tel : 14 ou ligne directe,

*Gendarmerie nationale de Médéa– tel :1055

*Sûreté nationale de Médéa– tel : 1548

*Hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa - tel :025793511

-Le message d'alerte de secours extérieurs :

Texte du message :

Ici : La Station-service Al-Titteri .

Adresse : rue Jaish al-Tahrir , N18/ Médéa ; **tel :** 025 78 36 02

Appel pour un sinistre:

Sur zone géographique (lettre) et zone de risque (n°)

-Nature : Incendie, Explosion, Accident corporel, Risque de pollution, ...

-Nombre de Blessés :……..

Alarme et alerte	Fiche n° : B2 Page n° : 93/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alerte des services publics de secours.**

Mesures prises ou en cours :

1-Evacuation de l'établissement

2-Intervention de l'équipe d'intervention

3-P.I.I de l'établissement déclenché.

Lieu de présentation des secours (accès par entrée n^0...)

□ Entrée principale □ Accès secondaire

Direction du vent : ……

Message transmis le _/_/_ _ à _h_mn

Rester calme et parler lentement. Faire répéter le message par votre correspondant.ne pas raccrocher le premier, il peut vous être demandé des compléments d'information.

Alarme et alerte	Fiche n° : B3 Page n° : 94/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'alerte des établissements signataires d'une convention d'aide mutuelle.**

2.5 PROCEDURE D'ALERTE DES ETABLISSEMENTS SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION D'AIDE MUTUELLE :

Au jour de la réalisation de ce PII, l'entreprise ne possède aucune convention d'aide mutuelle (RAM) avec les établissements voisins.

-Personnels chargés de l'alerte :

Chef d'équipe station / Pompiste encaisseur.

-Destinataires :

Société	Tél
Néant	**Néant**

-Texte du message :

Ici la Station-service « la station service Al-Titteri».

-Appel pour :

sinistre sur zone géographique (lettre) et zone de risque (n°)

Nature : Incendie/ Explosion / Pollution / Accident corporel.,.

Nombre de blessés :……..

Nécessitant l'envoi de :……

Message transmis le ---/---/---à ---h---mn

Rester calme et parler lentement. Faire répéter le message par votre correspondant.ne pas raccrocher le premier, il peut vous être demandé des compléments d'information.

Alarme et alerte	Fiche n° : B4 Page n° : 95/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'information des autorités locales.**

2.6 PROCEDURE D'INFORMATION DES AUTORITES LOCALES

-Personnels chargés de l'information :

Poste de commandement tactique (District Medea) .

-Destinataires :

Autorités locales	N° **Téléphone**
Le Wali de Médéa	confidence
Le Directeur chargé de l'Industrie de la wilaya de Médéa	confidence
Le Directeur de l'Environnement de la wilaya de Médéa	confidence
Le Président de l'APC	confidence

Tableau N°10: Destinataires de la procédure d'information des autorités locales

-Texte du message :

Nom : station service Al-Titteri

Adresse : rue Jaish al-Tahrir , N18/ Médéa ; **tel :** 025 78 36 02

Nature et ampleur du sinistre : Incendie

Nombre de blessés : ……..

Origine du sinistre (où, quand et comment) :……

Produits en cause :…….

Impact sur la population et l'environnement :……

Maitrise du risque :……

Renforts demandés :……

Conseil de prudence à divulguer :…….

Message transmis le _/_/__ à_ h _m

Alarme et alerte	Fiche n° : B5
	Page n° :96 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'information des populations et des établissements voisins.**

2.7 PROCEDURE D'INFORMATION DES POPULATIONS ET DES ETABLISSEMENTS VOISINS :

Le Chef de la station de service veille à ce que la fonction communication soit assurée sans délais

- Personnels chargés de l'alerte :

Chef équipe station / Pompiste encaisseur

-Destinataires :

Société	Tél
algérie telecom.	021 82 38 39
siége district commercial naftal	025 78 16 68

-Texte du message :

Nom : station service Al-Titteri

Adresse : rue Jaish al-Tahrir , N18/ Médéa ; **tel :** 025 78 36 02

Nature et ampleur du sinistre : ……..

Origine du sinistre (où, quand et comment) : ……

Produits en cause : …….

Impact sur la population et l'environnement : ……

Maitrise du risque : …….

Conseil de prudence à divulguer :

Ici « la Station-service », Nous vous informons de la survenance d'un début de sinistre (incendie, explosion ...) sur notre site. Dans l'éventualité d'une mise en sécurité ou évacuation de vos personnels, ou tout autre manœuvre de sécurité rendue nécessaire pour garantir votre établissement, un second message « message d'Alerte » vous sera adressé avec les consignes à appliquer en fonction de l'événement.

Message transmis le _/_/__ à_ h _m

Alarme et alerte	Fiche n° : B6 Page n° : 97/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Répertoire Téléphonique.**

2.8 REPERTOIRE TELEPHONIQUE:

2.8.1 Personnels désignés dans le cadre du PII :

FONCTION PII	NOM/ Prénom	Fonction habituelle	N de tél
EQUIPE DE LA SALLE DOI			
DOI	KH.B	Chef de la station	025 75 14 11
ASSISTANCE DOI	A.D	Agents de sécurité /Chef de la station	025 78 16 68
Equipe Poste de Commandement Opérationnel (PCO)			
Chef PC Opérationnel	Y.M	Chef d'équipe	/
Intervention	Z.K	Les pompistes	025 78 36 02
Secrétariat P.C Opérationnel	R.B	Chef d'équipe/ Les pompistes	025 78 36 02

Tableau N°11: Répertoire téléphonique du personnel désigné dans le cadre du PII

2.8.2 Services publics de secours :

Services publics de secours	N° Tél
Protection civile de Médéa	14
Sûreté nationale de Médéa	1548
Gendarmerie nationale de Médéa	1055
Hôpital de Médéa	025793511
Sonelgaz	025 79 35 59

Tableau N°12 : Répertoire téléphonique des services publics de secours

Alarme et alerte	Fiche n° : B6 Page n° :98 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Répertoire Téléphonique.**

2.8.3 Autorités locales :

Autorités locales	N° Tél
Le Wali de Médéa	confidence
Le Directeur chargé de l'Industrie de la wilaya de Médéa	confidence
Le Directeur de l'Environnement de la wilaya de Médéa	confidence
Le Président de l'APC	confidence

Tableau N°13 : Répertoire téléphonique des autorités locales

2.8.4 Etablissements voisins :

Société	Tél
Néant	**Néant**

Alarme et alerte	Fiche n° : B7 Page n° :99 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Consignes de sécurité.**

2.9 CONSIGNES DE SECURITE :

2.9.1 Mesures visant à limiter les risques pour les personnes se trouvant sur le site

Consiste générales de sécurité pour tout personnel

En tout temps

- Respecter les consignes qui sont données ;
- Ne pas oublier que l'ordre et la propreté sont des facteurs essentiels de la sécurité ;
- Se rappeler qu'un incendie est très souvent le résultat d'une imprudence ou d'une négligence ;
- Ne pas oublier qu'il est interdit de fumer dans tous les locaux, lieux et enceinte de travail, cette interdiction est valable pour les visiteurs, il faut la faire respecter ;
- Garder visible et en bon état le balisage de sécurité. Si celui-ci est dégradé, en avertir votre ligne hiérarchique le plus tôt possible ;
- Garder visibles, dégagés et accessibles en permanence tous les moyens de lutte contre l'incendie ;
- Contrôler que les sorties de secours, les voie d'évacuation soient toujours visibles et libres de tout obstacle ;
- Pendant les heures d'occupation du site, en particulier les bâtiments, il est interdit de bloquer en position fermée foute porte prévue pour l'évacuation. Ces portes doivent pouvoir être ouvertes à tout moment en cas d'évacuation ;
- Ne jamais déplacer les écriteaux de sécurité.

Pendant votre service

- S'assurer que les portes situées dans son secteur sont déverrouillées (Si ce n'est pas le cas, il faut prévenir immédiatement la ligne hiérarchique);
- Ne pas oublier que les différentes allées doivent toujours être dégagées ;
- Jeter rapidement un coup d'œil à son emplacement de travail afin de constater toute anomalie;
- Faire respecter l'interdiction de fumor avec gentillesse si c'est nécessaire ;
- Signaler sans hésitation à sa ligne hiérarchique toutes les anomalies que vous pouvez rencontrer. (Odeur de fumée, fuite de gasoil, écoulement d'eau, mauvais état d'un fil ou d'un appareil électrique);

Alarme et alerte	Fiche n° : B7 Page n° : 100/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Consignes de sécurité.**

- Signaler à sa ligne hiérarchique un équipement de lutte contre l'incendie visiblement dégradé ;
- Ne pas toucher aux appareils d'éclairage et aux installations électriques. Si vous constatez un problème, appelez le service technique et ne bricolez pas;
- Ne pas encombrer la zone des armoires électriques et le poste transformateur.

Après son service

Avant de partir vérifiez :

- Qu'il n'y a pas de trace de feu, de fumée, d'odeur particulières et/ou caractéristiques ;
- Que les machines et engins/camions de travail sont mis à l'arrêt ;
- Que les portes et les fenêtres sont bien fermées.

Consiste a suivre en cas d'incendie

Ce que chacun doit faire en cas d'incendie Il est essentiel d'agir rapidement pour éviter d'être cerné par les flammes ou de succomber aux effets des gaz, de la fumée ou de la chaleur.

Suivez bien les directives :

-Appuyez sur le bouton d'alarme lors de la détection d'un incendie.

-Ne prenez rien.

-Permettez l'évacuation calmement. Tous les employés doivent connaître les issues de secours situées à proximité et les utiliser sans se précipiter, laissant les routes dégagées pour l'évacuation de tout le personnel.

-Autant que possible, fermez les fenêtres. La dernière personne à évacuer doit fermer les portes qui traversent.

-Ne pas utiliser les ascenseurs. Vous pouvez rester coincé ou aller au mauvais étage.

- Ne pas ouvrir les portes chaudes ou par lesquelles la fumée sort. La conséquence d'une ouverture de ces portes pourrait être un backdraft ou une explosion.

- En cas de fumée, avancez accroupi et protégez le nez et la bouche. La fumée monte aux couches supérieures, il est potentiellement toxique et atteint des températures élevées provoquent également des brûlures.

-Si vous vous trouvez pris au piège, cherchez un endroit avec une fenêtre depuis laquelle vous pouvez être vu et signalez aux équipes de secours. Couvrir les trous à travers lesquels la fumée peut

Alarme et alerte	Fiche n° : B7 Page n° :101 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Consignes de sécurité.**

entrer avec quelque chose d'humide, de préférence. N'ouvrez la fenêtre que s'il est extrêmement nécessaire de respirer. L'entrée d'oxygène peut attiser le feu.

- Coupez les énergies (éclairage de la salle et appareils électriques).
- À moins qu'il s'agisse d'un petit incendie et que vous êtes certain de pouvoir le maîtriser avec un extincteur approprié, ne perdez pas de temps à essayer de le combattre, éloignez vous-en.
- Ne revenez jamais en arrière pendant l'évacuation.
- Contacter la Direction du district via les cellulaires.
- Organiser l'évacuation spécifique des personnes à mobilité réduites.

Alarme et alerte	Fiche n° : B7 Page n° : 102/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Consignes de sécurité.**

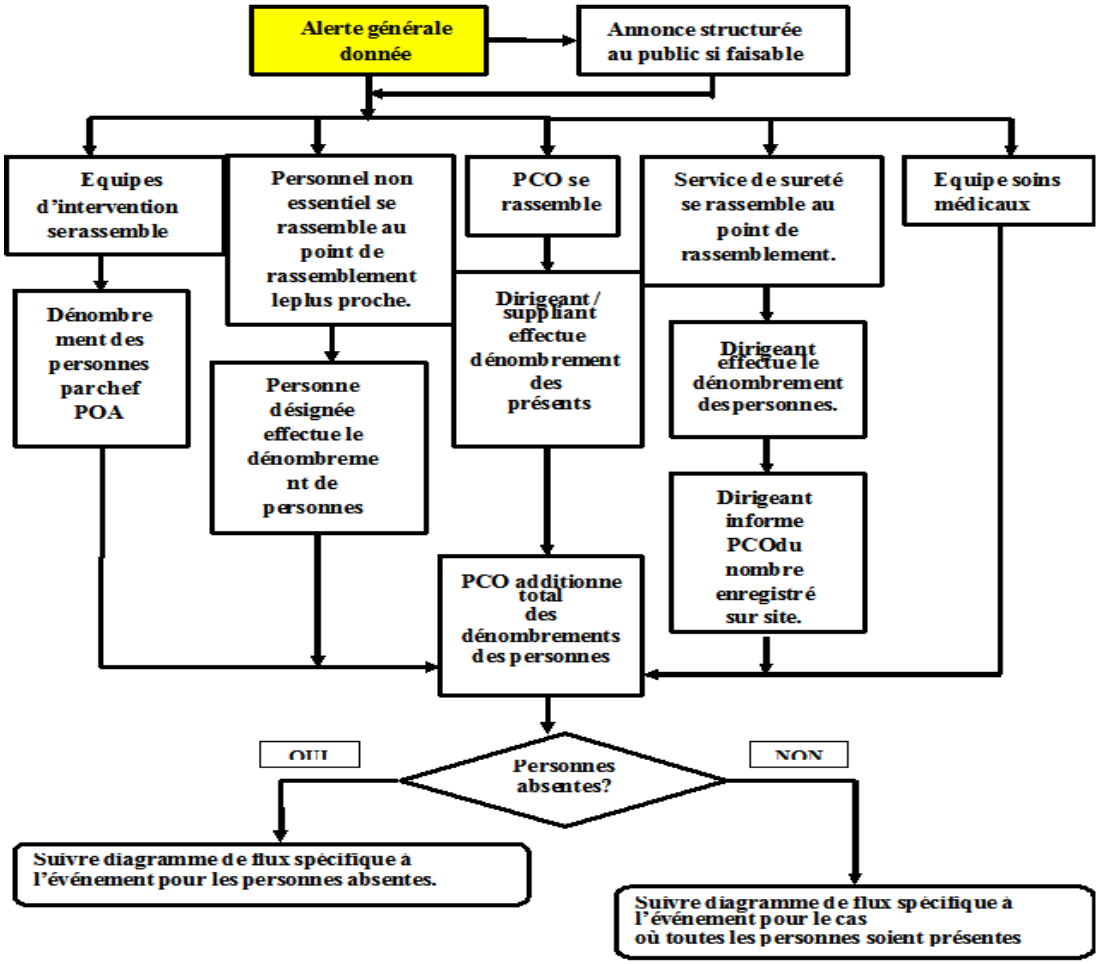


Figure N°27 : Procédure à suivre en cas d'incendie

TROISIEME PARTIE:

Situation géographique de l'établissement

Situation géographique	Fiche n° : C0
	Page n° :104 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan de situation.**

3.1 PLAN DE SITUATION :

L'échelle du plan 1/2500 doit permettre de visualiser l'ensemble du quartier ou de la commune.

Le plan doit:

- Localiser :

- Les repères significatifs aidant la progression des secours (bâtiments administratifs, grands magasins,…),
- L'implantation de l'établissement,
- Les appareils hydrauliques et les autres points d'eau proche de l'établissement.

- Préciser :

- Les limites de la wilaya,
- Les limites communales,
- La dénomination et la numérotation des voieries nationales, de wilayas et communales,
- Les voieries ferroviaires,
- Les lignes électriques aériennes (moyenne et haute tension),
- Les canalisations enterrées de transport de fluide (gaz, hydrocarbures,…),
- Les cours d'eau et plans d'eau,
- Les ouvrages d'art (ponts et tunnels,…).

- Indiquer :

- Le nom des communes et lieux dits,
- L'échelle,
- L'orientation du plan.

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

Situation géographique	Fiche n° : C1 Page n° : 106/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan d'itinéraire.**

3.2 PLAN D'ITINERAIRE :

Plan au 1/25.000 ou 1/50.000 selon l'environnement de l'établissement. Le plan doit:

- Localiser :

 L'implantation de l'établissement,

- Préciser :

 Les limites de la wilaya,

 Les limites communales,

 La dénomination et la numérotation des voieries nationales, de wilayas et Communales.

Les voieries ferroviaires,

Les cours d'eau et plans d'eau,

 Les ouvrages d'art (ponts et tunnels,…).

- Indiquer :

Le nom des communes et lieux dits,

L'échelle,

 L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

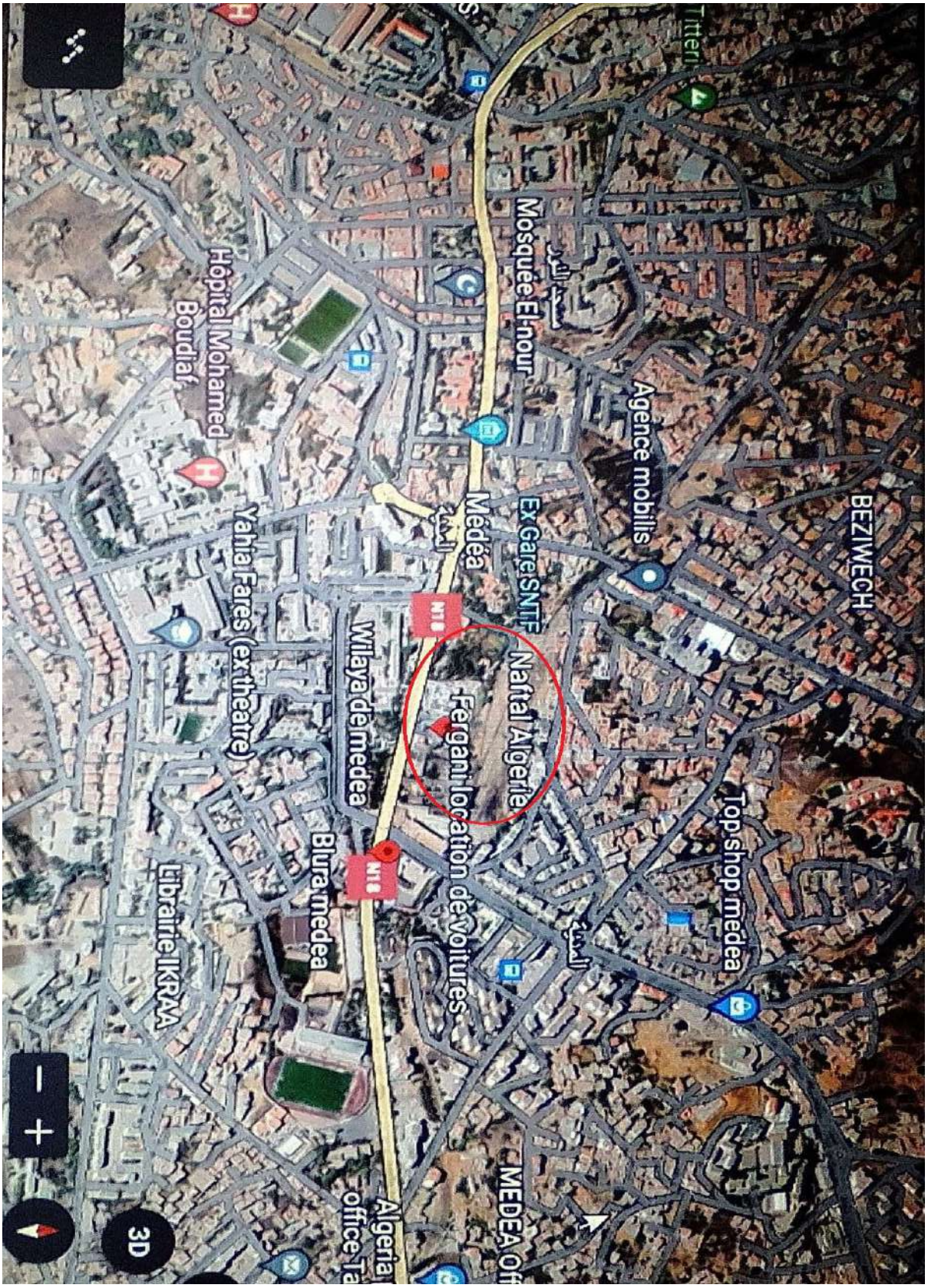


Figure N°28 : Plan d'itinéraire

Situation géographique	Fiche n° : C2 Page n° : 108/ Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Rose des vents.**

3.3 ROSE DES VENTS :

La rose des vents apporte une information statistique sur la fréquence, l'origine et l'intensité des vents.

La rose des vents spécifique au lieu d'implantation de l'établissement peut être demandée à l'Office National de la Météorologie.

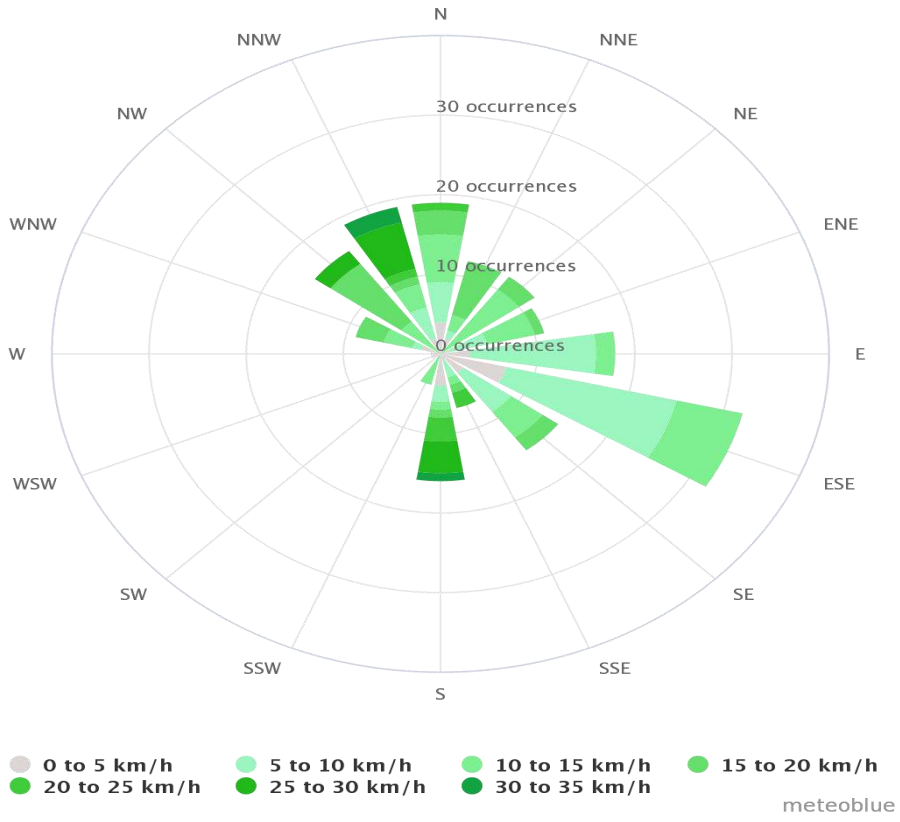


Figure N°29 : La rose des vents

Situation géographique	Fiche n° : C3 Page n° :109 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Rose des populations.**

3.4 ROSE DES POPULATIONS :

La rose de la population apporte une information sommaire et rapide sur la répartition de la population au voisinage de l'établissement.

La station-service Al-Titteri est limitée :

Nord : terres agricoles.

Au sud : le siège de Wilaya de médéa.

Est : algérie telecom.

Dans l'ouest: .siége district commercial naftal.

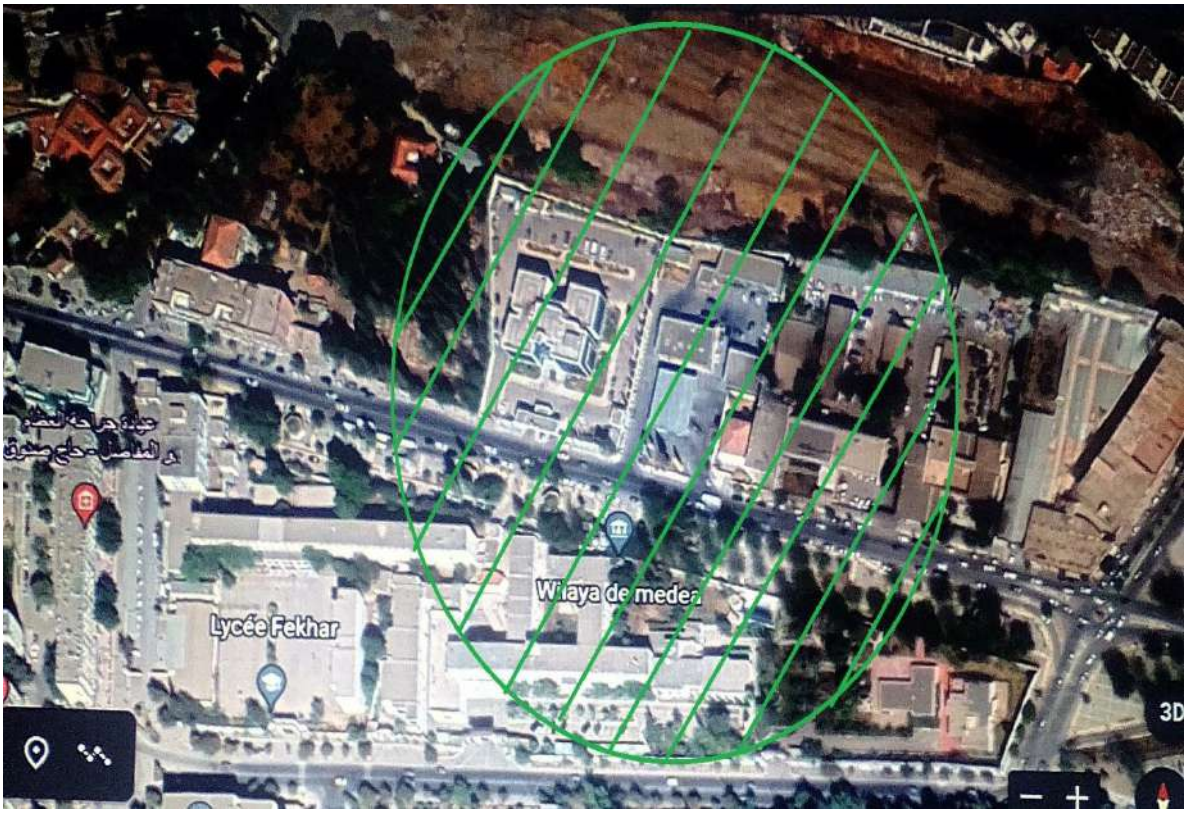


Figure N°30 : La rose des populations

Situation géographique	Fiche n° : C4 Page n° : 110/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Les risques environnant.**

3.5 LES RISQUES ENVIRONNANT :

Dans les termes « risques environnants », il faut entendre « environnants » au sens des conséquences des scénarios d'accidents envisagés pour l'établissement du PII et donc susceptibles de supporter des contre-mesures immédiates de protection de la population et de l'environnement.

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble du quartier ou de la commune. Le plan doit:

- Localiser :

- Les installations industrielles et publiques proches,
- Les voies de circulation (routières et ferroviaires),
- Les cours d'eau et plans d'eau,
- Les lignes électriques (moyenne et haute tension).

- Préciser :

- Les activités des installations industrielles localisées,
- Les capacités d'accueil des installations publiques localisées.

- Indiquer :

- Le nom des communes et lieux dits, L'échelle.
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche). La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Les activités à proximité de la station-service sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Désignation	**Nature du risque**	**Distance entre le site et l'entreprise**
algérie telecom	incendie	A proximité directe
siége district commercial naftal	incendie	A proximité directe

Situation géographique	Fiche n° : C5
	Page n° :111 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Présentation des zones géographiques et des zones à risque.**

3.6 PRESENTATION DES ZONES GEOGRAPHIQUES ET DES ZONES A RISQUE :

-La notion de zone géographique est distincte de zone de risque.

-Cette fiche doit présenter le découpage de l'établissement en zones géographiques.

-Les zones géographiques doivent être désignées par des lettres.

-Chaque zone géographique doit être découpée en zones de risques.

-Les zones de risques doivent être désignées par des chiffres.

-La présentation des zones géographiques et des zones de risques doivent apparaître sur le plan de masse.

-La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

Situation géographique	Fiche n° : C6 Page n° : 113/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan de masse.**

3.7 PLAN DE MASSE :

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble de l'établissement : 1/200 ou 1/500 Le plan doit :

- Localiser :

Les entrées principales et secondaires de l'enceinte et des bâtiments en précisant leur largeur et leur hauteur limites et en les identifiant si nécessaire, les appareils hydrauliques extérieurs au(x) bâtiment(s) et les autres points d'eau en précisant leurs caractéristiques.

− Préciser :

Les dangers particuliers extérieurs aux bâtiments.

− Indiquer :

L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

Dans le cas ou l'établissement couvre une très grande superficie et/ou se compose de nombreux bâtiments épars ou accolés, des plans particuliers pour chaque bâtiment ou zone peuvent être nécessaires, afin de rendre la lecture plus aisée.

Le cas échéant, il sera procédé à la numérotation des différents bâtiments ou zones et reporté cette identification sur un plan de masse général et sur chacun des plans particuliers.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

Situation géographique	Fiche n° : C7 Page n° : 115/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan de niveaux.**

3.8 PLAN DE NIVEAUX :

Les plans doivent être classés dans l'ordre logique d'acheminement des secours : Rez-de-chaussée ou niveau d'accès des secours puis étages et/ou sous sols.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, il est possible de représenter plusieurs niveaux sur une même fiche.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble du niveau. Le plan doit:

- Localiser :

- Les locaux sous détection automatique,
- Les locaux sous extinction automatique,
- Les organes de coupure générale et partielle (électricité, gaz,…).

- Préciser :

- Les dangers particuliers intérieurs aux bâtiments,
- Les points particuliers ou remarquables,
- Les commandes manuelles de désenfumage.

- Indiquer :

- Les points névralgiques à protéger en priorité,
- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).
- La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

Situation géographique	Fiche n° : C8 Page n° : 117/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan d'alimentation en eau.**

3.9 PLAN D'ALIMENTATION EN EAU :

L'échelle et l'orientation du plan d'alimentation doivent être identiques au plan de situation. Le plan doit:

- Localiser :

- Les canalisations d'eau sous pression alimentant les appareils hydrauliques et les autres points d'eau,
- Les vannes d'arrêt,
- Les appareils hydrauliques,
- Les points d'eau naturels réputés inépuisables,
- Les points d'eau artificiels.

- Préciser :

- Les caractéristiques du réseau (diamètre, débit maxi, débit en fonctionnement simultané,…).

- Indiquer :

- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels. La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

Situation géographique	Fiche n° : C9
	Page n° : 119/200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan des réseaux (anti incendie, rejets eaux usées…).**

3.10 PLAN DES RESEAUX :

L'échelle et l'orientation des plans de réseaux doivent être identiques au plan de situation ou de masse.

Le plan doit:

- Localiser :

- Le réseau,
- Les avaloirs et les regards de visite,
- Les organes de coupure,
- Le sens d'écoulement,
- Les installations annexes liées à l'exploitation du réseau.

- Préciser :

- Les caractéristiques du réseau (diamètre, tension, pression),
- La nature du fluide transporté.

- Indiquer :

- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, il est possible de représenter plusieurs niveaux sur une même fiche.

On ne représente que les réseaux qui ont un intérêt opérationnel.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes Conventionnels.

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

QUATRIEME PARTIE:

Evaluation des risques

Evaluation des risques	Fiche n° : D0
	Page n° :122 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan d'ensemble des zones de risques.**

4.1 PLAN D'ENSEMBLE DES ZONES DE RISQUE :

Cette fiche doit illustrer le découpage de l'établissement en zones de risques (voir fiche n° C5).

Les zones de risques doivent être désignées par des lettres.

Evaluation des risques	Fiche n° : D1
	Page n° : 123/200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Plan parcellaire.**

4.2 PLAN PARCELLAIRE :

Le plan précise :

- Les dangers particuliers.
- Les dangers sont illustrés par des pictogrammes de danger.

Légende :

Symbole	Nature du risque
	**Risque incendie** (Magasin, Bureau de gérance, zone d'avitaillement, niche SONELGAZ, abri générateur électrique).
	**Risque de pollution**(cuve de stockage enterré Essence, Gasoil).
	**Risque d'explosion**(Cuves de stockage (gasoil, Essence super, Essence normal, Essence sans plomb, GPL/C).
	**Risque toxique**

Tableau N°14 : Légende du plan parcellaire

Remarque :

les plans ne fais pas présente presque sont d'un document confidence d'un l'entprise

Evaluation des risques	Fiche n° : D2
	Page n° :125 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques.**

4.3 CORRESPONDANCE ENTRE LES ZONES GEOGRAPHIQUES ET LES ZONES DE RISQUES :

Chaque installation de l'établissement doit être regroupée en zones.

Zones01 : GPL/C

Zones02 : Distribution

Zones03 : BLOC

Le tableau ci-après présente la correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques

Evaluation des risques	Fiche n° : D2 Page n° : 126/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques.**

Zone géographique	Désignation de la zone de risque	Zone de risque	Risques	Origine des risques	Impact sur l'environnement
A	Bureaux	A-1	- Risque d'incendie - Risque de pollution	-Dérèglement électrique -Mégot ; -Malveillance ; -Travaux par point chaud -Foudre ;	- Rayonnement thermique - Pollution par les eaux d'extinction
	Chaudière à vapeur	A-2	-Incendie -Explosion	-Dysfonctionnement électrique -Opération de maintenance -Vibration, Corrosion	-Effets de surpression.
B	Cuves de stockage GPL/C	B-1	- Risque d'incendie - Risque Explosion	- Malveillance - Défaillance électrique - Défaillance mécanique - Forte source de chaleur	- Flux thermiques - Pollution du sol
	Magasin de stockage des produits	B-2	- Risque d'incendie - Risque de pollution	-Ecoulement du carburant du a la mauvaise estimation de la quantité de la quantité a décharger - déversement du carburant ou gaz GPL - Présence d'une source d'ignition	-Pollution du sol - Pollution de l'air -Effets des radiations thermiques - Dégagement de fumées dans l'air - Expansion du gaz
C	Zone de dépotage	C-1	- Risque d'incendie - Risque de pollution	- déformation des raccords du flexible du dépotage - fausse manœuvre du camion - déversement ou fuite - Rayonnement produit dans une citerne transportant du gaz GPL/C	-Pollution en surface -Pollution de l'air -Effets de radiations thermiques -Dégagement des fumées -Expansion du gaz
	Zone de distribution	C-2	- Risque Incendie - Risque Explosion - Risque Pollution	- Malveillance de la détente automatique du pistolet ou omission du pistolet dans le réservoir du véhicule	- Pollution du sol - Pollution de l'air - Effets thermiques - Emission de fumées dans l'atmosphère

Tableau N°15: Correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques

Evaluation des risques	Fiche n° : D3 Page n° : 127/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Localisation et classement des risques.**

4.4 LOCALISATION ET CLASSEMENT DES RISQUES :

Zone géographique	Zone de risque	Activité	Risquas				
			Matière première mis en œuvre	Incendie	Explosion	Diffusion de produits toxiques	Pollution
A	Bureau de gérance	gérance	/	Incendie	Non	Non	Non
	Chaudière à vapeur	la vapeur d'eau	/	Non	Non	Non	Oui
B	Cuves de stockage GPL/C	Stockage GPL/C	GPL/C	Incendie	Oui	Non	Oui
	Magasin de stockage des produits	Cuves de stockage carburant	Carburant GPL/C	Oui	Oui	Non	Oui
C	Zone de dépotage	Dépotage carburant	GPL/C	Oui	BLEVE	Oui	Non
	Zone de distribution	Distribution carburant	Carburant	Incendie	Oui	Oui	Oui

Tableau N°16: Localisation et classement des risques

Evaluation des risques	Fiche n° : D4 Page n° : 128/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches scénarii.**

4.5 FICHES SCENARII :

Ces fiches doivent présenter de façon synthétique et claire les principaux scénarii d'accidents

susceptibles de survenir au sein de l'établissement et pris en compte dans l'étude de dangers.

Fiche Scenario 1 : pollution due a une fuite

Fiche Scenario 2 : Incendie dans la zone de dépotage

Fiche Scenario 3 : BLEVE de citerne GPL/C de camion de dépotage

Fiche Scenario 4 : Pollution du a une fuite au niveau des cuves de stockage

Fiche Scenario 5 : Incendie dans la zone de stockage

Fiche Scenario 6 : Explosion des cuves de stockage.

Fiche Scenario 7 : BLEVE de cuve de stockage GPL/c.

Fiche Scenario 8 : Pollution due à l'épandage d'une quantité de carburant sur le site de distribution

Fiche Scenario 9 : Incendie de nuage de gaz GPL/c ou du carburant déversé sur piste

Evaluation des risques	Fiche n° : D4 Page n° :129 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches scénarii.**

Fiche scénario n° 01			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 1 : pollution due a une fuite	L'événement peut se produire pendant le processus de déchargement, en raison de l'écoulement ou de la fuite de carburant des tuyaux de raccordement, entraînant une déformation des raccords du tuyau de décharge, une mauvaise connexion ou une rupture de tuyau due à une mauvaise manœuvre du camion.	Carburant liquide et GPL/C

Fiche scénario n° 02			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 2 : Incendie dans la zone de dépotage	Se produire dans la zone de décharge , Il peut être considéré qu'une nappe de 0,5 à 1 cm peut se former Il est ensuite considéré la présence d'une source d'inflammation (cigarette, point chaud, ...) permettant d'enflammer la nappe de carburant.	Carburant liquide et GPL/C

Fiche scénario n° 03			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 3 : BLEVE de citerne GPL/C de camion de dépotage	Le phénomène se déroule dans la zone de dépotage et concerne uniquement la citerne de camion de dépotage GPL/C	GPL/C

Tableaux N°17: Fiches scénarios 1 et 2 et 3

Evaluation des risques	Fiche n° : D4 Page n° : 130/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches scénarii.**

Fiche scénario n° 04			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 4 : Pollution du a une fuite au niveau des cuves de stockage	Le déversement de carburant dans les réservoirs de stockage se produit lorsqu'il est trop rempli pendant le processus de dépotage , en raison d'une mauvaise gestion de la quantité à décharger .	Carburant

Fiche scénario n° 05			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 5 : Incendie dans la zone de stockage	Renverser du carburant ou du gaz GPL sur le sol, et il y a une étincelle ou une cigarette allumée, ce qui provoque un incendie ou une explosion.	Carburant ou gaz GPL

Fiche scénario n° 06			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 6 : Explosion des cuves de stockage	Des accidents surviennent lors des opérations de maintenance sur les réservoirs de stockage dus à la négligence des ouvriers (non contrôle des jauges d'explosifs). Cet entretien consiste généralement à vider le gaz et à nettoyer les réservoirs, entraînant une explosion.	Carburant

Tableaux N°18: Fiches scénarios 4 et 5 et 6

Evaluation des risques	Fiche n° : D4 Page n° :131 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches scénarii.**

Fiche scénario n° 07			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 7 : BLEVE de cuve de stockage GPL/c.	Ce phénomène se déroule dans la région de décharge et n'est lié qu'à Camion- citerne à benne basculante GPL/C	GPL/C

Fiche scénario n° 08			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 8 : Pollution due à l'épandage d'une quantité de carburant sur le site de distribution	Une fuite se produit dans la zone de distribution lors du remplissage des réservoirs du véhicule, due à une défaillance de la gâchette automatique du pistolet ou à l'omission du pistolet dans le réservoir du véhicule provoquant.Rupture de tube souple	

Fiche scénario n° 09			
Description sommaire	**Scénario retenu**	**Origine et déroulement**	**Nature produit**
	Scenario 9 : Incendie de nuage de gaz GPL/c ou du carburant déversé sur piste	L'incendie se produit sur la surface de la piste et se propage sur toute la surface du produit et du gaz déversés et peut également se propager aux véhicules en attente d'être ravitaillés.	

Tableaux N°19: Fiches scénarios 7 et 8 et 9

CINQUIEME PARTIE:

Recensement des moyens

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E0 Page n° :133 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Lutte explosion-incendie.**

5.1 LUTTE EXPLOSION-INCENDIE :

5.1.1 Extinction par mousse physique :

a- Canons :

Moyens	Nombre	Débit en 1/mn	Localisation
/	/	/	Internes Externes

b – Emulseurs :

Classe	Type	Conditionnement	Volume en litres	Conditions de réalimentation
/	/	/	/	/

c – Vêtements spéciaux :

Type	Nombre	Localisation
/	/	Internes Externes

d – Détection/ analyse :

Type	Nombre	Caractéristiques	Localisation
/	/	/	Internes Externes

Tableaux (a,b,c,d)N°20 : Extinction par mousse physique

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E0 Page n° :134/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Lutte explosion-incendie.**

5.1.2 Extinction par eau :

Moyens	Nombre	Débit en 1/mn ou capacité en m3	Localisation
Bâche à eau	02	20 m^3 50 m^3	Internes Externes

Tableau N°21: Extinction par eau

5.1.3 Réseau incendie :

Type	Nombre	Répartition géographique
Extincteur Poudre sèche 50 kg	03	Niche1 et 2, GPL/C
Extincteur CO2 06 kg	03	Armoire électrique, Groupe électrogène
Extincteur poudre sèche 09 kg	09	Îlot essence, Ilot gasoil, Sirgaz, Abris de stockage

Tableau N°22: Réseau incendie

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E1 Page n° : 135/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Lutte risque toxique.**

5.2 LUTTE RISQUE TOXIQUE :

a - Protection individuelle :

Moyens	Nombre	Nature	Localisation
/	/	/	Internes Externes

b – Détection/ Analyse :

Moyens	Nombre	Caractéristiques	Localisation
/	/	/	Internes Externes

c – Matériels divers :

Type	Caractéristiques	Localisation
/	/	Internes Externes

Tableaux (a,b,c,) N°23 Lutte risque toxique

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E2
	Page n° :136 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Secours aux blessés.**

5.3 SECOURS AUX BLESSES ET EVACUATION :

a - Moyens humains :

Nom /prénom	Fonction	N° tel
W.M	Chef de station	/

B – Moyens matériels :

Type	Nombre	Caractéristiques	Localisation
/	/	/	Internes Externes

Tableaux (a,b) N°24 : Secours aux blesses et évacuation

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E3
	Page n° :137 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Rétention des liquides.**

5.4 RETENTION DES LIQUIDES :

Afin d'éviter me pollution du sol par les eaux d'extinction déversées pendant la durée de ''incendie et potentiellement chargées en produits polluants, il psf indispensable de les recueillir sur le site.

Le confinement des eaux peut être réalisé par des dispositifs internes ou externes aux locaux :

- Rétention formée par le sol et une partie du mur de chaque cellule.

Dans le cas d'un confinement externe, les eaux doivent être collectées et converger vers une capacité spécifique extérieure au bâtiment. Elle doit être munie d'un dispositif d'obturation des orifices d'écoulement.

La nécessité d'une retenue pour l'eau d'extinction, ainsi que son volume et sa forme dépendent du potentiel de mise en danger de l'environnement.

- Nature des produits stockés ;
- Durée potentiel de l'incendie ;
- Moyens d'intervention.

En ce qui concerne la prévention d'une pollution par les produits présents sur site, il est indispensable de retenir tout épandage de produit susceptible de créer une pollution de l'eau ou du sol (tous les produits chimiques présents sur le site).

Par conséquent, les zones de stockage ou de manipulation de ce type de produits doivent être étanches, incombustibles et équipés de façon à pouvoir recueillir les matières répandues accidentellement, notamment l'installation d'une cuvette de rétention au niveau des futs de stockage.

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E4 Page n° : 138/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Transport produits.**

5.5 TRANSPORT PRODUITS :

L'activité principale de la station services est la distribution de carburants. Aucun transport de produits n'est effectué par la dite station-service.

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E5 Page n° : 139/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Moyens divers.**

5.6 MOYENS DIVERS :

a – Transport du personnel :

Moyens	Nombre	Capacité	Localisation
/	/	/	Internes Externes

b – Transmissions :

Moyens	Nombre	Caractéristiques	Localisation
/	/	/	Internes Externes

c – Moyens divers :

Moyens	Nombre	Caractéristiques	Localisation
/	/	/	Internes Externes

d – Moyens logistiques :

Moyens	Nombre	Capacité	Localisation
/	/	/	Internes Externes

Tableaux (a,b,c,d) N°25 : Moyens divers

Recensement des moyens d'intervention	Fiche n° : E6 Page n° :140 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Répertoire téléphonique interne / externe.**

5.7 REPERTOIRE TELEPHONIQUE INTERNE/EXTERNE :

-Appel interne : Taper directement le n° du correspondant. N° des postes.
-Appels externes :

Nom/Organisme	N° de téléphone
Wilaya	**confidence**
Protection civile	**14**
Direction chargée de l'industrie	**confidence**
Direction de l'environnement.	**confidence**
Gendarmerie nationale	**1055**
Sûreté nationale	**1548**
Sonelgaz	**025 79 35 59**
Services des eaux	**025 74 16 88**
Office National de la Météorologie (ONM)	**confidence**
Direction des travaux publics	**confidence**
Secteur concerné	**confidence**
Etablissements voisins.	**confidence**

Tableau N°26 : Répertoire téléphonique

SIXIEME PARTIE:

Organisation des compétences et missions

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° : 142/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

6.1 MISSIONS GENERALES DES FONCTIONS :

Dés que le Plan Interne d'Intervention (PII) est mis en œuvre, les différentes fonctions se mettent progressivement en place.

Le premier représentant du chef de l'établissement présent assure l'ensemble des missions et en particulier celle de Directeur des opérations internes « D.O.I » dans le cadre des consignes préétablies.

Les fonctions sont attribuées au fur et à mesure de l'arrivée des renforts, en particulier lors de l'arrivée du Chef de l'établissement qui reprend naturellement le rôle de Directeur des opérations

internes « D.O.I ».

Les fonctions qui sont décrites dans la structure d'organisation répondent à différentes missions qui sont à remplir à un moment donné de l'intervention. Plusieurs fonctions peuvent être confiées à une même personne. Les fiches missions doivent être spécifiques aux intervenants auxquels des missions particulières sont confiées. Elles doivent décrire les missions à accomplir et les moyens tant humains que matériels.

Le Poste de Commandement « PC » exploitant est le point de convergence de tous les renseignements nécessaires à l'analyse des évènements et à la conduite des opérations. C'est également le point de départ des ordres, directives et informations nécessaires à la gestion de l'intervention .

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° : 143/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

L'organisation générale des secours et d'intervention au niveau de la Station -service est composée des équipes :

- Le Poste de commandement opérationnel (PCO) sur le lieu de l'incident
- Le poste de commandement (PC/ Salle DOI) basé au niveau de la salle de commandement.
- Le Poste de commandement stratégique (branche Commercialisation) – PCS

La Station-service divise son intervention en trois niveaux. Les niveaux sont basés sur le type d'intervention et son importance.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :144 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

6.1.1 Déploiement des organes du plan interne d'intervention :

N°	Niveau	Appellation	Lieu	Fonction	Nom	Membre	Activé par	Plan de mobilisation selon niveau/catégorie et gravité de l'incident		
								Gravité 1	Gravité 2	Gravité 3
1	P.C.O	poste de commandement opérationnel	Scène de l'urgence	Intervention	Equipe première intervention	Chef de station – opérateur	Opérateur poste de contrôle	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
					Equipe deuxième intervention	Personnel en surface	Responsable sécurité	Si nécessaire	Obligatoire	Obligatoire
					Pompiers wilaya	Pompiers wilaya	Responsable de la sécurité	Non	Non	Si nécessaire
2	P.C salle DOI	diection des opérations internes	Salle de réunions	Gestion	direction des operation internes	Chef de Station-service - Responsable sécurité - Responsable magasin	Responsable de la sécurité	Si nécessaire	Obligatoire	Obligatoire
3	PCT	poste de commandement tactique	Raffinerie d'Alger	Tactique	poste de commandement tactique	Directeur du district COM Inspecteur HSE	DOI	non	Si nécessaire	Obligatoire
4	PCS	poste de commandement stratégique	Branche com	Stratégique	poste de commandement stratégique	echelle entreprise	PCT	non	Si nécessaire	Obligatoire

Tableau N°27 : Déploiement des organes du plan d'intervention interne

6.1.2 Classification des urgences :

Les urgences sont classées en trois niveaux selon la gravité du sinistre.

6.1.2.1.La gravité -1 :

Evénements mineurs qui peuvent être traités par les personnes sur les lieux sans apport additionnel, la personne responsable informera le poste sécurité de la situation et interviendra en suite selon les besoins. Comme exemple, mentionnant les premiers soins mineurs, un petit incident.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :145 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

6.1.2.2. La gravité -2 :

Lorsque l'incident dépasse les capacités des personnes du poste de commandement opérationnel (PCO) sur place, le niveau de gravité -2 sera déclenché. Le chef de sécurité mobilisera l'équipe d'intervention de la Station service…….. Le PC exp (DOI) est activé par le chef du PCO et le PCS est activé par le DOI.

6.1.2.3. La gravité -3 :

En cas d'événement qui pourra avoir un impact sur l'extérieur du site, le niveau 3 sera déclenché. Dans ce cas les trois (03) niveaux seront activés : PCO, DOI et PCT.
Les organismes de wilaya seront mobilisés selon l'ampleur du sinistre (protection civile, hôpital, gendarmerie, sûreté nationale....).

6.2 Missions générales des fonctions :

Sur le site, l'organisation sera composée des éléments suivants :

1.Personnes découvrant / observant un accident ;

2.L'équipe du Poste de Commandement Opérationnel ;

3.L'équipe de sauvetage et de contrôle d'incendie (Secours et Sauvetage) ;

4.Le personnel de sûreté interne (SGS) ;

5.L'équipe effectuant le dénombrement des personnes ;

6.Personnes non essentielles.

Les rôles et les responsabilités de chacune de ces équipes et des personnes clés au sein de chaque équipe seront détaillés dans la partie suivante.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :146 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

Équipe du poste de commandement (PC) / DOI :

•Dirigeant de l'équipe du poste commandement (Responsable SI) :

- Prendre le commandement de l'incident au niveau de la salle DOI ;

- Maintenir l'état de préparation des moyens humains et matériels ;

- Recevoir, de la part des coordinateurs des opérations process/production, les informations sur la situation ;

- Évaluer la situation ;

- Se conformer aux procédures opérationnelles standards et au PII ;

- Effectuer une évaluation dynamique du risque de l'incident ;

- Décider si la situation justifie l'évacuation totale ou partielle du site, ou pas d'évacuation du site ;

- Maintenir la communication avec tous les coordinateurs ;

- Maintenir la communication avec toutes les parties prenantes ;

- S'assurer de la mobilisation et du déploiement des différentes équipes ;

- Déléguer l'autorité d'agir ;

- Maintenir le contact avec le Chef d'intervention (Responsable IISE) et lui communiquer les informations pertinentes ;

- Se gérer lui-même ainsi que la performance de son équipe ;

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :147 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

- Gérer son propre stress ainsi que celui de son équipe ;

- Evaluer l'ampleur de l'incident et identifier les ressources supplémentaires d'assistance ;

- Maintenir la liaison permanente avec le poste de commandement ;

- Formuler et adapter une stratégie globale pour faire face à l'incident ;

- S'assurer que les personnes non essentielles sont évacuées du site ;

- Annoncer la fin d'incident et la fin d'alerte.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :148 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

•Coordinateur des opérations process/Exploitation (Responsable HSE) :

- S'assurer que les alarmes d'urgence sonnent - sinon, activer les commandes prioritaires manuelles ;
- En cas de nécessité, designer un exploitant compétent se trouvant au point de rassemblement pour se rendre sous protection de l'équipe d'incendie afin d'entreprendre les opérations nécessaires liées au process ;
- En cas de nécessité, faire appel à l'intervention de toutes autres compétences (électriciens, mécaniciens, etc.)

• Coordinateur des communications :

- Initier l'appel aux membres du PCO, les responsables des modules,
- Suivre les fiches d'appel du PII ;
- Maintenir les communications avec les différents modules et les points de rassemblement.
- Aviser tout tiers de la situation sur instruction du dirigeant de l'Équipe du poste de commandement opérationnel.

Équipe du poste commandement opérationnel :

• Le responsable de l'équipe :

- Diriger et coordonner les Équipes d'incendie et de sauvetage ;
- Organiser son travail en binôme ;
- Dès réception de l'information de l'incident, se rendre sur le lieu et prendre le commandement des opérations en temps réel ;
- Se conformer aux procédures opérationnelles standards de lutte contre l'incendie et aux plans d'attaque ;

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :149 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

- Faire une évaluation dynamique du risque des opérations de sauvetage et de lutte contre l'incendie ;
- Evaluer l'incident et prévoir des ressources supplémentaires ;
- Faire la liaison avec le poste de commandement ;
- Définir la stratégie à adopter pour faire face à la situation ;
- Contrôler et vérifier l'utilisation des ressources ;
- Le cas échéant, demander la mobilisation d'autres équipes par le biais du poste de commandement, par exemple : les équipes de sûreté... ;
- Évaluer et déterminer les besoins en ressources des opérations de sauvetage ;
- Répartir les tâches aux Équipes d'intervention incendie et aux équipes dotées d'appareils respiratoires ;
- Surveiller la performance des équipes et leurs niveaux de stress ;
- Surveiller l'intégrité des structures anti-feu, et agir en conséquence ;
- Contrôler l'état des zones à risque (capacités, zones de stockage) ;
- S'assurer que les EPI appropriés sont disponibles et portées ;

• Placeurs :

- Organiser le point de rassemblement en moyens supplémentaires d'intervention et secours ;
- Orienter les moyens de secours ;
- Se tenir en sécurité à tout moment et évïlei de se rendis sur le lieu de l'incident, d'effectuer des opérations de sauvetage et de lutter contre l'incendie, sauf si le Chef PCO leur en donne l'ordre.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° : 150/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

• Le secouriste :

- Se tenir en état de préparation
- Établir une zone de tri Poste Médical Avancé (PMA)
- Faire passer les blessés par la zone de tri PMA
- Préparer les blessés au transport vers zone désignée
- Informer les médecins des cas urgents ;
- Préparer les blessés à être transportés hors du site vers les centres médicaux (hôpital, cliniques spécialisées, …etc.)
- Faire accompagner les blessés avec toutes les informations utiles qu'ils pourront transmettre au personnel médical en dehors du site.

Equipe de de sûreté interne (SGS) :

•Dirigeant de l'équipe de sûreté interne (Responsable HSE) :

- Initier les actions pour assurer la sécurité selon les exigences du dirigeant du poste commandement ;
- Mobiliser les agents de sécurité du site ;
- Assurer la sécurité générale du site ;
- Assurer le contrôle des accès pendant une urgence des personnes, des engins, des medias,
- Maintenir l'ordre dans les zones d'accueil ;
- Réglementer et contrôler les voies de circulation.
- Orienter les secours externes.
- Assurer le dénombrement des personnes aux niveaux des points de rassemblement.
- Interdire l'accès des personnes non autorisées par le PC ;
- Orienter les personnes non essentielles vers les points de rassemblement.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° :151 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

• Personnel d'enregistrement :

- S'assurer que les personnes arrivant sur le site pour porter assistance sont dénombrées et enregistrées.
- Signaler au responsable de sécurité toute préoccupation quant aux personnes arrivant sur le site ;
- S'assurer que les personnes non essentielles évacuées du site n'y retournent pas (y compris les sous-traitants, etc.) sauf si le chef de poste de commandement le leur demande.
- S'assurer que les personnes appartenant aux médias soient autorisées et reçoivent leurs instructions de respect des consignes de sécurité avant d'entrer sur le site.

• Personne découvrant l'incident :

- Se rendre au point de rassemblement approprié au moment requis
- S'assurer que des informations précises sont transmises au responsable sécurité, par exemple : le nom de la personne, le lieu de l'incident, le type d'incident (feu, explosion, …), les personnes impliquées, ainsi que leur nombre probable et l'état général de la structure / du bâtiment (très endommagé, etc.)

• Personne observant l'incident :

- S'assurer que sa propre sécurité est maintenue à tout moment
- Se rendre au point de rassemblement approprié au moment requis
- Si la sécurité de n'importe quel membre du personnel intervenant est visiblement compromise, contacter le chef du poste de commandement opérationnel.
- Ne pas tenter d'effectuer des opérations de lutte contre l'incendie ni de sauvetage, sauf si le Chef d'intervention ou le chef du poste de commandement opérationnel en donne l'ordre spécifique
- Faire part de toute préoccupation au Chef d'intervention.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F0 Page n° : 152/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Missions générales des fonctions.**

•Personnes non essentielles :

•Ingénieurs, personnel technique et d'exploitation

- Se tenir prêts à porter assistance au niveau de l'incident selon les directives du chef de poste commandement opérationnel ;
- Se tenir dans un lieu de sécurité et suivre les consignes de l'Équipe de rassemblement.

•Personnel auxiliaire (y compris les sous-traitants, etc.)

- Se tenir dans un lieu de sécurité et suivre les consignes de l'Équipe de rassemblement ;
- Se tenir prêts à porter assistance au niveau de l'incident selon les directives du chef de poste commandement.

•Le renfort

L'équipe de PCO peut être renforcée selon le besoin par les autres équipes de secours extérieures à savoir :

A/ Etablissements signataires d'une convention d'aide mutuelle.

B/les pompiers de la wilaya.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F1 Page n° :153 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Schéma général d'organisation.**

6.3 SCHEMA GENERAL D'ORGANISATION :

6.3.1.Missions des membres des organes du Plan Interne d'intervention (PII):

Dans cette partie nous décrirons les rôles et responsabilités des équipes du Plan Interne d'intervention (PII) et des supports externes

6.3.2.Intervenants internes:

Nous détaillons pour ce point les fonctions internes lors d'un déclanchernent d'un PII pour :

- Le Directeur des Opérations Internes (D.O.I) ;
- Assistance D.O.I ;
- Secrétariat D.O.I ;
- Communication ;
- Le Chef du P.C.O ;
- Secrétariat P.C,O ;
- La fonction INTERVENTION ;
- La fonction EXPLOITATION ;
- La fonction LOGISTIQUE.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F1 Page n° : 154/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Schéma général d'organisation.**

6.3.3.Schéma d'organisation des intervenants internes :

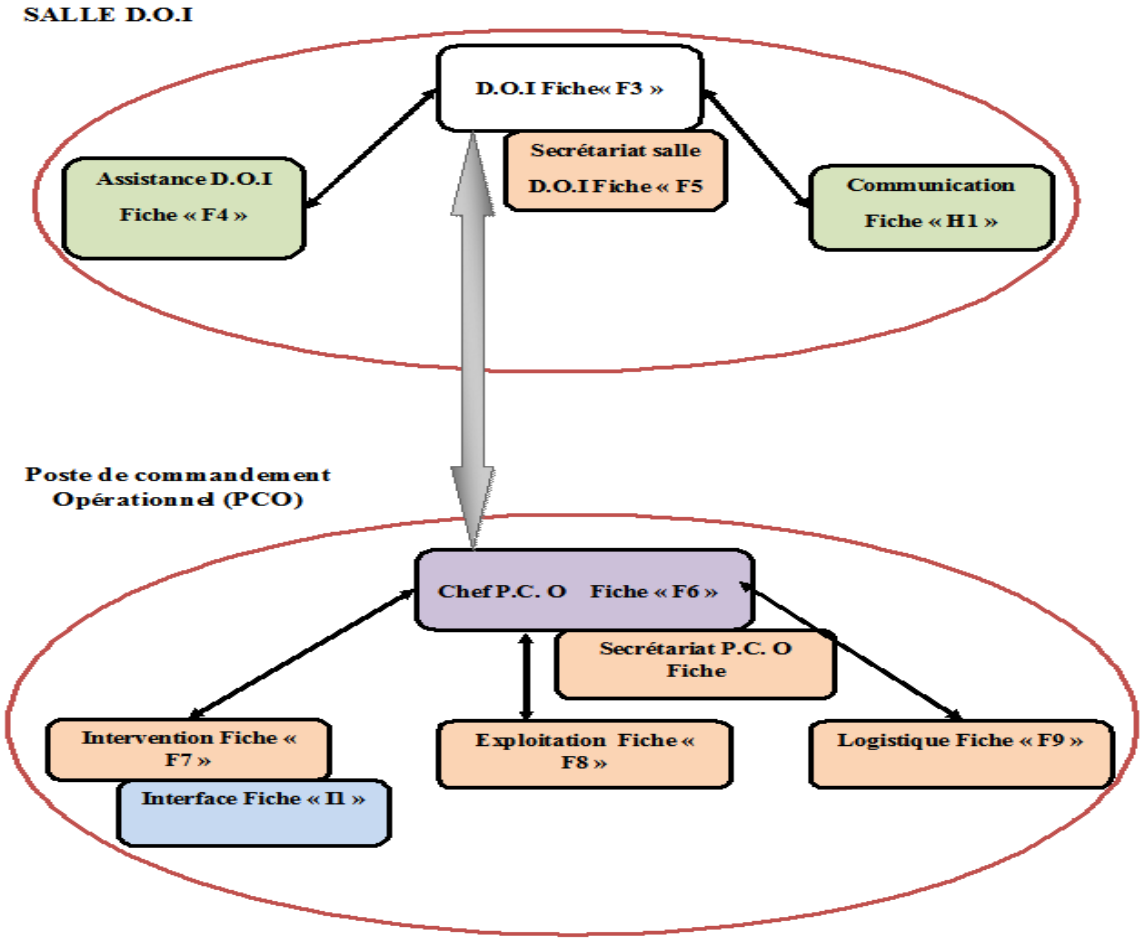


Figure N°31 : Schéma d'organisation des intervenants internes

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F2 Page n° :155 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Organisation et implantation du poste de commandement (PC) exploitant.**

6.4 ORGANISATION DU POSTE DE COMMANDEMENT (PC) EXPLOITANT :

DOI : KH.B (Chef de station)

Assistance DOI : A.D

Les moyens d'armement du PC exploitant, sont :

- Un exemplaire du PII ;
- Un annuaire téléphonique ;
- Matériels de bureau stylos, blocs...) ;
- Plan du site et des réseaux ;
- Fiche de l'état des stocks, des produits dangereux ;
- Consignes incendie ;
- Lampes torches antidéflagrant « A.D.F » ;
- Clés diverses (bâtiments, armoires électriques,..) ;
- Les plans détaillés des unités ;
- Des moyens de liaison téléphoniques (fixe et portatifs, portable) ;
- Des gilets ou brassards de couleur ;
- Un appareil photo, un enregistreur de voix... ;
- Un tableau pour renseigner sur révolution du sinistre

Implantation du Poste de Commandement (PC) exploitant

- Emplacement privilégié du Poste de Commandement : Poste de garde
- Emplacement de substitution : à désigner selon l'ampleur du sinistre.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F3 Page n° :156 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions du directeur des opérations internes D.O.I.**

6.5 FONCTION DU DIRECTEUR DES OPERATIONS INTERNES D.O.I :

Il est à l'intérieur de la Station-service le seul responsable des opérations de secours et de lutte contre le sinistre. A ce titre, il assure la direction de l'ensemble des opérations. Et en cas de dépassement des moyens d'intervention de la Station-service, l'exploitant fait appel aux services de la protection civile. Dans ce cas, la direction des opérations est assurée par la protection civile.

Le Directeur dirige le Poste de Commandement (P.C .Exploitant).

Son rôle consiste dans la plupart des cas, à orienter les problèmes rencontrés vers les personnes compétentes susceptibles de les régler en tenant compte des répercussions potentielles techniques ou humaines à l'intérieur de la station-service.

Il doit donc prendre toutes dispositions qui s'imposent dans le cas d'accidents pouvant avoir de répercussions graves sur le fonctionnement de la station-service ou sur l'environnement, telles que :

- Moyens d'intervention à appeler et à engager.
- Process à arrêter.
- Evaluation totale ou partielle de la Station-service.
- Pré alerte éventuellement des voisins.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F3 Page n° : 157/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions du directeur des opérations internes D.O.I.**

Missions essentielles :

- Définir les objectifs à atteindre liés à l'événement ;
- Valider la stratégie d'intervention proposée par le chef du P.C.O, àpartir des réflexions menées par le P.C.O
- Informer dans les meilleurs délais les autorités et administrations concernées si cela n'a pas déjà été fait et les tenir informées des évolutions ;
- Veiller à la prise en compte des évolutions possibles des événements ;
- Gérer l'ensemble des actions de communication (personnel interne, siège social, autorités, média, familles, etc.).

Actes réflexes du DOI :

- Se rend dès l'appel au lieu du poste de commandement exploitant (PC EX) ;
- Mène l'intervention jusqu'à son terme ;
- S'informe rapidement de la situation : lieu et nature du sinistre, personnes contactées, secours déclenchés ;
- Appelle et engage les moyens d'intervention ;
- Stoppe les process d'exploitation ;
- Fait procéder à l'évacuation totale ou partielle de l'établissement ;
- Constitue le PC EX ;
- S'assure que les fonctions prévues à organigramme sont effectivement assurées.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F4 Page n° : 158/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions assistance D.O.I.**

6.6 FONCTION ASSISTANCE DOI :

Sous l'autorité du Directeur des Opérations internes (D.C.I), la fonction "assistance D.O.I" est chargée:

- D'assister le D.O.I ;
- De suppléer le D.O.I chaque fois que nécessaire ;
- De prendre le recul pour anticiper les évolutions possibles du sinistre ;
- D'apporter au D O.l les éléments nécessaires pour réorienter si nécessaire la stratégie ;
- De cordonner avec les différents acteurs de l'intervention pour remplir sa mission ;
- De prendre les documents et les équipements relatifs à sa fonction ;
- De préparer les documents à transmettre ;
- De filtrer les appels extérieurs ;

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F5 Page n° : 159/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions secrétariat « D.O.I ».**

6.7 FONCTIONS SECRETARIAT D.O.I :

Missions :

- Tenir à jour une main courante sur laquelle sont notés tous les messages ;

- Assurer l'écoute et transmission des messages ;

- Diffuser les informations à l'aide de messages types ;

-Rapidement dès le début de l'intervention ;

-Régulièrement en cours d'intervention (compte-rendu),En fin d'intervention.

- Recueillir et sauvegarder le maximum d'informations pour permettre la gestion des conséquences du sinistre à posteriori (enquête judiciaire, réparation, retour d'expérience).

Fiche réflexe I Fonction Renseignement/ Secrétariat

MISSIONS :

- Etre le secrétaire de crise ;

- Consigner l'ensemble de la crise.

ACTIONS REFLEXES :

- Se rend en se protégeant au lieu du Poste de Commandement désigné et y demeure jusqu'à la fin de crise

1. Poste de Commandement avancé n°1 : salle de réunion

2. Poste de Commandement n°2 (de secours).

- Ouvre le journal de bord de la crise ;

- Recueille et consigne le déroulement de la crise ;

- Recueille et consigne tout ce qui est fait sur la crise ;

- Evite les contradictions et rectifie les incohérences ;

- Assure un relais entre les différents acteurs ;

- Assure la diffusion des informations aux acteurs concernés ;

- Doit mener son action jusqu'à son terme ou le déclenchement du P.P.!.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F5 Page n° :160 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions secrétariat « D.O.I ».**

MOYENS A SA DISPOSITION : (dans le PC)

- Téléphones et annuaires téléphoniques (intérieur et extérieur) ;
- P.l.l., P.P.I., l'étude des dangers, l'analyse des zones d'intervention ;
- Recueil des adresses et numéros de téléphone de toutes les administrations ;
- Tableau et matériel de bureau.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F6 Page n° :161 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions chef PC opérationnel.**

6.8 FONCTIONS CHEF PC OPERATIONNEL :

Sous l'autorité du Directeur des Opérations Internes, le "Chef de Poste de Commandement Opérationnel (PCO)" coordonne ie travail d'analyse, d'anticipation et d'application.

Le Chef P.C. Opérationnel est garant de la crédibilité de l'analyse et de l'anticipation et des propositions tactiques qu'il fait remonter auprès du D.O.I.

Le Chef P.C. Opérationnel est le responsable tactique de l'engagement des secours.

Le Chef P.C. Opérationnel est chargé :

- D'organiser la mise en place des différentes fonctions du PC exploitant ;
- De faire recueillir les informations sur la situation et l'évolution du sinistre et de l'intervention et en informe le D.O.I ;
- De coordonner les actions du PC exploitant ;
- De faire élaborer la tactique et la proposer au D.O.I ;
- De faire appliquer les décisions du D.O.I ;
- De s'assurer de la bonne circulation de l'information.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F7 Page n° : 162/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions intervention.**

6.9 FONCTION INTERVENTION :

Le responsable intervention doit :

- Se rendre au P.C. Opérationnel ;
- Informer de sa prise de fonction ;
- Prendre les documents et les équipements relatifs à sa fonction ;
- S'informer de la situation ;
- Dégager en sécurité les blessés éventuels ;
- Attaquer le sinistre avec les moyens de l'établissement dans l'attente des renforts.

Missions :

Sous l'autorité du chef PC Opérationnel, la fonction "intervention" prépare et propose la tactique d'intervention et l'a fait appliquer après validation par le D.O.I.

La fonction "intervention" est chargée :

- Assurer le sauvetage, les premiers soins et l'évacuation des blossés ;
- Proposer les tactiques d'intervention et les faire appliquer après validation ;
- Coordonner sur le terrain, les actions entre équipes opération et exploitation (manœuvres techniques sur installations) ;
- Adapter la tactique d'intervention selon l'évolution du sinistre ;
- Protéger les installations voisines ;
- Participer à l'action de renseignements des secours extérieurs à leur arrivée pour leur permettre une intervention optimum dès les meilleurs délais ;
- Formuler auprès du Directeur des Interventions Internes les demandes de renforts nécessaires;
- Contrôler en permanence l'action des intervenants en veillant à ce qu'ils ne s'exposent pas inconsidérément tout en luttant efficacement.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F7 Page n° :163 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonctions intervention.**

Actions réflexes :

- Assure une reconnaissance rapide de la zone concernée et procède à une première estimation de la situation (sinistre, risques) ;
- Dirige sur les lieux, les équipes avec les équipements de protection individuels adaptés. - Dégage, en sécurité, les blessés ;
- Attaque le sinistre avec les moyens disponibles dans l'attente des renforts suivant les tactiques prés établis.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F8 Page n° : 164/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonction du responsable exploitation.**

6.10 FONCTION DU RESPONSABLE EXPLOITATION :

Sous l'autorité du chef du poste de commandement opérationnel (PCO), la fonction " du responsable exploitation" gère l'exploitation de ia zone sinistrée et les conséquences possibles sur l'environnement, La fonction "du responsable exploitation" consiste à :

- Transmettre les ordres d'arrêt partiel ou total des activités de Station service et d'évacuation;
- Appliquer les consignes sécurité incendie applicable sur le site (mise en sécurité des personnes et des bâtiments) ;
- Assurer la responsabilité de l'exploitation du site et de l'installation sinistrée ;
- S'assurer de la sécurité des installations voisines ;
- Assurer la continuité dans la fourniture des fluides généraux ;
- Coordonner les manœuvres impliquant plusieurs installations ;
- Prendre en Compte las problèmes d'environnement ;
- Anticiper l'évolution de la situation sur l'installation ;
- Anticiper et planifier les procédures d'isolement ou de relance de la zone sinistrée ;
- Assurer la complémentarité avec les services de la protection civile ;
- Assurer une veille en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Les réflexes « du responsable exploitation » sont :

- De se rendre au PCO ;
- D'informer de sa prise de fonction ;
- De prendre les documents et les équipements relatifs à sa fonction (voir consignes de sécurité) ;
- D'informer de la situation ;
- De procéder à la mise en sécurité.

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F9 Page n° :165 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonction logistique.**

6.11 FONCTION LOGISTIQUE :

Sous l'autorité du chef du poste de commandement opérationnel(PCO), la fonction "logistique" assure la gestion opérationnelle des moyens nécessaires à l'intervention, notamment :

- Assurer la mise en œuvre et le fonctionnement du PC EX ;
- Obtenir les moyens demandés par le directeur des secours ;

•En hommes (relèves à prévoir) ;

•En matériel.

- Connaître à tout moment l'état des moyens ;
- Engagés ;
- Disponibles ;
- Assurer l'intendance ;
- Nourriture et boissons ;
- Equipements individuels de protection ;
- Assurer la police de l'établissement ;
- Dirige les secours externes vers leur zone d'intervention ;
- Filtre les entrées et sorties : note ies mouvements ;
- Accueillir les secours externes ;
- Note leur arrivée ;
- Les places en attente ;
- Etablir un état signalétique des victimes et leurs destinations

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F10 Page n° : 166/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonction secrétariat P.C opérationnel.**

6.12 FONCTION SECRETARIAT P.C OPERATIONNEL :

Sous l'autorité du chef P.C. Opérationnel, le- "secrétariat P.C. Opérationnel consiste à:

- Assister le chef P.C. Opérationnel ;

- Organiser le P,C. Opérationnel au plan matériel ;

- Consigner la chronologie du sinistre et de l'intervention en collaboration avec les autres fonctions du P.C.O,

MOYENS A SA DISPOSITION : (dans le PC)

- Téléphones et annuaires téléphoniques ;

- P.l.l., P.P.I,, étude de dangers, fiches Produits ;

- Tableaux et matériels de bureau ;

- La fonction " ACTION '' des secours extérieurs (sur le terrain) ;

- Le personnel désigné au début de chaque poste (Matin, Soir, Nuit).

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F11 Page n° : 167/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Affectation du personnel aux fonctions.**

6.13 AFFECTATION DU PERSONNEL AUX FONCTIONS :

Un ou plusieurs responsables sont susceptibles selon leur formation et leur compétence d'essuyer une fonction PII pour laquelle une consigne particulière a été rédigée.
Cette fiche associe les fonctions habituelles de l'établissement à chacune des fonctions PII décrites dans les fiches précédentes.

Fonction P.I.I	Nom /Prénom	Fonction habituelle	N°Tel
Equipe de la salle DOI			
DOI	KH.B	Chef de la station	025 75 14 11
Assistance DOI	A.D	Agents de sécurité /Chef de la station	025 78 16 68
Communication	/	/	/
Secrétariat salle D.O.I	/	/	/
Equipe Poste de Commandement Opérationnel (PCO)			
Chef PC Opérationnel	Y.M	Chef d'équipe	/
Intervention	Z.K	Les pompistes	025 78 36 02
Secrétariat P.C Opérationnel	R.B	Chef d'équipe/ Les pompistes	025 78 36 02
Exploitation			
Logistique			
Secours médicaux internes	/	/	/

Tableau N°28: Affectation du personnel aux fonctions

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F12 Page n° : 168/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Formation du personnel.**

6.14 FORMATION DU PERSONNEL :

Les dispositions prises pour former le personnel aux tâcher dont il sera censé s'acquitter dans le déclenchement d'un accident

Chaque PlI comporte un programme de formations, d'exercices et d'entraînements.

Formation du personnel de Station service Le programme comprend :

Exercices généraux :

- Entraînement d'urgence complet (déclenchement des trois niveaux) ;
- 02 simulations annuelles (minimum) impliquant le PCO et le PC ;
- Entraînement annuel sur l'évacuation des bâtiments/locaux administratifs ;
- Entraînement sur le rassemblement des employés du site ;
- Un test hebdomadaire des alarmes du site ;
- Une inspection des extincteurs.

Entraînement del'Équipe d'intervention :

- 4 exercices mensuels de simulation contre l'incendie à blanc ;
- 1 exercice mensuel de simulation contre l'incendie sur feu réel ;
- 4 exercices annuels sur les procédures de recherche et de sauvetage dans l'établissement ;
- 01exercice annuel de sauvetage en espace clos ;
- Participation aux exercices de rassemblement au site,

Les formations traiteront les spécificités des équipements du site selon plusieurs perspectives :

- Santé et sécurité des personnes, opérations de réparation., contrôle des équipements, et gestion des situations d'urgence ;

Organisation des competences et missions	Fiche n° : F12 Page n° :169 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Formation du personnel.**

- Les aspects premiers soins (secouristes) et sûreté des installations (sûreté de fonctionnement) font partie intégrante de la formation.

Le responsable formation est responsable pour la coordination des sessions de formation des employés.

- Tous les employés doivent connaître le plan d'évacuation ;
- De plus, les employés doivent connaître à fond le plan d'urgence de l'établissement.

Donc un programme de formation doit être défini au début de chaque année pour ces employés ;

- Un programme de formation pour les secouristes sera mis aussi en place ;
- La formation inclura les cours, les travaux pratiques, les exercices, les simulations, et l'agencement des différentes interventions.

Tout le personnel d'intervention doit connaître :

- Les caractéristiques et les dangers dus aux feux électriques ;
- Les caractéristiques et les dangers dus aux différents produits présents sur le site (gasoil, huiles usagées, explosifs) ;
- Les conditions qui aggraveraient une situation d'urgence y incluant les conséquences du mauvais fonctionnement des installations et les correctifs appropriés ;
- Les étapes nécessaires pour réduire le potentiel d'incendie, d'explosion, ou de dommages.

SEPTIEME PARTIE:

Organisation des secours

Organisation des secours	Fiche n° : G0 Page n° :171 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Check liste pour le D.O.I.**

7.1 CHECK LISTE POUR LE D.O.I :

	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
P.I.I. Qui, quand, comment, pourquoi le PII a-t-il été déclenché ?			
Organigramme (Qui fait quoi, depuis quand ?) D.O.I. Exploitation Intervention Assistant P.C. les services de la protection civile. - heure d'appel - heure d'arrivée - heure d'engagement - heure de départ			

Organisation des secours	Fiche n° : G0 Page n° :172 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Check liste pour le D.O.I.**

Intervention	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
Personnel : ➢ Victimes - Blessés ? - manquants/disparus? Morts ? ➢ Blessés sont-ils dégagés/évacués? ➢ Morts/disparus sont- ils identifiés? ➢ Vers quel hôpital les blessés ont-ils été dirigés ? - Par qui ? - Comment ? - Famille prévenue ? Lutte ; ➢ Type de sinistre ➢ Risques ➢ Evolution antérieur ➢ Evolution probable ➢ Installations concernées : ➢ - Nom - Risque - Opération - Délai ➢ Moyens disparus ➢ Moyens à mettre en place ➢ - Pour éteindre - Pour contenir - Pour éviter une propagation			

Organisation des secours	Fiche n° : G0 Page n° : 173/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Check liste pour le D.O.I.**

Exploitation	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
➢ Tout le personnel est-il évacuer ? ➢ Le bâtiment a-t-il été mis en sécurité ? ➢ Coupure - Electrique - Fluides - Lié au process ➢ Portes sont-elles fermées ? ➢ Assure l'accueil des services de la Protection civile. Y a t'il un risque de pollution ?			
Communication (Qui, quand, comment) ➢ La wilaya ➢ les services de la protection civile. ➢ A.P.C ➢ Direction de l'environnement ➢ Direction de l'industrie ➢ Gendarmerie ➢ Daïra			

Organisation des secours	Fiche n° : G0 Page n° : 174/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Check liste pour le D.O.I.**

Fonctionnement du P.C.	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
Liaisons ➢ Qui ? ➢ Avec quels moyens ? Journal de bord ➢ Qui ? Documents ➢ Messages opérationnels écrits ? ➢ Enregistrement des messages ➢ Téléphone ➢ Presse ➢ Photo ➢ Recueil de témoignage			

Tableau N°29: Check liste pour le DOI

Organisation des secours	Fiche n° : G1 Page n° :175 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Compte rendu de situation.**

7.2 COMPTE RENDU DE SITUATION :

Document à transmettre régulièrement pendant les opérations. Autorités destinataires :

1. **La wilaya ;**
2. **Les services de la protection civile ;**
3. **Direction de l'industrie et de la promotion de l'investissement ;**
4. **Le Président de PAPC ;**
5. **Gendarmerie nationale/Sureté nationale.**

Message

Emis par : **Nom:…… Fonction**

Ici l'établissement :…….

- Compte rendu de la situation a…….h
- Evolution du sinistre ;
- Dispositions prises pour :
 - sauvegarder les vies humaines :
 - limiter la progression du sinistre :
 - arrêter le sinistre ;……
 - préserver les biens et l'environnement :……
- Moyens mis en œuvre :……
- Moyens en réserve :……

Organisation des secours	Fiche n° : G2 Page n° :176 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Rapport d'accident.**

7.3 RAPPORT D'ACCIDENT :

Le nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri		Date et heure de l'accident :			
Date et heure de déclenchement du P.I.I :					
Type d'accident :					
□Explosion ; □Pollution de l'eau ; □Pollution de l'air ; □Incendie; □Emission de substances dangereuses ; Substances émises : Zone atteinte par l'émission :					
CONSTATATIONS FAITES SUR LE TERRAIN					
		Sans	Peu	Important	Grave
Conséquences environnementales		□	□	□	□
Conséquences sur le personnel		□	□	□	□
Dégâts matériels (évaluation technique)		□	□	□	□
Potentialités de risques		□	□	□	□
Perception a l'extérieur du site		□	□	□	□
Description des circonstances de l'accident :					
Causes :	Définies	à préciser	Non définies		
Premières mesures prises : Moyens mis en œuvre : Moyens attendus (évacuation déchets, etc …..) : Moyens de surveillance :					
Type et importance du dommage/ Dommages aux personnes, personnes exposés/ Aux bien, et a l'environnement … /					
Date :	Nom du signataire :	Signature :	N° de tél:		

Tableau N°30 : Rapport d'accident

HUITIEME PARTIE :

Information

Information	Fiche n° : H0 Page n° : 178/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Procédure d'information des interlocuteurs locaux.**

8.1 INTRODUCTION :

La procédure de notification doit être appliquée immédiatement aprîs qu'un incident aurait été détecté.

Dans cette partie l'information interne et externe sont décrites séparément pour des fins de clarté seulement. Toutes les notifications sont d'extrême importance et doivent être complétées avec diligence.

Des systèmes de communication efficaces sont essentiels pour l'intervention d'urgence â tous les niveaux. Le système de communication sera utilisé pour assembler l'information et obtenir des rapports de situation ainsi que pour assurer la coordination et le commandement de tous les intervenants.

Le système de communication inclus ce qui suit :

- Une liste des numéros de téléphones pour les membres des équipes de PII ;
- Une liste des numéros de téléphones pour les ressources externes telles que la protection civile, la sûreté nationale, la gendarmerie nationale, les centres de santé.

8.2 Procédure d'information des interlocuteurs locaux :

Au moment du sinistre, l'administrateur du site ou son représentant habilité, a la responsabilité d'informer les interlocuteurs locaux préalablement désignés, du déclenchement du PII afin d:expliquer l'événement survenu au sein de rétablissement et de les renseigner sur les éventuelles conséquences, voir fiches B2, B3, B4 et B5.

Information	Fiche n° : H1
	Page n° : 179/200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fonction communication.**

8.3 FONCTION COMMUNICATION :

Sous l'autorité du Directeur des interventions internes (D.O.I), la fonction

"communication" ;

•Informe le D.O.I des demandes d'information, d'interview ou de rencontre ;

•Assure ou prépare pour le D O.l les actions de communication :

* Relations avec les autorités et les administrations :

1.Wilaya;

2.P.APC ;

3.Direction de la protection civile ;

4.Direction de l'industrie et de la promotion de l'investissement ;

5.Direction de l'environnement ;

6.Gendarmerie nationale / Sûreté nationale ;

7.Inspection du travail.

*Relations avec les médias ;

1.Presse écrite ;

2.Télévision ;

3.Radio.

* relations extérieures ;

1.Les populations voisines ;

2.Les industriels voisins ;

3.Les entreprises intervenantes dans le cadre de l'assistance mutuelle ;

4.Les groupes associatifs divers ;

5.Organise l'accueil des autorités, des médias, des familles ;

Veille à l'organisation du contrôle d'accès.

NEUVIEME PARTIE :

Interface avec les autres plans

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : I0 Page n° : 181/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Mesures d'urgence.**

9.1 MESURES D'URGENCE :

L'interface est la période durant le quelle le Directeur des opérations internes « D C.l » met en œuvre des mesures d'urgence précises ci-après, extérieures à rétablissement, visant la protection des populations et de l'environnement, avant le déclenchement éventuel du plan particulier d'intervention ou du plan ORSEC par le wali

Alerte des populations :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Bouclage du périmètre de sécurité :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Arrêt de la circulation :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Envoi d'un représentant au P.C.O :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : I1 Page n° :182 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Schéma général d'organisation.**

9.2 SCHEMA GENERAL D'ORGANISATION :

Lors du déclenchement du plan particulier d'intervention « PPI » ou d'un plan d'urgence, la direction des opérations de secours est assurée par le wali ou son représentant.

Pour exercer sa mission, le Directeur des opérations de secours « DOS » est assisté du Commandant des opérations de secours « COS » et du Chef de rétablissement, Directeur des opérations internes « D.O.I »

Le Commandant des opérations de secours « COS » est responsable de la phase opérationnelle des secours Ce commandement appartient au directeur de la protection civile de la wilaya ou à son représentant.

A ce titre, il assure la réalisation opérationnelle de l'idée de manœuvre définie conjointement avec le Directeur des opérations internes « D.O.I » et validée par le Directeur des Opérations de secours « DOS ».Il peut être aidé par le personnel compétent de l'entreprise sur lequel il exerce son autorité durant les opérations de secours.

Il reste en liaison avec le Directeur des opérations de secours « DOS » et le Commandant des opérations de secours « COS » pour lesquels il est le conseiller technique pour toutes les opérations liées à l'activité de l'établissement et pouvant avoir des répercussions sur le écroulement de l'intervention.

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J0 Page n° : 183/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Programmation.**

9.3 PROGRAMMATION :

9.3.1 Les exercices d'entrainement :

9.3.1.1.Introduction :

Art. 15 du décret exécutif 09-335 « L'exploitant doit réaliser des exercices de simulation du plan interne d'intervention afin d'en vérifier la fiabilité.

Ces exercices doivent avoir lieu au moins deux (2) fois par an et les services de la protection civile doivent être associés ».

Tout plan, même le mieux préparé, doit être testé. Des lacunes non décelées ou décelables lors de la conception peuvent se révéler lors des exercices et entraînements

L'exercice a pour but de mesurer l'efficacité et la pertinence de l'organisation définie dans le Pli. Il est important de mettre en situation les acteurs afin qu'ils agissent comme en situation réelle Il ni? doit pas se limiter à l'intervention sur le sinistre, il doit aussi permettre l'entrainement dos autres fonctions.

Un maximum d'informations devra être enregistré afin de réaliser un retour d'expérience au niveaudes procédures d'interventions et des moyens à mettre en place,

Chaque exercice doit être préparé et dirigé par une personne désignée et compétente.

Les exercices doivent prendre on compte toute la gamme des situations prises pour hypothèses de scénarios d'accident et ne pas faire double emploi avec les manœuvres classiques de l'équipe d'incendie.

Ces exercices doivent permettre de tester :

- Le schéma d'alerte ;
- L'organisation des secours ;
- Le fonctionnement du P.- Le fonctionnement des différentes fonctions ;
- Le déploiement des moyens ;
- La montée en puissance des moyens internes et/ou externes ;
- Le fonctionnement des moyens ;

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J0 Page n° : 184/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Programmation.**

Les techniques de ralentissement de la propagation de produits dangereux par nuages ou aérosols (murs d'eau, etc.) ;

Les contre-mesures destinés à la protection des personnels (alerte et information, premiers secours, mise à l'abri, évacuations) ;

Les mesures à prendre au niveau de l'exploitation face aux incidents et accidents.

9.3.1.2.Les exercices d'entrainement :

Portée :

L'équipe du Poste Opérationnel (PO) et de Poste de commandement (PC) démontreront leur habilité à déployer l'équipement identifié dans ce plan interne d'intervention (chapitre 05 : recensement des moyens d'intervention et chapitre 06 ; l'organisation et missions) lors des exercices définis. Les exercices impliqueront les équipements disponibles au niveau de la Station-service.

Objectif :

Démontrer la capacité de rétablissement d'intervenir efficacement devant les scénarios plausibles auxquels la société pourra faire face

9.3.1.3.Documentation des exercices:

Le chef PCO s'assurera que les dossiers enregistrent les divers exercices de leurs équipes et que les dossiers sont gardés pour améliorer leur retour d'expérience.

La société exécute ses exercices selon un planning préétabli et ces exercices seront auto évaluée.

Des dossiers d'exercices seront conservés par la société et incluront,

- Le type d'exercice ;
- Date et l'heure d'exercice
- Description de l'exercice ;

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J0 Page n° : 185/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Programmation.**

- Feuille de présence signée ;
- Objectif de l'exercice ;
- Critique de l'exercice ;
- Photographies

9.3.2.Programmation des exercices:

Chaque exercice doit être préparé, dirigé puis analysé

Des exercices ayant pour seul objectif de tester la mise en place du PC exploitant et la répartition des missions spécifiques (exercices des cadres) peuvent avantageusement être programmés.

Les différents services publics concernés doivent être informés des exercices d'application du PII et y être associés en tant que de besoin.

Les fiches spécifiques aux programmations d'exercices antérieurs sont conservées et éventuellement incluses au P.I.I

Exercice du __/__/__

- Début d'exercice prévu à :……
- Fin d'exercice prévu à :…….
- Scénario testé :……..
- Objectifs visés :……..
- Moyens a disposition :……..
- Origine de l'alarme :……..

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J1 Page n° : 186/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiche d'exercice.**

9.4 FICHE D'EXERCICE :

Phase N°	**Intitulé**		
Quoi ? Quelle action ?			
Qui ? Qui est responsable, avec l'aide de qui ?	□D.O.I Avec □Exploitation /Intervention □Assistant PC □Autres		
Où ? Lieu de l'action			
Quand ?	Prise de décision à :…….. heures Par : Délai de préparation : Début d'exécution : Délai d'exécution :		
Comment ? Suivi de l'engagement des moyens	Moyens engagés	Délai	Fonctionnement
	Personnel : Interne :…… Externe :…… **Matériel :** Interne :….. Externe :….		
Résultat Effet de l'action			

Tableau N°31: Fiche d'exercice

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J1 Page n° :187 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiche d'exercice.**

Date	Thèmes	Personnel concerné (1)	Mise a jour du PII (2)

Tableau N°32 : Fiche d'exercice

(1)Renseigner sur les personnels concernés

- Etablissement :

 - Cadres

 - Ensemble personnel

- Etablissement plus secours publics

 - Cadres

 - Exercice grandeur nature

 (2)Mise à jour du PII/

- Répondre par oui ou non.

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J2 Page n° : 188/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Compte rendu d'exercice.**

9.5 Compte rendu d'exercice :

Un compte rendu doit être rédigé à l'issue de chaque exercice. Il doit signaler les problèmes tan! organisationnels que matériels rencontrés lors de l'exercice.

- Thème de l'exercice :……

- Date et heure de début de l'exercice: ……

- Date et heure de fin de l'exercice :……

- Scénario testé :……

- Objectifs visés :……

- Fonctions assures :……

- Responsables :……..

Directeur des opérations internes :……

Exploitation :…….....

Intervention :…….

Assistant Pc :……

Autres :……

-Principaux points marquants

Organisation :……

Action de terrain :……

-Enseignement tires

Mise à jour du PII : OUI ☐

NON ☐

Exercices de simulation et de mise en œuvre du PII	Fiche n° : J2 Page n° :189 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Compte rendu d'exercice.**

Moyens à disposition

Moyens engages	Délai d'engagement	Fonctionnement / efficacité
Personnel : Interne Externe		
Matériel : Interne Externe		

Tableau N°33: Moyens a disposition dans le compte rendu d'exercice

DIXIEME PARTIE :

Annexes techniques

Annexes techniques	Fiche n° : H0 Page n° :191 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches Produits.**

10.1 FICHES PRODUITS :

10.1.1 Gasoil :

Désignation	**Caractéristiques**
Symboles	
	T Nocif N Dangereux pour l'environnement
Etat physique	Liquide
Couleur	Brun foncé à noir
Odeur	caractéristique
Masse volumique	820 - 845 kg/m3 ;Température (°C) 15
Température d'auto-inflammation	> = 250 °C
Densité de vapeur	(air=1) 21
Limite d'inflammabilité - inférieure (%)	0.5
Limite d'inflammabilité - supérieure	5
Phrases de risques	R-40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d´ingestion. R-66 L´exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R-51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l´environnement aquatique.

Tableau N°34: Caractéristiques physico-chimiques -Gasoil-

Annexes techniques	Fiche n° : H0
	Page n° :192 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches Produits.**

10.1.2 GPL/C :

Désignation	**Caractéristiques**
Symboles	
	Xn Nocif F+ Extrêmement inflammable N Dangereux pour l'environnement
Etat physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	caractéristique
Masse volumique	515 kg/m3 ;Température (°C) 15
Température d'auto-inflammation	> = 250 °C
Densité de vapeur	> 5 (air=1)
Limite d'inflammabilité - inférieure (%)	0.1
Limite d'inflammabilité - supérieure	5
Point d'éclair	< -50 °C
Phrases de risques	R-40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d´ingestion. R-66 L´exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R-51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l´environnement aquatique.

Tableau N°35: Caractéristiques physico-chimiques –GPL/C-

Annexes techniques	Fiche n° : H0 Page n° :193 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches Produits.**

10.1.3 Essence sans plomb :

Désignation	**Caractéristiques**
Symboles	
	T toxique F+ Extrêmement inflammable N Dangereux pour l'environnement
Etat physique	Liquide limpide à 20^0
Couleur	Jaune pâle
Odeur	caractéristique
Masse volumique	720 - 775 kg/m3
Température d'auto-inflammation	Environs 250 °C
Limite d'inflammabilité - inférieure (%)	0.8
Limite d'inflammabilité - supérieure	8.2
Point d'éclair	< -18 °C
Phrases de risques	R-12 Extrêmement inflammable. R-45 Peut provoquer le cancer. R-46 Peut causer des altérations génétiques héréditaires. R-63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R-38 Irritant pour la peau. R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d´ingestion. R-67 L´inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R-51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l´environnement aquatique.

Tableau N°36: Caractéristiques physico-chimiques –Essence sans plomb-

Annexes techniques	Fiche n° : H1 Page n° :194 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches Produits.**

10.2 FICHES MACHINE :

Volucompteurs : - 04 Gasoil - 05 Multi produits - 02 Duplex pour GPL/C	
- 02 Bâches a eau - 03 poteaux anti incendie	

Figure N°32: Fiches machines.

Annexes techniques	Fiche n° : H2 Page n° : 195/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches procédés.**

10.3 FICHES PROCEDES :

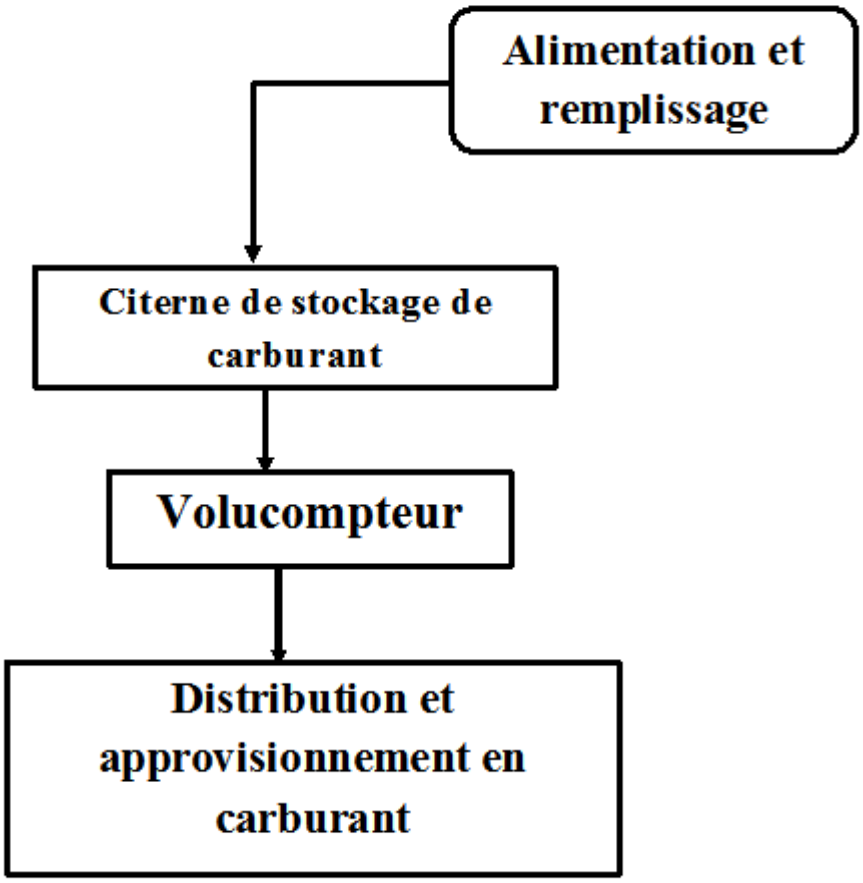


Figure N°33: Schéma descriptif du processus d'exploitation

Annexes techniques	Fiche n° : H2 Page n° : 196/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches procédés.**

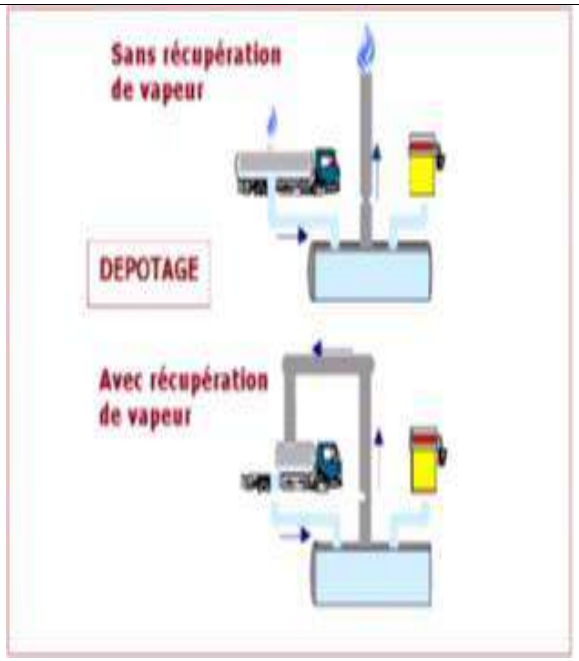


Figure N°00: Schéma explicatif de la récupérationde vapeur " stage I".



Figure N°00: Schéma explicatif de la récupération de vapeur "stage II ".

La première étape, « stage I », concerne les stations-service délivrantun débit annuel de plus de 500 m^3/an.Elle impose que les cuves des stations-service et les flottes de camions qui les ravitaillent soient équipées de systèmes de récupération des vapeurs de COV lors du dépotage.

La seconde étape, « stage II » concerne les stations-service dont le débit est supérieur à 3000 m^3/an. Elle impose la récupération des vapeurs COV au niveau des volucompteurs d'essence des stations-service d'au moins 80 % des émissions fugitives de COVprovenant des réservoirs fixes.

Figure N°34: Schéma descriptif du processus de dépotage

Annexes techniques	Fiche n° : H3 Page n° : 197/200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches d'analyse des risques.**

10.4 Fiches analyse des risques :

Dangers induits par le procédé Dangers induits par le produit		Ecoulement / Epandage	Emanation / Accumulation de vapeurs	Emanation de poussières ou de particules	Equipements concernés	Analyse / Conclusions	
Produits	Dangers induits	Phénomènes dangereux suspectés associés à ces potentiels				Analyse des phénomènes dangereux suspectés	Conclusions quant aux analyses de risques
Gasoil	Inflammable	Perte de confinement au court de dépotage, des canalisations de distribution.	Faible volatilité des produits.	/	-Flexible de dépotage -Cuve de stockage - volucompteurs de distribution	Le risque d'inflammabilité est faible du fait d'une faible volatilité. Le gazole est stable et ne présente pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion à température ambiante. Toutefois en présence de points chauds, les risques particuliers d'inflammation ou d'explosion ne sont pas à écarter, par exemple lors de dégagements accidentels de vapeurs ou de fuites de gazole chaud et sous pression	Le potentiel d'épandage de gasoil, ainsi que le potentiel d'inflammabilité, seront retenus en analyse de risques.

Tableau N°37: SYNTHESE DES POTENTIELS DE DANGERS - GASOIL

Annexes techniques	Fiche n° : H3
	Page n° :198 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches d'analyse des risques.**

Dangers induits par le procédé Dangers induits par le produit		Ecoulement / Epandage	Emanation / Accumulation de vapeurs	Emanation de poussières ou de particules	Equipements concernés	Analyse / Conclusions	
Produits	Dangers induits	Phénomènes dangereux suspectés associés à ces potentiels				Analyse des phénomènes dangereux suspectés	Conclusions quant aux analyses de risques
Essence	Extrêmement Inflammable	Perte de confinement au court de dépotage, des canalisations de distribution.	Faible volatilité des produits	/	Flexible de dépotage	Les risques d'incendie et d'explosion surviennent essentiellement en cas de fuite de liquides inflammables ou d'accumulation de vapeurs dans des endroits non ventilés lors d'opérations de dépotage, de remplissage, de travaux sur des installations en pression ou en cas d'intervention par points chauds sur des réservoirs ou tuyauteries mal nettoyés ou mal dégazés	Le potentiel d'épandage de l'essence, ainsi que le potentiel d'inflammabilité, seront retenus en analyse de risques.

Tableau N°38: SYNTHESE DES POTENTIELS DE DANGERS – Essence

Annexes techniques	Fiche n° : H3
	Page n° :199 /200
	Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Fiches d'analyse des risques.**

Dangers induits par le procédé Dangers induits par le produit		Ecoulement / Epandage	Emanation / Accumulation de vapeurs	Emanation de poussières ou de particules	Equipements concernés	Analyse / Conclusions	
Produits	Dangers induits	Phénomènes dangereux suspectés associés à ces potentiels				Analyse des phénomènes dangereux suspectés	Conclusions quant aux analyses de risques
Essence	Extrêmement Inflammable	Perte de confinement au court de dépotage, des canalisations de distribution.	Faible volatilité des produits	/	Flexible de dépotage	Les composants de GPL/C présentent des caractéristiques toxiques dans le cas d'émanation de vapeurs. Selon la combustion un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz sera libéré dans l'air, Il présente une probabilité d'inflammabilité.	Le potentiel d'épandage du GPL/C, ainsi que le potentiel d'inflammabilité, seront retenus en analyse de risques.

Tableau N°39: SYNTHESE DES POTENTIELS DE DANGERS – GPL/C

Annexes techniques	Fiche n° : H4 Page n° :200 /200 Date d'élaboration :05/2022
Wilaya : Médéa Daïra : Médéa Commune : Médéa Nom de l'établissement : Station-service Al-Titteri	**Abréviations.**

Abréviations.

- **PII** : Plan interne d'intervention.
- **DOI** : Directeur des opérations internes.
- **PCO** : Poste de commandement opérationnel.
- **PPI** : Plan particulier d'intervention.
- **DOS** : Directeur des opérations de secours.
- **COS** : Commandant des opérations de secours.
- **SSE :** Santé Securité Environnemen.
- **PAM :** Plan d'aide mutuelle.
- **DII :** Directeur de l'intervention Internes.
- **APC :** Assemblée populaire communale.
- **PSI :** Plan de sûreté interne.

Conclusion générale

Conclusion générale

Les plans de secours ont évolué dans le temps, aussi bien pour les incidents circonscrits au site de l'exploitant, que ceux au-delà des limites du site, de nombreux plans se sont succédés et ont évolué avec des textes réglementaires actifs. Parmi ces plans de secours, le plan d'intervention interne, dont l'élaboration s'inscrit dans une démarche et s'inscrit dans une politique générale de prévention des risques au sein de l'entreprise, ce plan est donc un document interne visant à réduire les conséquences de la effets négatifs d'une situation d'urgence par un développement approprié. et mesures d'urgence physiques et organisationnelles.

Malgré les conditions de crise qui ne permettent pas toujours la mise en place de ce dispositif en temps de crise, ces travaux sont généralement réalisés sous la forme de plans d'urgence industriels qui sont élaborés par l'exploitant et les pouvoirs publics afin de gérer les crises provoquées par accidents industriels majeurs.

L'objectif de nos travaux est d'élaborer un plan d'intervention interne qui joue un rôle majeur dans la réduction des dommages liés aux accidents majeurs, la protection de l'environnement et de la société ainsi que la reprise des activités normales.Notre choix de site est très sensible, sa particularité réside dans le fait que la station-service est une microstructure dans toute la hiérarchie organisationnelle, qui représente un site Opérationnellement, nous citerons ci-dessous les principales raisons :

-La station-service est une interface majeure pour Naftal et ses clients, lui donnant une connexion directe et permanente avec le client, donc les PII doivent être adaptées car s'il y a un dysfonctionnement, comme des incendies, les médias ne le laisseront pas passer, il est une histoire de gagner le client et de soutenir l'entreprise et la question de la marque pour l'entreprise.

- Réduire les impacts HSE (Hygiène Sécurité Environnement) : PII tend à réduire les impacts dont le but ultime est de construire une prévention optimale tant pour les salariés que pour les clients.

- La station-service est un axe de développement de l'entreprise car il est clair que les médias, par exemple lorsqu'ils réalisent un reportage sur NAFTAL, le font à la station-service.

Les nombreux concurrents de la société Naftal, ce qui la met en danger.Maintenir le client est un devoir, et il faut le rassurer.

Enfin, des informations d'identification qui ont été faites, des scénarios identifiés et de l'analyse des risques, il est noté qu'une -station de services Tittri- représente les principaux risques tels que : explosion, pollution et incendie généralisé dans un réservoir de stockage suite à un dégagement de chaleur et radiation.

De nombreuses mesures passionnantes de prévention des explosions et des incendies sont en place pour réduire les conséquences d'un tel scénario et notamment pour assurer une bonne gestion des risques et protéger la santé, les biens et l'environnement.

Références :

[1] : Site internet.

[2] : Site internet.

[3] : MERABET Abbés (2006) : «Etude de la protection de la ville de Sidi Bel Abbés contre les inondations», Mémoire de Magister, Université de Djilali Liabes-Sidi Bel Abbés.

[4] : RAHMANI Chérif 2004 : «Les risques majeurs et l'aménagement du territoire», Colloque International, 15 et 16 2004-Alger.

[5] : Site internet.

[6] : MARGOSSIAN Nichan, 2006. p23.

[7] : Site internet.

[8] : Lagadec, 2000 ; Perilhon, 2002 ;

[9] : Perrow, 1999 ;

[10] : Cédrick, 2011 ;

[11] : DCSSE, 2007 ;

[12] : Site internet.

[13] : Kaddoussi, 2012 ;

[14] : FEMA, 2009 ;

[15] : Karagiannis, 2010 ;

[16] : DDSC, 1985; FEMA, 1996; U.S. NRT, 2001; FEMA, 2003; EMA, 2004; DDSC 2006 ; DDSC, 2007 ; FEMA, 2009; MIPMEPI et MICL, 2010;

[17] : Kent, 1994; IFRC, 2007; GESIP, 2001;

[18] : adapté depuis FEMA, 2009 ;

[19] : McEntire, 2005 ; FEMA, 2009 ;

[20] : DCSSE, 2007 ;

[21] : DCSSE, 2007

[22] : CRAIM, 2007 ;

[23] : JORADP, 2009 ;

[24] : Cédrick, 2011;

[25] : Karagiannis et al. 2010 ;

[26] : Jackson, 2008 ; Lagadec, 2007 ;

[27] : Ramsay, 1999 ; Larken et al, 2001; Karagiannis et al, 2010 ;

[28]: Larken el al., 2001;

[29]: Karagiannis, 2010;

[30] : Lachtar, 2012;

[31] : Karagiannis, 2010

[32] : ISO 14001 ;

[33] : DNV, 2011 ;

[34] : Karagiannis, 2010; DNV, 2011 ;

[35] : adapté depuis DNV, 2011

[36] : GESIP, 2000;

[37] : document interne NAFTAL

[38] : www.infopompiers.com;

[39]: Site internet.

[40] : www.infopompiers.com;

[41] : M. CURTA. Traité de physique du bâtiment : Tome 3, Physique du feu pour l'ingénieur. Traité de physique du bâtiment. CSTB, 2002. In french ;

[42] : J. C HORIER. Diagnostic et évaluation des risques incendie d'une construction et de sa mise en sécurité. Thèse de doctorat, Université du Savoie - France, Savoie, France, 2007 ;

[43] : M. CURTA. Traité de physique du bâtiment : Tome 3, Physique du feu pour l'ingénieur. Traité de physique du bâtiment. CSTB, 2002. In french ;

[44] : J. C HABOT. Approche probabiliste relative à l'étude des scénarios d'incendie. Thèse de doctorat, Université de Poitier-ENSMA - France, Poitier, France, 1998.

[45] : E. GUILLAUME. Les outils de l'ingénierie de la sécurité incendie. Rapport technique 6902, Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE), 1 Rue Gaston Boissier-75724, Paris, France, Septembre 2006 ; **ET** M. LESBATS, J. S ANTOS, P. P ÉRILHON. Contribution à l'élaboration d'une science du danger. Ecole d'été «Gestion Scientifique du risque", Albi, 1999 ;

[46] : www.infopompiers.com;

[47] : www.infopompiers.com;

[48] : www.pfi-sécurité-incendie.com;

[49] : www.pfi-sécurité-incendie.com;

[50] : www.pfi-sécurité-incendie.com;

[51] : www.wikipidia.com «Un système de détection incendie » ;

[52] : APSAD R7

[53] : APSAD R7

[54] : Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011 relatif à l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation. - JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, 11 janvier 2011, texte 8 sur 123.

[55] : Site internet.

[56] : www.wikipidia.com «Les différents types de détecteurs », Avril 2013 .

[57] : Site internet.

[58] : Site internet.

[59] : ARRETE2004. Portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (dispositions relatives au désenfumage), Mar. 2004 ;

[60] : A. MULLER. Développement d'une méthode de modélisation pour l'évaluation de la performance de stratégies, de sécurité incendie. Thèse de doctorat, Université de Haute Alsace Mulhouse - France, Mulhouse, France, 2010.

[61] : L.-C. S. M ILLOT. L'identification du coût de la vie des personnes sauvées : une approche stratégique pour les sdis ? 2009 ;

[62] : J. C HORIER. Diagnostic et évaluation des risques incendie d'une construction et de sa mise en sécurité. Thèse de doctorat, Université du Savoie - France, Savoie, France, 2007. ; L.-C. S. M ILLOT. L'identification du coût de la vie des personnes sauvées : une approche stratégique pour les sdis ? 2009 ;

[63] : [RE, 86]« Recommandations pour les études de l'industrie aérospatial »– guide des méthodes courantes d'analyse de la sécurité d'un système missile ou spatial Aéro 701 11 ». Buerai de Normalisation de l'aéronautique et de l'espace (BNAE), 1986

[64] : [RE, 86]« Recommandations pour les études de l'industrie aérospatial »– guide des méthodes courantes d'analyse de la sécurité d'un système missile ou spatial Aéro 701 11 ». Buerai de Normalisation de l'aéronautique et de l'espace (BNAE), 1986

[65] : J. D. ROSNAY. Le macroscope : Vers une vision globale. Points, Paris, Mar. 2014 ;

[66] : L.-C. S. M ILLOT. L'identification du coût de la vie des personnes sauvées : une approche stratégique pour les sdis ? 2009 ;

[67] : Y. MORTUREUX. Arbres de défaillance, des causes et d'événement. Techniques de l'ingénieur. Sécurité et gestion des risques, SE2(SE4050) : SE4050.1–SE4050.23, 2002. 00000 ;

[68] : Y. MORTUREUX. Arbres de défaillance, des causes et d'événement. Techniques de l'ingénieur. Sécurité et gestion des risques, SE2(SE4050) : SE4050.1–SE4050.23, 2002. 00000 ;

[69] : H. GARIN. AMDEC, AMDE, AEEL : l'essentiel de la méthode. AFNOR, 1994 ;

[70] : M. LESBATS, J. S ANTOS, P. P ÉRILHON. Contribution à l'élaboration d'une science du danger. Ecole d'été" Gestion Scientifique du risque", Albi, 1999 ;

[71] : J. D UNJÓ, V. F THENAKIS, J. A. V ÍLCHEZ, J. A RNALDOS. Hazard and operability (HAZOP) analysis. a literature review. Journal of Hazardous Materials, 173 (1-3) : 19–32, Jan. 2010;

[72] : P. PERILHON. MOSAR : Présentation de la méthode. Techniques de l'ingénieur. Sécurité et gestion des risques, SE2(SE4060) : SE4060.1–SE4060.16, 2003 ;

[73] : P. PERILHON. L'analyse des risques industriels une méthode : Mosar. Grenoble, France, 2001 ;

[74] : M. CURTAT. Nat (natural fire conditions). In CIB Publication, volume 104.

[75] : Décret n° 80.101 du 6 avril 1980 ;

[76] : Décret n° 87.189 du 27 août 1987 ;

[77] : Site internet ;

[78] : Documents internes NAFTAL ;

[79] : Documents internes NAFTAL ;

[80] : AIDENE M**.** OUKACHA B, les manuels de l'étudiant Recherche opérationnelle Programmation linéaire, copyright URL de page bleue, internationales Maison D'édition pour l'enseignement et la formation, 2005 ;

[81] : Documents internes NAFTAL ;

[82] : Documents internes NAFTAL ;

[83] : Documents internes NAFTAL ;

[84] : DE 21-319 ICPE H , p17;

[85] : DE 21-319 ICPE H P 17;

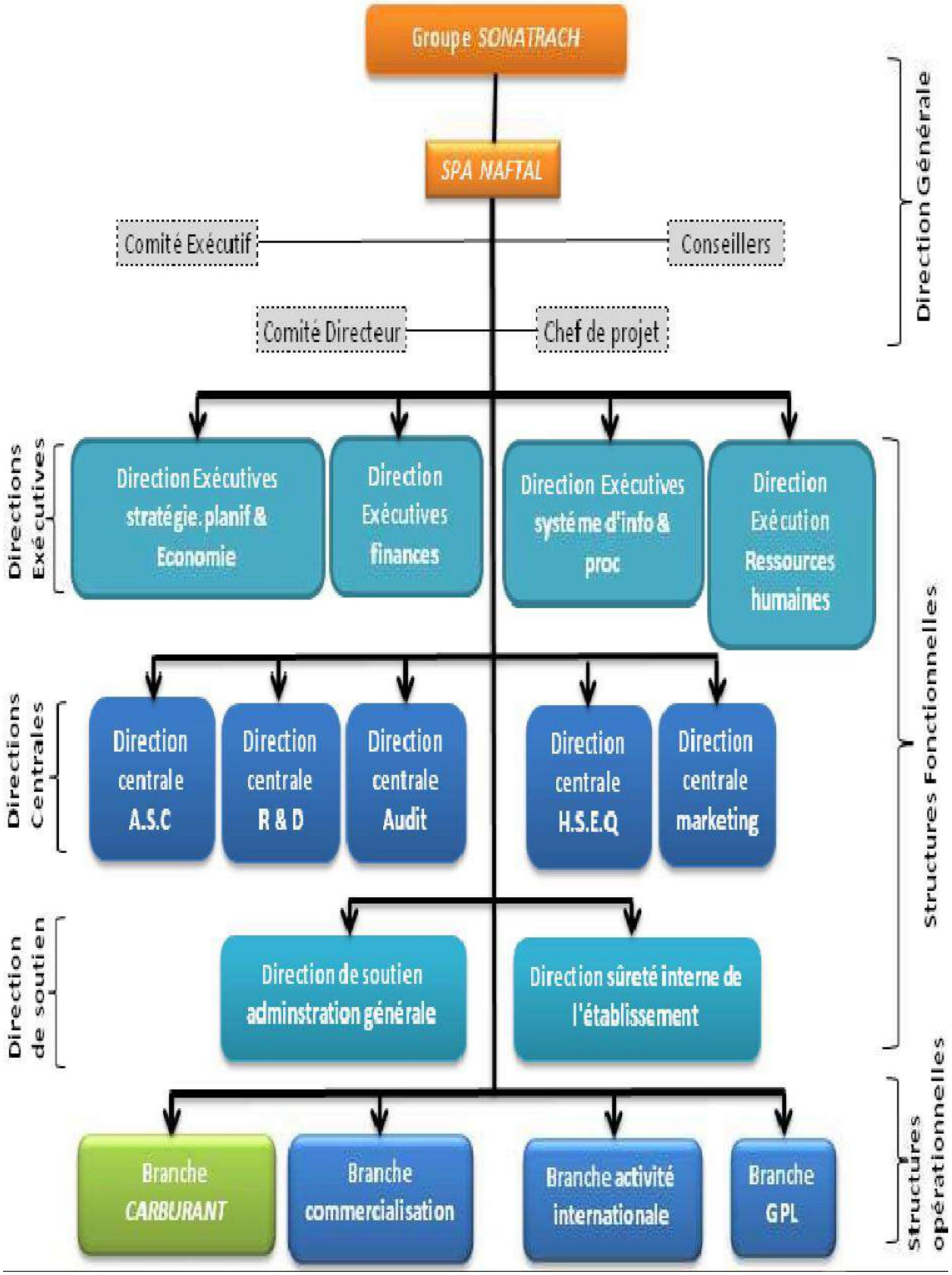
[86] : Documents internes NAFTAL ;

[87] : Site internet ;

[88] : Site internet ;

[89] : Politique qualité branche commercialisation ;

Annexe N°1: Organigramme de l'entreprise NAFTAL



Annexe N°2: Organigramme de la branche commercialisation

